

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES







CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

2021-2027







CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2027

Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

ENTRE

Le Syndicat Mixte du Pays Castelroussin-Val de l'Indre Représenté par Monsieur Luc DELLA-VALLE, Président, dûment habilité par délibération du 30 juin 2021

La Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne Représentée par Monsieur Nicolas THOMAS, Président, dûment habilité par délibération du 29 juin 2021

La Communauté d'Agglomération Castelroussine « Châteauroux Métropole » Représentée par Monsieur Gil AVEROUS, Président, dûment habilité par délibération du 29 juin 2021

Ci-après désignés « Le Territoire »

D'une part,

ET

L'État, Représenté par Monsieur Stéphane BREDIN, Préfet de l'Indre Ci-après désigné « L'État »

Le Conseil régional Centre-Val de Loire, Représenté par Monsieur François BONNEAU, son Président Ci-après désigné « La Région »

Le Conseil départemental, Représenté par Monsieur Marc FLEURET, son Président Ci-après désigné « Le Département »

La Banque des Territoires Représentée par Madame Sophie FERRACCI, sa Directrice régionale Ci-après désigné « La Banque des Territoires »

En présence des maires du Territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des Contrats de Plan État-Région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

En Région Centre-Val de Loire, les CRTE constituent des dispositifs permettant la déclinaison des priorités du Contrat de Plan État-Région 2021-2027, qui prévoit en son article V :

« L'atteinte des objectifs du CPER 2021-2027 Centre-Val de Loire nécessite que les territoires se saisissent de ces politiques pour porter des projets de territoire transversaux, cohérents et ambitieux. Pour ce faire, l'État et le Conseil régional s'engagent à accompagner, en association avec les Conseils départementaux volontaires, la déclinaison territoriale du CPER à travers des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique.

Ces CRTE ont vocation à décliner l'accord régional de relance signé par l'État et le Conseil régional qui se traduit par des moyens financiers renforcés sur la période 2021-2022 ».

La Région Centre-Val de Loire étant engagée de longue date dans une politique de soutien au programmes territoriaux de développement intégré et durable, une synergie entre les CRTE et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) initiés par le Conseil régional est recherchée afin d'optimiser l'articulation des financements.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le CRTE permet ainsi une visibilité sur les aides pouvant être apportées par l'État, la Région et le Département, et le cas échéant, par d'autres partenaires, dans la réalisation de ces ambitions.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre, Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne entendent s'inscrire pleinement dans cette démarche de contractualisation et reprennent à leur compte les objectifs affichés par le gouvernement, qui correspondent aux priorités qu'ils se sont eux-mêmes fixés dans leurs documents de planification stratégique (en particulier le SCoT). La conjoncture nationale marquée par l'impératif de relance économique offre une opportunité d'accélérer la concrétisation de l'ensemble des projets portés par les collectivités et leurs communes membres.

Article 1 - Objet du contrat

1.1. Objectifs et temporalité

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Le CRTE s'inscrit:

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires;
- Dans le temps long et dans le cadre des orientations stratégiques par lesquelles le Pays,
 Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne se donnent pour ambition de réaliser la transition écologique et de renforcer la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable, en cohérence avec le SRADETT. Le contrat veut mobiliser l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Les dynamiques initiées par les dispositifs contractuels existants y sont intégrées et articulées.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2027 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé. Il est donc réactualisé chaque année pour tenir compte de l'état d'avancement des projets d'une part, des financements accordés par les différents signataires, d'autre part.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

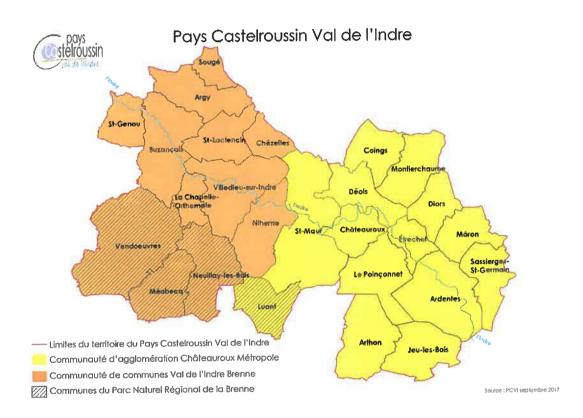
Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Les cosignataires s'accordent pour que ce CRTE prenne en compte les orientations des documents de planification et de programmation existant (SCOT, PLH, PAT, SRADDET...) ainsi que le projet de territoire de Châteauroux Métropole.

La définition du programme d'actions a fait l'objet d'une élaboration partagée entre le Pays et les EPCI du territoire.

1.2. Présentation du territoire signataire

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre est situé en région Centre-Val de Loire, au centre du département de l'Indre. Le territoire est aux confins de villes de tailles moyennes complété d'agglomérations régionales (Vierzon, Bourges, Poitiers et Tours).

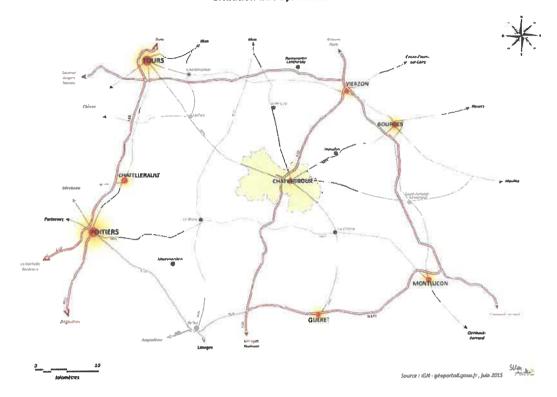


Le syndicat mixte du Pays Castelroussin-Val de l'Indre, créé le 15 octobre 1996, est un territoire « rurbain » de 989 km² et 86 573 habitants au recensement 2018. Il compte près de 40 % de la population départementale. Le territoire de l'Indre est rural et fragile. La densité de population est assez faible (32,7 habitants au km²).

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre regroupe deux EPCI (26 communes) :

- La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, créée en 1999, qui compte 14 communes (72 983 habitants): Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Étrechet, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur et Sassierges Saint-Germain;
- La Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB), créée en 1998, qui comprend 12 communes (13 590 habitants): Argy, Buzançais, Chézelles, La Chapelle-Orthemale, Méobecq, Neuillay-les-Bois, Niherne, Saint-Genou, Saint-Lactencin, Sougé, Vendœuvres et Villedieu-sur-Indre.

Situation du Pays Castelroussin



Il s'agit d'un territoire entre urbain et rural avec 70 % du territoire occupé par des terres agricoles, 7 % d'espaces urbanisés et 23 % d'espaces naturels et boisés.

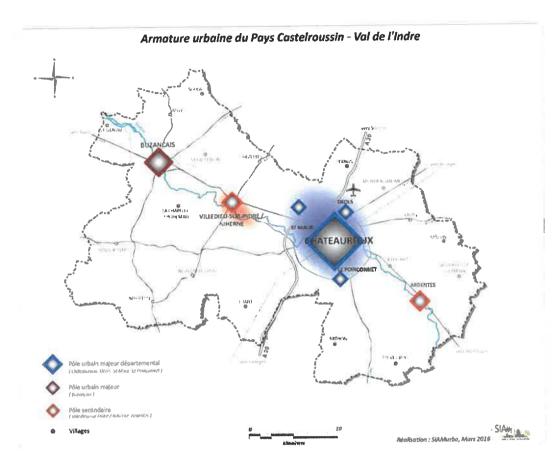
La répartition de la population du territoire est différente entre les communes : 1 commune de plus de 40 000 habitants, 5 communes de plus de 3 000 habitants, 7 communes entre 1 000 et 3 000 habitants, 13 communes de moins de 1 000 habitants dont 7 communes de moins de 500 habitants.

La ville pôle du territoire est Châteauroux, complétée par Buzançais à l'Ouest qui vient accompagner le développement du territoire. Des pôles secondaires de tailles variées, Ardentes et Villedieu-sur-Indre/Niherne permettent le développement équilibré du territoire.

Le territoire est structuré à travers trois axes routiers majeurs qui lui confère une bonne accessibilité 🗓

- L'Autoroute A20 dans un axe Nord-Sud,
- La Nationale 151 reliant Châteauroux à Bourges et Auxerre
- La route départementale 943 circulant entre Tours, Châteauroux et Montluçon.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre bénéficie également de la présence d'une voie ferrée permettant de relier Paris à Toulouse en passant par Orléans et Limoges et de deux équipements que sont l'aérodrome de Châteauroux-Villers-les-Ormes et l'aéroport Marcel Dassault de Châteauroux-Déols.



Milieux naturels, biodiversité et énergies renouvelables :

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre occupe une position « charnière » entre plusieurs unités éco-paysagères marquantes du territoire.

Selon l'Atlas des Paysages de l'Indre et les « éco-paysages » de la Région Centre-Val de Loire, quatre éco-paysages sont représentés sur le territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre :

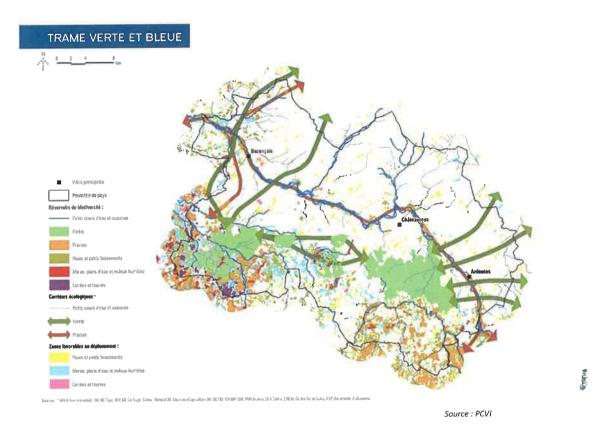
- A l'extrémité Nord-Ouest, le paysage de Gâtines de l'Indre ou encore nommé Boischaut Nord correspond à un vaste plateau où dominent « les gâtines ».
- A l'extrémité Sud-Est, le Boischaut méridional ou encore nommé Boischaut Sud est un pays de bocage à habitat dispersé, les nombreux hameaux, écarts et fermes isolées sont desservis par un réseau très dense de routes et de chemins.
- Au centre du Pays, la Champagne berrichonne forme un vaste plateau aux ondulations tendues où le paysage se structure autour de boqueteaux, façonnés par l'agriculture moderne caractérisés par des parcelles de grandes tailles et des fermes isolées.
- Au Sud du Pays, la Brenne est caractérisée par un « paysage mosaïque » regroupant étangs, forêts, prairies et landes.
- Au centre, la vallée de l'Indre constitue un véritable cordon végétal structurant le paysage du Pays ; elle traverse les différentes unités paysagères marquant le Pays et constitue une vallée habitée, dotée d'un riche patrimoine. La vallée est densément végétalisée, sa ripisylve accompagne le cours d'eau de son cortège végétal de feuillage argenté composé de Saules et de Peupliers.

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre s'étend sur un linéaire de près de 80 km longeant la Vallée de l'Indre depuis Étrechet (Département de l'Indre) à Loches (Département de l'Indre-et-Loire). Il traverse 22 communes et occupe une surface de 2 600 hectares.

La rivière Indre est l'axe structurant et identitaire du territoire.

La forêt domaniale de Châteauroux, déployée au contact de la ville centre, la vallée de l'Indre et une partie du Parc Naturel Régional de la Brenne (4 communes du territoire adhérentes) constituent autant d'entités naturelles variées et accessibles à la population et ouvertes au tourisme.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre dispose, depuis novembre 2015, d'un rapport et d'un programme d'actions TVB. Les espaces naturels protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique y sont détaillés.



Le territoire s'engage également dans le déploiement des énergies renouvelables :

Le COT EnR Centre Nord Indre à l'échelle du Pays :

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire souhaitent mobiliser les territoires pour le déploiement des énergies renouvelables thermiques en mettant en place des contrats d'objectifs territoriaux. Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre en partenariat avec le Pays de Valençay en Berry porte le COT EnR Centre Nord Indre depuis le 1^{er} mars 2018. A échéance en juin 2021 avec l'atteinte des objectifs fixés, le Pays tient à poursuivre son engagement via un COT nouvelle génération. Le COT EnR est un outil destiné au développement des énergies renouvelables qui porte sur :

- Des actions de promotion, d'animation et de coordination
- Des études préalables aux investissements
- Des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Tous types d'actions visant à soutenir le développement des filières EnR adapté au contexte d'un territoire.

La production de chaleur identifiée s'articule autour de :

- La biomasse

- La géothermie assistée par pompe à chaleur (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées)
- L'énergie solaire thermique (eau chaude sanitaire)
- La chaleur fatale.

Pour le COT EnR 2021-2024, plus d'une dizaine de projets ont déjà été fléchés sur les deux territoires signataires.

- Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Châteauroux Métropole a souhaité s'engager dans un programme d'actions avec les acteurs locaux et les habitants. Les objectifs visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 % en 2030 et de 85 % en 2050, les consommations d'énergie et à augmenter la couverture des énergies renouvelables. Plusieurs axes sont définis dans le programme d'actions :
 - Prise en compte du risque d'inondations, notamment de l'Indre en zones urbanisées, et de la gestion des berges
 - Mise en place d'une stratégie pour développer l'économie circulaire sur le territoire à toutes les échelles possibles
 - Développement de la végétalisation
 - Réalisation des coopérations avec le secteur agricole (groupes de travail...)
 - Assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire (bâtiments, terrains...)
 - Acquisition de véhicules propres
 - Équipement des bâtiments d'énergies renouvelables
 - Mise en place de la labellisation Citergie.
- Le Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR) de Châteauroux Métropole permet de conjuguer mix énergétique, planification territoriale et urbaine. Le SDEnR définit une stratégie opérationnelle permettant à la collectivité de se positionner dans la production EnR. Pour atteindre cet objectif, la collectivité a réalisé un état des lieux des EnR existants sur le territoire afin de mesurer l'écart entre le réel et l'objectif de couverture à atteindre en 2030. Fort de ce constat, la collectivité a recensé le potentiel d'EnR sur le territoire en vue de définir des objectifs précis pour chaque type d'EnR:
 - Solaire thermique
 - Solaire Photovoltaïque
 - Éolien
 - Bois énergie
 - Méthanisation
 - Géothermie
 - Chaleur fatale.

Ces études doivent permettre la rédaction d'une feuille de route permettant de décrire précisément :

- Les outils à mettre en œuvre pour développer les EnR
- Les leviers à actionner pour développer les EnR sur le territoire
- Sensibilisation du public professionnel et privé
- Accompagnement des porteurs de projets
- Fiche financière type
- Aspects juridiques.

En termes de labellisation, le territoire bénéficie (liste non exhaustive) :

- du « label Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » pour Châteauroux Métropole
- de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » pour Châteauroux Métropole
- du « label des Villes et Villages Fleuris » : pour Ardentes, Buzançais, Châteauroux, Déols, Étrechet et Le Poinçonnet
- du « label Eco-propre » pour la Ville de Châteauroux
- du « label Ville à Vélo du Tour de France » pour la Ville de Châteauroux
- du label « commune sportive » pour Le Poinçonnet, Villedieu-sur-Indre, Saint-Maur, Déols
- du label « Villes et villages étoilés » pour Le Poinçonnet, Jeu-Les-Bois.

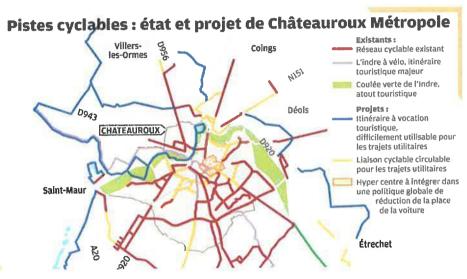
1.3. État des lieux écologiques du territoire

1.3.1. Mobilité

• Pistes Cyclables:

34 km de pistes cyclables sur Châteauroux — Aucune piste cyclable sur la Communauté de communes Val de L'Indre Brenne

Voie verte section Forge de L'Isle-Ardentes (8 km).



Source : Châteauroux Métropole

- Indre à vélo : 70 km sur l'ensemble du territoire
- Pôle gare multimodal à Châteauroux
- Bornes de recharge électrique :

Châteauroux Métropole est porteuse du projet IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicules électriques).

Des bornes de recharge électrique sont à disposition dans la ville et sont matérialisées par des emplacements de couleur verte. Châteauroux dispose de 12 bornes électriques recensées. Villedieu-sur-Indre, Niherne, Neuillay-les-Bois, Vendœuvres, Argy et Buzançais possèdent également des bornes de recharge électrique au nombre de 7.

- Autopartage: Mise à disposition de véhicules (parc disponible de 6 véhicules) par Châteauroux Métropole à la location pour une durée déterminée d'une heure à sept jours avec six places de parking (système de location avec le partenaire Renault Mobility).
- Bus gratuits: Les bus sont gratuits dans l'agglomération de Châteauroux Métropole permettant de desservir et de relier de nombreux secteurs avec un pôle d'échanges voyageurs.

Le territoire est un site d'expérimentation d'un nouveau mode de déplacement avec le Centre d'Essai des Mobilités Autonomes créé par Keolis France sur le site de la Martinerie à Déols. Une navette 100 % autonome, sans conducteur à bord, dessert le Centre National de Tir Sportif (CNTS).

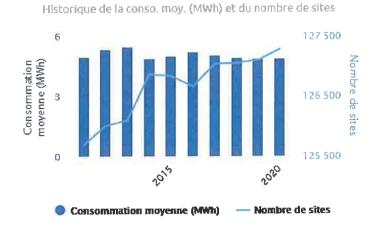
1.3.2 Énergie et climat

Consommation énergétique annuelle (Mwh) 2020 dans l'Indre

Données 2020

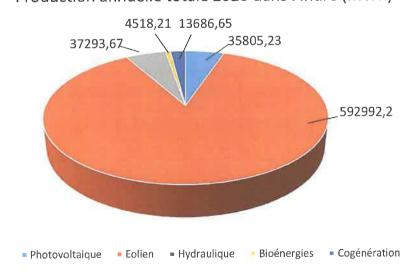
4,91Consommation annuelle moyenne (MWh)

127 285 Nombre de sites



Production annuelle d'énergie renouvelable

Production annuelle totale 2020 dans l'Indre (MWh)



Rénovation énergétique

• Passoires thermiques dans l'Indre

26,2% des logements sont considérés comme des passoires thermiques (étiquettes F et G du DPE), soit 25742 logements.

8,7% des logements ne pourront plus être proposés à la location à partir de 2023 (étiquette G du DPE), soit 8602 logements .

G: 8,7 % soit 8602 logements

F: 17,4 % soit 17140 logements

E: 32,1 % soit 31569 logements

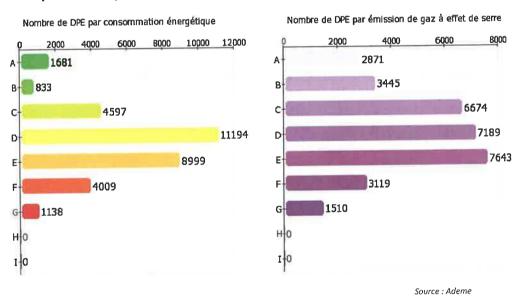
D: 29,7 % soit 29210 logements

C: 9,6 % soit 9423 logements

B: 1,3 % soit 1290 logements

A: 1,1 % soit 1129 logements

• Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE



Échantillon de 32 451 DPE exploitables toutes catégories de bâtiments et logements

• Nombre d'entreprises RGE dans l'Indre

Avertissement : une entreprise RGE peut être titulaire de plusieurs qualifications. Le nombre d'entreprises RGE par type de qualification ne correspond donc pas au norabre global d'entreprises RGE.

N 100 7 4 7 5	Cher	Eure et- Loir	Indre	Indre et Loire	Loir-et- Cher	Loret	Région Centre-Val de Loire
Nombre d'établissements du secteur construction Source : CLAP, Insee, 31/11/2015	2626	3624	1823	4949	2874	6014	21912
Nombre d'entreprises RGE	288		239	581	380	696	2616
ECO artisan	55	49	33	116	40	27	390
PPE (Les Pros de la performance énergétique)	10	32	21	33	17	43	156
QUALIBAT autre que ECO artisan ou PPE	193	313	165	402	291	518	1800
QUAUFELEC	2	3	1	7	5	8	26
NF Habitat RGE	0	0	1	Q	0	0	1
CERTIBAT	0	0	0	0	1	2	3
QUAUBOIS	31	45	40	40	52	78	284
QUALIPAC	39	60	31	65	89	78	341
QUALISOL	3	3	3	7	ð	8	30
QUALIPV	3	2	2	6	5	6	25
QUAU Forage	1	0	0	1	Q	0	2
Pourcentage d'entreprises RGE	11,00 %	11,90 %	13,10%	11,70 %	13,20%	11,60 %	11,90 %

Source : CCI Indre

1.3.3 Traitements des déchets/Economie circulaire

Présentation du territoire et des compétences du SY.T.O.M de la région de Châteauroux



Le territoire du SYTOM (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) de la région de Châteauroux est composé de :

- La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole
- La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- La Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse.

Il comporte 46 communes représentant 106 000 habitants.

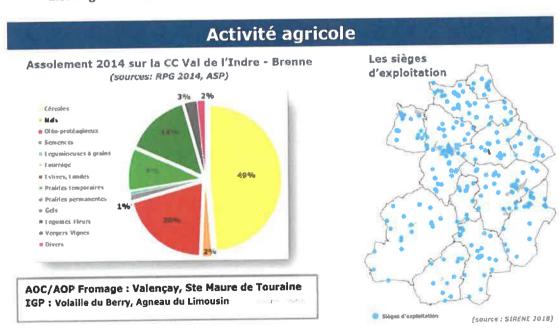
- Tonnage déchets produits par le territoire : 319 kg/hab/an
- État des équipements de tri : Centre de tri modernisé en 2015 sur Châteauroux Métropole, projet de modernisation en cours (augmentation de capacité)
- Tri à la source des bio déchets pour la restauration collective et l'habitat collectif
- Taux de tri sélectif par filière : 65Kg/hab/an d'emballages et papiers, 38Kg/hab/an de verre.

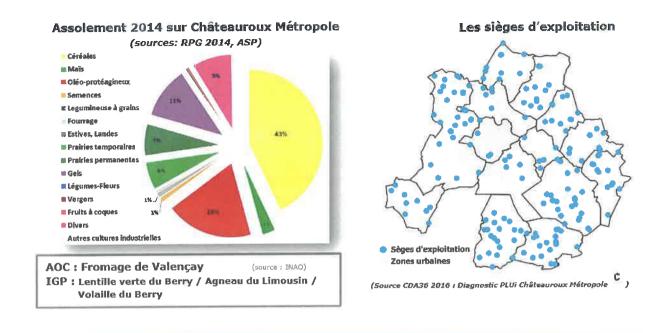
Le tri des déchets en déchetteries s'étoffe chaque année avec la mise en place de nouvelles filières : collecte du mobilier y compris des déchets rembourrés en 2019, essai sur le tri du bois A en 2021.

Dans le cadre de ses actions « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », Châteauroux Métropole s'engage également fortement dans la réduction à la source des déchets avec : la distribution de composteurs individuels (+ de 250 composteurs ont ainsi été distribués en 2020 et 200 ont été distribués ou commandés cette année).

Par ailleurs, Châteauroux Métropole a mis en place l'opération « Des poules pour moins de déchets » qui consiste à l'adoption d'un couple de poule de race « La Noire du Berry » pour valoriser les déchets organiques d'un foyer. Une poule consomme l'équivalent de 150 kg de déchets et peut produire jusqu'à 200 œufs à l'année.

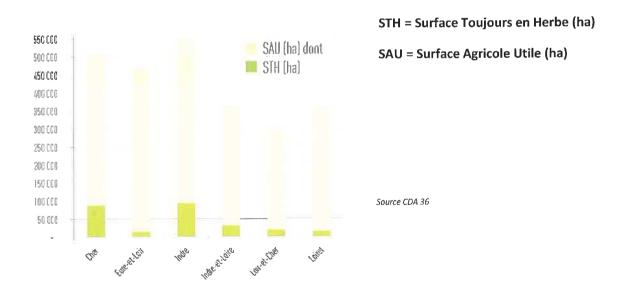
1.3.4 Agriculture et alimentation locale





Surface agricole Département de l'Indre

Répartition de la STH et de la SAU par département en 2017 (ha)



- L'Indre est également leader régional en effectifs d'élevage bio grâce aux élevages bovins et ovins.
- Hausse de 18 % de Surfaces certifiées bio dans l'Indre (11 000 hectares)
- 25 nouvelles fermes bio sont installées en 2018 pour atteindre 191 fermes.

Projet Alimentaire Territorial (PAT) - Pays Castelroussin-Val de l'Indre

Dans le cadre de la démarche Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Pays Castelroussin-Val de l'Indre s'est associé avec le Parc Naturel Régional de la Brenne, Cagette & Fourchette, le CPIE Brenne Berry, l'IREPS-FRAPS et le CIVAM du Carroir pour mener le diagnostic agricole et alimentaire.

Le Pays s'est engagé dans un Projet alimentaire de territoire intitulé « Ensemble, mettons la main à la PAT pour une alimentation plus locale et plus durable » (labellisation de niveau 1). Un Conseil Local de l'Alimentation de Proximité est en émergence.

Le Contrat Local de Santé de Châteauroux Métropole décline également la problématique de l'alimentation de proximité via l'initiative Cantines & Co.

Les enjeux identifiés

Economie Alimentaire

- √Rendre l'alimentation vecteur de création d'activités sur le territoire et source d'une dynamique sur le territoire
- ✓ Développer et faciliter l'approvisionnement et la valorisation des produits locaux auprès des restaurations traditionnelles et tables d'hôtes
- ✓ Souteriir et accompagner la mise en place d'outils collectifs de transformation et de commercialisation
- ✓ Poursuivre le travail mené dans la restauration collective

Ethuro of Gastronomia

 Valoriser la gastronomie et les produits locaux
 Populariser les produits locaux et éduquer sur leur utilisation (lien avec l'accessibilité)

Nutrition et Santé

✓ Sensibiliser et éduquer les changements de pratiques en milieu scolaire et dans le milieu gériatrique (EPHAD, ...)

Accessibilité sociale

✓ Rendre accessible les produits locaux à tous : Qu'il existe une démocratie alimentaire ; Que l'alimentation ne soit pas source d'inégalités sociales. (lien avec l'aide l'alimentaire)

Environmement

- ✓ Assurer les revenus des céréaliers par la diversification des cultures et la diminution des intrants
- ✓ Adapter les systèmes de production pour une agriculture innovante et écologiquement responsable
- ✓ Augmenter la production labellisée et notamment maraîchère
- ✓ Donner aux producteurs les moyens d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement (HVE...)

Urbanisme et menegrment du territoire

- ✓ Faciliter l'accès au foncier permettrait d'encourager les individus à exercer une profession agricole en facilitant leurs installations
- √Limiter l'urbanisation des terres agricoles qui est l'un des facteurs de déclin du monde agricole
- ✓ Développer le maillage territorial des lieux de transformations
- √ Développer le maraîchage qui consomme peu de foncier pour augmenter cette production, trop faible sur le territoire

Enjeux (ransversau)

- ✓ Favoriser l'accès aux circuits courts pour les restaurations collectives et les particuliers pour des objectifs environnementaux et sanitaires
- ✓ Encourager et animer les changements de pratiques auprès des professionnels de la restauration collective et commerciale
- √ Soutenir les producteurs en termes d'informations, de médiations envers la population mais également en termes économiques

La gouvernance partagée Pouvoirs publics Acteurs **Economiques** pays stelroussin Valorisa-Système Alimentaire Consommateurs / citoyens

1.3.5 Actions en matière de biodiversité

Aire protégée : Natura 2000

Sur le Territoire sont déclarés les sites Natura 2000 suivants :

- La Zone spéciale de conservation « Site Natura 2000 Vallée de l'Indre »
- La Zone de protection spéciale « Site Natura 2000 Brenne »
- La Zone spéciale de conservation « Site Natura 2000 Grande Brenne ».

D'autre part, la France a intégré en 1971 le réseau RAMSAR (Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau).

Sur le territoire de l'agglomération, seule Luant est concernée par la zone RAMSAR Brenne. Celle-ci donne notamment accès aux exploitants de la commune à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans le cadre de contractualisation volontaire.

ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique)

Le ZNIEFF est un inventaire des espaces naturels exceptionnels du patrimoine naturel.

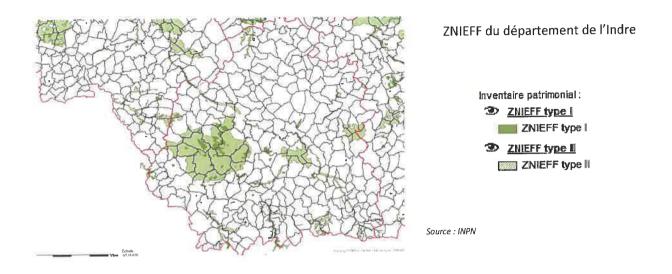
Le territoire possède des listes d'espèces inventoriées et déterminantes pour les ZNIEFF.(https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/36/tab/especes).

Elles sont classées par type. (Type I et Type II).

Les ZNIEFF de type I: espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

Schéma non exhaustif

Les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

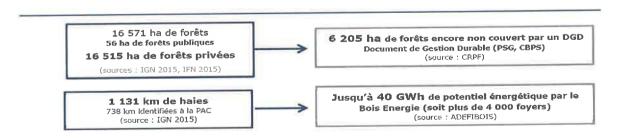


Forêts - Boisements - Haies

Forêts – boisements et haies sur Châteauroux Métropole

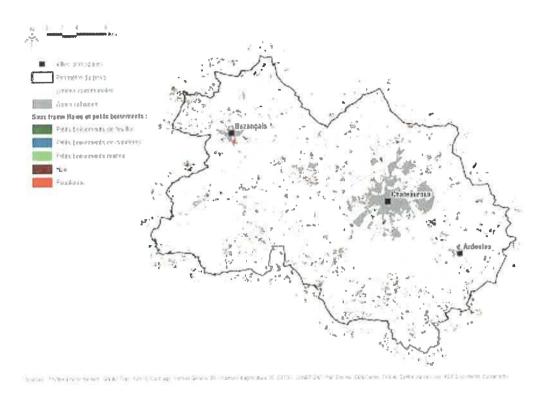


Forêts – boisements et haies sur la Communauté de communes Val de L'Indre Brenne



Source CDA 36

• Haies et petits boisements à l'échelle du Pays Castelroussin



Trame Verte et Bleue : opération « Voulez-vous (re)planter des haies ? »

La haie constitue un support essentiel à la trame verte et à la trame bleue. Outil d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement, la trame verte et bleue soulève des enjeux auxquels répond le Pays Castelroussin-Val de l'Indre par le biais d'un programme d'actions.

Ainsi, depuis 2014, le Pays Castelroussin-Val Indre organise chaque année des appels à projet pour accompagner et aider la réalisation de plantations et de restauration de trames bocagères.

Ces appels à projet s'adressent aux exploitants agricoles, aux associations, aux particuliers et aux collectivités territoriales.

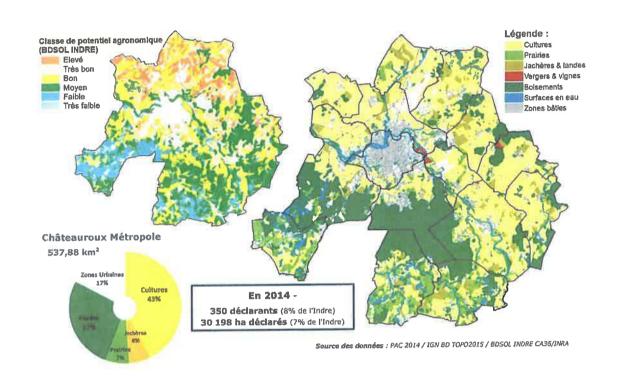
Ces opérations sont financées par la Région Centre-Val de Loire dans le Cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST).

LES CHIFFRES

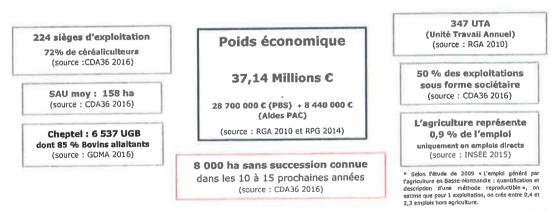
- 20 kilomètres de haies en linéaires
- 16 ha de bosquets et projets agroforestiers
- 30 000 arbres et arbustes plantés depuis 2014

1.3.6 Lutte contre l'artificialisation des sols

Occupation du sol Châteauroux Métropole



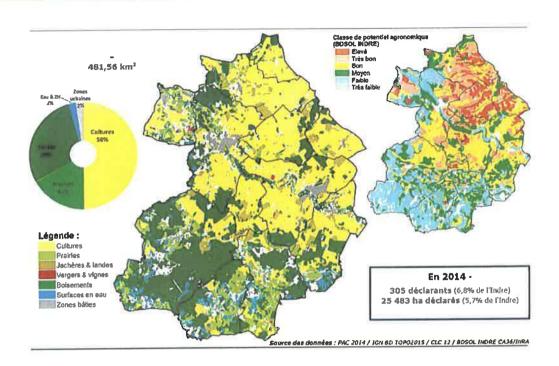
Chiffre clés Châteauroux Métropole

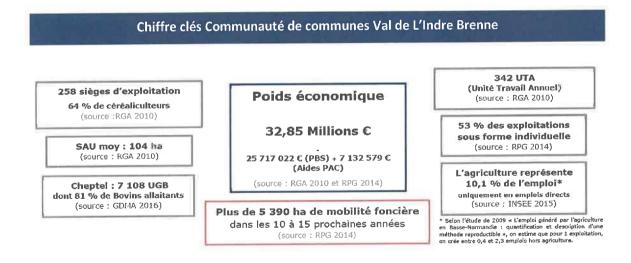


(Source CDA36 2016 : Diagnostic PLUi Châteauroux Métropole

Enjeux de Territoire - CA Châteauroux Métropole - Septembre 2018

Occupation du sol Val de l'Indre Brenne





Gérer le sol de façon économe suivant les objectifs du SCOT :

La gestion économe du sol constitue l'un des éléments fondamentaux du projet de territoire du SCOT. Avec une consommation estimée, entre 2004 et 2015, de 345 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels au profit d'espaces artificialisés, le territoire se doit de maîtriser son développement et de le localiser dans des secteurs préférentiels, où les impacts écologiques et économiques seront moindres.

Le SCOT affirme la nécessité de rechercher l'économie du foncier dans toutes les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme, à toutes les échelles du territoire. Cet objectif politique est décliné via l'organisation urbaine qui privilégie la concentration du développement urbain, mais aussi au niveau des

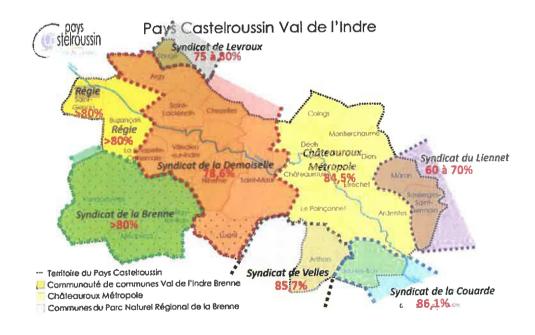
différents projets. Les extensions spatiales des villes, qu'elles soient à vocation économique, résidentielle ou d'équipement, tout comme les infrastructures ou les aménagements doivent rechercher et privilégier les solutions mettant en œuvre une recherche d'économie foncière.

1.3.7 Eau et assainissement

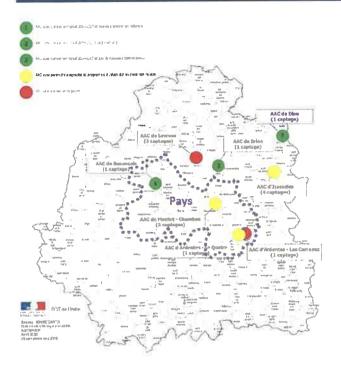
Assainissement collectif et traitement des eaux usées : Pays Castelroussin-Val de l'Indre

- Stations d'épuration : Châteauroux, Buzançais, Villedieu-Niherne, Saint-Genou
- Filtre planté : Saint-Lactencin
- Lagunage naturel: Niherne, Neuillay-les-Bois, Saint-Lactencin, Argy, Vendœuvres et Méobecq.
- Communes sans réseau collectif : Chézelles et La Chapelle-Orthemale

Rendement du réseau d'eau potable par secteur Pays Castelroussin-Val de l'Indre (année 2019)

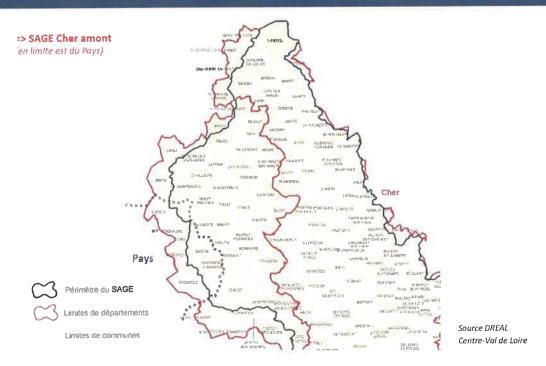


Aires d'alimentation de captages (AAC) prioritaires du Pays Castelroussin

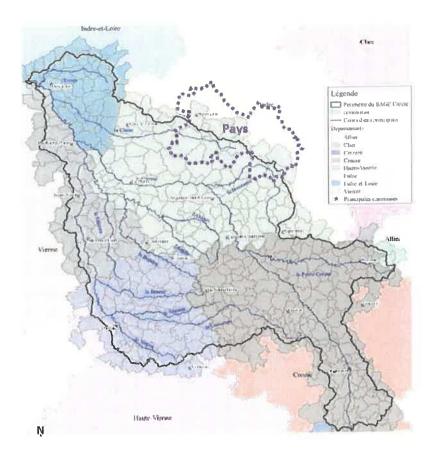


4 captages prioritaires=> 1captage avec plan d'actions (Buzançais)

Couverture du Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre par les deux SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) SAGE Cher Amont et SAGE Creuse



>> SAGE Creuse
nortie sud du Pays)



Source DREAL Centre-Val de Loire

Article 2 - Ambition du territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

2.1. De nombreux défis à relever

FORCES

- Centralité géographique (2 heures de Paris)
- Disponibilités foncières et locatives
- Qualité de vie en matière environnementale et culturelle (paysage et patrimoine)
- Participation citoyenne : conseil de développement castelroussin et conseils de quartiers
- Un certain dynamisme économique
- Tissu associatif important
- Bonne offre en équipement sportif
- Agriculture bien présente
- Territoire dont les risques naturels et industriels ont été identifiés

OPPORTUNITES

- Développement des dessertes intermodales et des mobilités douces (Pôle gare, pistes cyclables, gratuité des bus)
- Renouvellement urbain (PNRU/OPAH/ORT)
- Dispositif Cœur de Ville, Territoire d'industrie et Petites Villes de Demain
- Potentiel touristique
- Un SCOT approuvé sur le territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre
- Des initiatives en matière de développement durable et de transition énergétique
- Monter en débit : fibre optique sur les pôles et amélioration de la couverture mobile

FAIBLESSES

- Déficit de réseaux de communication : ferroviaires et numériques
- Un "creux" de la pyramide des âges entre 20 et 25 ans
- Un tissu commercial vieillissant
- Une population agricole vieillissante, une diminution du nombre d'exploitations, une dynamique d'installation modeste
- Une ressource en eau potable à sécuriser et une reconquête de la qualité de l'eau à assurer
- Une irrigation agricole importante en quantité

MENACES

- Désertification des zones rurales
- Augmentation du taux de chômage
- Offre de formation supérieure insuffisante
- Economie industrielle en déclin
- Changement climatique : risques incendies des massifs forestiers
- Développement des tensions pour la ressource en eau (industrie, agriculture, et eau potable) et pratique cultural à adapter
- Dégradation de la qualité de la ressource en eau
- Problématique de l'accès aux soins
- Vieillissement de la population

2.2 Une ambition partagée et volontariste

Conscient de ses faiblesses mais surtout fort de ses atouts, le Territoire veut profiter de sa situation géographique stratégique au cœur des grands axes pour s'affirmer comme une « Destination » (économique, touristique, résidentielle, culturelle, évènementielle...) pertinente à l'échelle du centre de la France, en particulier vis-à-vis des métropoles régionales de Tours et Orléans.

A cette fin, il entend promouvoir un développement équilibré reposant sur quatre piliers constituant les fondamentaux devant inspirer tous les projets menés sur le territoire :

- Accélérer le développement économique et l'action en faveur de l'emploi. Le territoire bénéficie d'un tissu économique assez diversifié avec la présence de nombreuses TPE et PME dans plusieurs filières, et de grandes entreprises maillant le territoire de manière assez équilibrée.
 - L'industrie textile/cuir, la métallurgie, l'agriculture, l'aéronautique, la construction, le service aux entreprises sont bien implantées sur le territoire. Les filières d'excellence (maroquinerie de luxe, industrie de précision...) sont à développer.
 - L'industrie agroalimentaire est également bien implantée avec ses activités connexes : emballage, logistique.
 - Un foncier accessible et disponible, un maillage routier favorable et la présence de l'aéroport sont des atouts majeurs pour attirer de nouvelles entreprises et faciliter le développement de celles déjà présentes sur le territoire.
 - A l'échelle des centres-villes, le territoire veut développer le commerce le proximité, garant de l'attractivité des communes et de la préservation des équilibres territoriaux.
- Moderniser l'équipement du territoire par des projets structurants. Deux projets majeurs sont sortis au cours des dernières années : la cité du numérique et le Village by CA. Ils contribuent de manière décisive à l'attractivité du territoire. Avec cette même ambition, il s'agit de poursuivre la transformation du quartier Balsan à Châteauroux, en renforçant le pôle enseignement supérieur et en y implantant une offre santé de niveau départemental. Ces grands projets se veulent complémentaires du développement de projets à l'échelle communale et des centre-bourgs afin que tous les habitants puissent bénéficier d'une offre de service complète et diversifiée.
- Offrir aux habitants des services efficaces et de qualité, contribuer à renouveler l'offre de logement en améliorant l'adéquation de celle-ci aux besoins. Le Territoire entend fidéliser ses habitants et en attirer de nouveaux en offrant à ceux-ci des logements de qualité répondant aux standards actuels (confort et consommations énergétiques notamment), ainsi que l'ensemble des services attendus par les différents publics visés (cadres, familles...).
- Valoriser l'environnement et préserver le cadre de vie. Cette ambition doit se déployer à la fois dans la reconversion des friches industrielles, le développement des énergies renouvelables compatibles avec la préservation de ce cadre de vie, notamment la filière hydrogène qui doit permettre d'accélérer la transition énergétique, les économies d'énergie (éclairage public et bâtiments publics), la protection de captages et la préservation de la ressource en eau, la promotion des mobilités douces afin que le Territoire soit identifié comme pilote et/ou exemplaire sur tous les enjeux écologiques.

Le Territoire porte ainsi une ambition parfaitement articulée avec les impératifs de la Relance (accélération des projets), d'une part, des transitions écologique, démographique, numérique et économique, d'autre part.

Au niveau opérationnel, les quatre piliers de l'ambition du Territoire se déclinent en trois axes stratégiques, qui constituent la feuille de route associée au CRTE :

- Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions,
- Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire,
- Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants.

Article 3 – les orientations stratégiques

Le projet du territoire 2021-2027 s'articule autour de trois orientations :

Orientation 1 : renforcer l'attractivité économique du territoire,

en phase avec les grandes transitions

- Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation Projets associés : Création d'emplois ; Accompagnement de l'emploi, Ateliers relais ; Développement de la formation ; Co-working ; Manufacture de proximité ; Développement des pépinières d'entreprises.
- Développer une offre commerciale dans les centres-villes
 Projets associés : création d'espaces multi-services, revitalisation de l'offre commerciale, maillage commerciale, embellissement des centres
- Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national
 Projets associés : valorisation du patrimoine touristique culturel et naturel

Orientation 2 : faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire

- Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage
 Projets associés : développement des pistes cyclables
- Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques

 Projets associés : rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation des installations
 d'éclairage public, création d'installation visant à optimiser les consommations énergétiques.
- Développer les énergies renouvelables

Projets associés : installation d'une station de distribution d'hydrogène, création d'un réseau de chaleur, acquisition de véhicules électriques

Soigner son alimentation

Projets associés : soutien et valorisation des circuits courts alimentaires

Protéger et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité

Projets associés : accompagnement du maintien et/ou renouvellement des exploitations agricoles de taille moyenne et/ou modeste vers une adaptation du modèle agricole assurant facilement le renouvellement des générations ; renforcement de l'articulation des approches liées à l'eau (anticipation du risque inondation dans l'aménagement, qualité et disponibilité de la ressource, sécurisation des approvisionnements en eau potable.

Orientation 3 : renforcer la qualité de vie pour tous les habitants

Offrir à chacun un habitat accessible et adapté

Projets associés : redynamisation des centralités, amélioration du parc existant, accompagnement des parcours résidentiels

Revitaliser les centres-bourgs

Projets associés : requalification des espaces publics

Faire du Pays un lieu culturel vivant

Projets associés : programmation culturelle, création de lieux intermédiaires, développement de l'accès à la culture

Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés

Projets associés : accompagnement de la démarche inter générationnelle, développement des équipements sportifs, développement de l'offre senior

• Renforcer l'offre de santé

Projets associés : création et extension de maisons de santé

Poursuivre et accompagner la transition numérique

Améliorer les enjeux de sécurité du territoire

Projets associés : sécurisation du territoire par l'acquisition de matériel de vidéo surveillance.

Article 4 – le Plan d'action

4.1 Contractualisations en cours

4.1.1 Contractualisations et programmes de l'État

- Le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune de Châteauroux pour une durée de 6 ans de septembre 2018 à mars 2025.

Ce programme a été créé dans le but de redynamiser les centres-villes afin de créer une nouvelle dynamique.

- Le programme Petites Villes de Demain engagé sur les communes de Déols, Ardentes, Buzançais et Villedieu-sur-Indre pour une durée de 6 ans de 2021 à 2027.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

- Le programme Territoires d'Industrie (Châteauroux Issoudun) est établi pour une durée de 4 ans à compter de sa date de signature le 22 avril 2021. Véritable stratégie de reconquête industrielle, ce programme permet d'accélérer les investissements
- industriels dans les territoires.
- La Convention Pluriannuelle d'Objectif de la Scène nationale Équinoxe qui couvre la période de 2021 à 2024 dont l'objectif est lié à l'aspect artistique de l'AGEC (Apollo et Scène nationale).
- La convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole dans le cadre du PNRU pour le quartier d'intérêt régional Beaulieu et pour le quartier d'intérêt national Saint-Jean/Saint-Jacques a été signée le 8 janvier 2020.
- Cette convention permet de favoriser la mixité sur le territoire en prévoyant une transformation profonde sur l'habitat.
- Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de Saint-Jean/Saint-Jacques, de Beaulieu et de Vaugirard/Saint-Christophe a été signé en 2015 et prorogé de 2020 à 2022. Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants et réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et les unités urbaines.
- Le Contrat Local de Santé de Châteauroux Métropole a été signé pour la période 2021 à 2026. Ce contrat permet d'améliorer l'offre de santé et d'avoir une politique de soins sur le territoire.
- Le Contrat Local de Santé du Parc Naturel Régional de la Brenne qui sera bientôt signé pour la période 2021-2026. Quatre axes de travail ont été identifiés :
 Renforcer l'offre santé, faciliter le parcours de santé, promouvoir la santé au quotidien et accompagner les vulnérabilités.
- Le Contrat Territorial des zones humides : ce contrat d'un montant de plus de 5 millions d'euros a pour objectif d'œuvrer à la préservation de la zone humide Brenne pour la période 2017-2021 avec 9 maîtres d'ouvrage dont le Parc Naturel Régional de la Brenne.
- Le schéma de développement des Energies renouvelables (SDEnR) avec le marché Inddigo pour la mission AMO du SDEnR notifiée le 27/08/2020 pour une durée de 27 mois jusqu'au 26/11/2022 dans le but d'une réflexion globale de l'optimisation du mix énergétique dans la planification urbaine et l'aménagement opérationnel.
- L'Opération de Revitalisation du Territoire sur la Ville de Buzançais et valant OPAH RU Souhaitant poursuivre la dynamique initiée sur le territoire et bénéficier de l'évolution des dispositifs mis en place par l'État, Buzançais et la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne ont souhaité s'inscrire dans l'opération de revitalisation de territoire (ORT) pour une durée de 6 ans (2020-2026).
- L'Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre
- Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre est maître d'ouvrage et structure animatrice du site de la Vallée de l'Indre. Sa candidature a été validée par les membres du COPIL le 5 octobre 2018. Les missions de l'animateur sont déterminées dans le cadre d'une convention signée avec l'État pour une durée de 3 ans. L'animateur a un rôle général d'animation et de sensibilisation aux problématiques de conservation des habitats et espèces d'intérêt européen sur le site et un rôle particulier de mise en place de contrats auprès des propriétaires ou ayants droit et auprès des agriculteurs dans le cadre des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques).
- Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est l'outil privilégié de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour mobiliser les financements dédiés à l'amélioration des milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses (stratégie de 6 ans, programme d'actions de 3 ans et feuille de route

annuelle). Il permet de répondre au plus près aux enjeux des territoires à une échelle hydrographique cohérente; de définir en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés des programmes d'action mobilisant les financements de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Quatre contrats sont portés sur le Territoire par le syndicat mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise; le syndicat mixte d'aménagement de la Bouzanne; le syndicat d'aménagement du bassin de l'Indre et le syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Théols.

4.1.2 Autres contractualisations

- Le Contrat Régional de Solidarité Territorial du Pays Castelroussin-Val de l'Indre et de l'Agglomération Châteauroux Métropole (CRST) a été signé avec la Région Centre-Val de Loire le 4 décembre 2018 pour une durée de 6 ans (délibération CPR n°18.08.26.61 du 14 Septembre 2018). Ce contrat est articulé autour de trois priorités thématiques et d'une priorité transversale permettant d'accompagner la transition écologique des territoires notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de biodiversité, et par le soutien aux Initiatives des Territoires urbains et ruraux via le dispositif A VOS ID.
- La convention territoriale globale a été signée avec la CAF pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022. Cette convention définit un cadre politique de développement des territoires ; renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation du fonds social européen (FSE) ont été établis le 18/12/2015 pour un engagement sur une programmation de 2015 à 2020 et prorogé en 2021. Ils offrent un soutien financier aux organismes qui œuvrent en faveur de l'emploi des jeunes (axe prioritaire 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion »).

- LEADER 2014-2022

La programmation LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » est un financement européen au service des territoires ruraux permettant la mise en œuvre de stratégies locales de développement rural. Le fil conducteur de la programmation à l'échelle du GAL du Pays Castelroussin est l'attractivité globale du territoire. La stratégie est déclinée en 3 axes et 5 fiches actions.

4.1.3 Les actions de coopération interterritoriale

- COT EnR Centre Nord Indre avec le Pays de Valençay en Berry (cf. page 8)
- Diagnostic agricole et alimentaire dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire avec le Parc Naturel Régional de la Brenne
- Coopération inter-GAL sur la thématique des circuits courts alimentaires
- Indre à vélo : la véloroute Indre à Vélo a été initiée dès 2010 en Touraine avec un premier tronçon reliant Azay-le-Rideau à Loches, complété d'une liaison vers Chenonceau. Aujourd'hui, le Comité d'itinéraire matérialise le partenariat entre les 10 Communautés de communes concernées sur les 350 km de l'itinéraire. Le portage du Comité d'itinéraire

par les communautés de communes traduit une démarche collective et solidaire des élus pour le développement de la véloroute Indre à Vélo.

- Développement touristique et conventions d'objectifs : le territoire de la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne n'a pas vocation aujourd'hui à disposer d'un office de tourisme du fait de sa situation géographique et de son potentiel touristique. Les élus du territoire ont donc développé depuis 2019 et 2020 des partenariats avec les offices de tourisme des territoires à proximité. Les communes de la CCVIB ont été réparties vers les trois offices partenaires identifiés : Destination Brenne (pour les communes de Neuillay-les Bois, Méobecq et Vendœuvres) ; Châteauroux-Berry Tourisme (pour les communes de Niherne, Villedieu-sur-Indre, La Chapelle Orthemale, Saint-Lactencin et Chézelles) ; Office de Tourisme du Pays de Valençay (pour les communes d'Argy, Saint-Genou, Buzançais et Sougé).

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Ces actions ou projets peuvent être pour partie fléchés dans le CRST en cours, et pour partie ne bénéficier que du seul soutien de l'État.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- -L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique);
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière);

-Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (ANCT, Cerema, Ademe, Banque des Territoires...), les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les agences techniques départementales, CAUE, CPIE, les agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de

rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

L'agent de développement territorial du Pays Castelroussin-Val de L'Indre, dont le poste est financé par la Région, pourra être mobilisé pour participer à l'animation et au suivi du CRTE pour une articulation optimale entre CRTE et CRST.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

L'appui de l'ANCT pourra être sollicité pour accompagner le territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre durant la vie du contrat.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

Le pilotage du contrat se fait sous la forme d'un écosystème de travail collaboratif entre les 3 structures : le Pays, l'Agglomération Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne :

- La direction du Pays Castelroussin-Val de l'Indre
- Le service des politiques contractuelles de Châteauroux Métropole
- La direction générale des services de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles et à mobiliser l'ensemble des dispositifs dont il dispose pour renforcer l'effet de levier du CRTE.

6.4. Engagements de la Région

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exercera principalement au titre sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- Attractivité du Territoire : Atouts touristiques des territoires, projets Alimentaires Territoriaux
- Cohésion territoriale et sociale: structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des quartiers en politique de la Ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants, notamment nautiques,
- Transition écologique et énergétique : isolation des bâtiments publics et logements sociaux, biodiversité, mobilités durables, notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique ...

Un certain nombre de projets sont à ce titre identifiés au CRST et ont vocation, quand ils nécessitent la conjugaison des financements État-Région, à figurer dans le CRTE.

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST 2018-2024 en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain Contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE, via ses autres cadres d'intervention ou les dispositifs européens.

Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier complet. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

Elle s'engage à désigner un ou des référents (référent politique et référent(s) issu(s) des services) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département

Le Département, chef de file des politiques de solidarité sociale et très impliqué en matière de solidarité territoriale, apportera son concours au CRTE en utilisant ses moyens d'ingénierie et ses nombreux Fonds thématiques d'aide à l'investissement (Fonds Sportif, Fonds Patrimoine, Fonds de Soutien à la Petite Enfance, Fonds Socio-Culturel, Fonds Une Commune—Un Logement, Fonds Départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale, Fonds d'Aide à l'Hébergement Touristique, mais aussi Fonds des Espaces Naturels Sensibles, Fonds des Espaces, Sites et Itinéraires, Fonds de Qualification — Requalification des sentiers de randonnées non motorisés / SIG - PDIPR...).

Son Fonds généraliste, le Fonds d'Action Rurale, et ses déclinaisons (Fonds Bibliothèque, F.A.R. Sport, F.A.R. Culture, Fonds de Valorisation des Archives...) pourront également être utilisés pour établir les plans de financements des actions aidées par l'État au titre du CRTE

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.6. Engagements de la Banque des Territoires

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales.

Parmi ses différents métiers, la Banque des Territoires finance les projets de territoire en mettant à leur disposition :

- ses moyens en ingénierie : par l'appui d'experts internes et des cofinancements d'études sous maîtrise d'ouvrage publique (jusqu'à 50 %),
- ses prêts de long terme : soutien à l'investissement territorial par des prêts qui se distinguent des offres pratiquées (par ses conditions financières non discriminantes quelle que soit la santé financière, la taille et la localisation de la collectivité, et par ses durées longues allant jusqu'à 60 ans pour s'aligner au plus juste sur l'amortissement des actifs),
- sa capacité d'investissement en fonds propres : par des prises de participations dans des structures de projets, en capital, en compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables.

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de certains programmes nationaux selon des modalités définies dans les conventions spécifiques à chaque dispositif. Parmi ses contributions, elle est l'un des principaux partenaires d'Action Cœur de Ville et de Petites Villes de Demain et participe également au financement de Territoires d'Industrie.

Enfin la Banque des Territoires met à disposition des collectivités territoriales (communes de moins de 20 000 habitants, EPCI et communes nouvelles de toutes tailles) le service « Territoires Conseils » pour répondre à toutes leurs questions juridiques et financières.

L'ensemble de ces solutions peut être retrouvé sur la plateforme en ligne <banquedesterritoires.fr>.

6.7. Engagements des opérateurs publics

Le territoire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateurs dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique.

Le cas échéant l'opérateur s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Il s'engage également à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention.

6.8. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Conformément aux principes propre aux CRTE, le territoire s'appuiera sur la participation citoyenne pour compléter et faire vivre son CRTE.

Les modalités de cette participation seront définies sur la base de l'expertise apportée par l'ANCT, l'objectif étant d'associer la population à la prise de décision tout en assurant la réactivité exigée par les impératifs de relance.

Le territoire s'appuie sur une démarche collaborative avec la participation de divers acteurs : (syndicats de bassin, Open data des données énergétiques d'Enedis, Conseil de développement castelroussin pour le volet implication citoyenne et démocratie participative, etc.)

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Le Conseil de développement Castelroussin sera associé à la démarche.

6.9. Maquette financière

La maquette financière récapitule les dispositifs portés par les signataires du contrat pouvant être sollicités sur la période contractuelle au bénéfice des différentes actions, en précisant :

- Le coût estimatif du projet
- Le maître d'ouvrage
- Le ou les dispositifs de financement susceptibles d'être mobilisés (ou déjà mobilisés)
- L'année prévisionnelle du démarrage du projet

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire N°6231/SG et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet ou son représentant, et par les Présidents des EPCI du territoire ou leur représentant. Un représentant du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Banque des Territoires y seront associés.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du Pays et des deux EPCI, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des Territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;

- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre. Les représentants des différents cosignataires du contrat sont associés. Le comité technique est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action ou fiche projet en annexe 2.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions. Le contrat faisant l'objet d'une révision annuelle, il sera donc possible :

- d'y intégrer de nouveaux projets portés par le Pays, Châteauroux métropole, la communauté de -communes Val de l'Indre-Brenne et leurs communs membres dès lors que ces projets auront atteint la maturité suffisante,
- de préciser les cofinancements sollicités et attribués.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le Tribunal administratif de Limoges.

Le Président

Le Président de la Communauté de du Pays Castelroussin-Val de l'Indre communes Val de l'Indre-Brenne

Le Président de Châteauroux Métropole

Luc DELLA-VALLE

Nicolas THOMAS

Gil AVEROUS

Le Préfet de l'Indre

Le Président de la Région Centre -Val de Loire

Le Président du Conseil départemental de l'Indre

Stéphane BREDIN

François BONNEAU

Marc FLEURET

La Directrice régionale de la Banque des Territoires

Sylvie Mosnier
Directrice territoriale

Sophie FERRACCI

Annexes:

Annexe 2 - Fiches projets et fiches actions

Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 3-1 Maquette financière
- 3-2 Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Contribution des opérateurs

4-1 ADEME

Annexe 5 - Annuaire





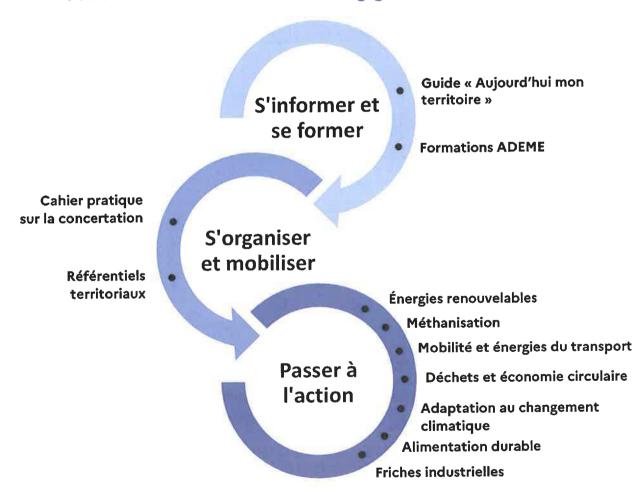
TERRITOIRES EN TRANSITION

L'offre ADEME au service de votre projet de territoire

L'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – soutient les démarches territoriales pour la Transition Énergétique et Ecologique.

Elu·e·s, directeur·trice·s et technicien·ne·s des collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour concrétiser et accélérer les projets de transition écologique de votre territoire.

Outils à destination des collectivités engagées dans la transition







L'ADEME à vos côtés

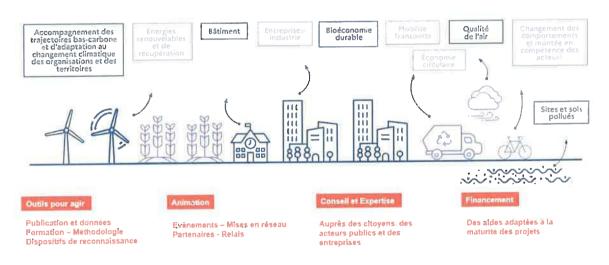
À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'intervention de l'ADEME

L'ADEME accompagne les collectivités en mobilisant les outils techniques et financiers dont elle dispose en matière de soutien à la transition écologique des territoires. Nos modalités d'intervention sont adaptées aux compétences et politiques des collectivités, et concourent toutes à une amplification du déploiement de la transition écologique.

Les services de l'ADEME aux collectivités engagées dans la transition pour :

- Vous soutenir financièrement*, en mobilisant nos différentes modalités d'aides :
 - L'aide à la réalisation d'étude,
 - L'aide au changement de comportement pour des actions spécifiques d'animation et de communication,
 - L'aide à l'innovation et à la recherche,
 - Les aides à l'investissement pour les installations/équipements.





- Vous apporter un appui technique dans la mise en œuvre de vos projets (conseils individuels et collectifs, outils, méthodes...),
- Vous informer (guides pratiques et publications),
- Vous former (sessions de formation, ateliers de sensibilisation...),
 Vous mettre en relation avec les autres collectivités et acteurs régionaux engagés dans la transition écologique des territoires, dans le cadre des différents réseaux animés par l'ADEME en région.

Vous retrouverez, dans cette plaquette, le détail de l'ensemble de ces services.

* Les modalités de mise en œuvre des crédits de l'ADEME s'inscrivent dans les systèmes d'aides en vigueur.

L'ADEME aux côtés de tous les acteurs des territoires :

En tant que collectivité engagée dans la transition, vous agissez comme **animatrice des acteurs de votre territoire**, **en les accompagnant dans leur démarche de transition**.

L'ADEME déploie ses aides et ses appuis en direction des associations et des acteurs économiques des territoires. A travers nos différents dispositifs, renforcés par le Plan de Relance, l'ADEME soutient par exemple les projets des entreprises en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, de décarbonation de l'industrie, d'énergies renouvelables...

L'ADEME s'intègre dans le dispositif partenarial des Préfets de département et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le déploiement des CRTE. Elle s'inscrit donc dans l'écosystème qui accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CRTE, aux côtés de l'ensemble des autres partenaires impliqués.

Vos contacts CRTE à l'ADEME en Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr
Tél. 02.38.24.00.06 SARAH DRAZEK
Ingénieure Démarches Territoriales
sarah.drazek@ademe.fr

Tél. 02.38.24.00.02





SOMMAIRE

RMER5	S'INFORMER, SE FOR
E5	
5	
dans votre région5	
oi mon territoire »5	
E5	
OBILISER7	
a concertation dans les plans climat »7	Le cahier pratique « la
abellisation Cit'ergie et Economie Circulaire7	Les programmes de lab
V9	
n, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs de l'ADEME9	d'accompagnement de
opper la part d'énergies renouvelables sur votre territoire9	Vous souhaitez dévelo
des plateformes territoriales de la rénovation énergétique10	Vous souhaitez créer d
opper ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur 11	Vous souhaitez dévelo votre territoire
sifier les énergies du transport11	
opper la mobilité durable sur votre territoire12	Vous souhaitez dévelo
niser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur 13	Vous souhaitez optimis
ter votre territoire au changement climatique14	
ouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon,	Vous souhaitez promo sain et local
oiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire15	Vous souhaitez réhabil





S'INFORMER, SE FORMER

Vous souhaitez vous informer et vous former sur les enjeux, les opportunités ? Découvrez l'offre ADEME!

Les ressources ADEME

Retrouvez toutes les informations sur l'action et l'actualité de l'ADEME sur notre site internet.

Plus d'informations sur :

https://www.ademe.fr/

La librairie ADEME

Consultez la documentation ADEME : de nombreuses publications sur tous les thèmes de la transition écologique répertoriées par thématique.

Plus d'informations sur

https://librairie.ademe.fr/

Les actualités ADEME dans votre région

Retrouvez directement les actualités et les actions de l'ADEME en Centre-Val de Loire sur notre site dédié.

Plus d'informations sur

https://www.centre.ademe.fr/

Le guide « Aujourd'hui mon territoire »

Ce guide pratique, à destination des élus, partage des clés de compréhension et propose des actions concrètes pour accompagner les collectivités à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.



https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amtaujourdhui-mon-territoire-complet-2020-011127.pdf



Les formations ADEME

ADEME Formation accompagne les acteurs de la transition écologique, notamment les élus et agents des collectivités, dans leur montée en compétence sur les thèmes de la transition écologique. Abordant entre autres thématiques, celles liées au climat, à l'action territoriale, et à l'économie circulaire, l'offre de formation de l'ADEME est accessible gratuitement aux collectivités. Les parcours de formation proposés aux élus comme aux techniciens intègrent, selon les modules, des modalités d'apprentissage en distanciel et en présentiel.







ZOOM: Une formation dans VOTRE collectivité

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre CRTE, vous souhaitez initier ou redynamiser votre politique territoriale de transition écologique? Vous voulez mobiliser et impliquer les élus et services de votre territoire dans sa mise en œuvre concrète? L'ADEME vous accompagne et vous propose d'accueillir une formation-sensibilisation dans VOTRE collectivité, réunissant VOS élus et VOS agents!

Deux modules de 1h30 à 2h00 sont à votre disposition gratuitement :

- Pour les collectivités « novices » : <u>Planifier la transition écologique dans mon territoire</u> et agir
- Pour les collectivités déjà engagées dans la transition écologique: <u>Agir pour</u> redynamiser la transition écologique dans mon territoire.

Plus d'informations sur

https://formations.ademe.fr/

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

MAUD BERAUD

Chargée de communication et formation externe maud.beraud@ademe.fr
Tél. 02.38.24.17.59





S'ORGANISER ET MOBILISER

Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »

Comment mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs de votre territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet territorial de transition écologique ?

Vous retrouverez, dans ce Cahier pratique « La concertation dans les Plans Climat » des points de repères, des questions clés et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante de votre démarche territoriale de transition.

Plus d'informations sur :

https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/229-concevoir-et-mettre-enoeuvre-la-concertation-dans-les-plans-climat-energie-territoriaux.html

Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire

Référentiel Cit'ergie : Air, climat et énergie

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. S'inscrire dans la démarche Cit'ergie permet à la collectivité d'organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et de se doter d'un cadre stratégique et méthodologiques avec des objectifs précis.

Cette démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence, s'articule autour de différents domaines d'actions allant notamment de la planification territoriale au patrimoine de la collectivité, de la mobilité à l'organisation interne et l'animation du territoire.

A ce jour, 11 collectivités en Centre-Val de Loire et près de 220 collectivités à travers la France, EPCI et communes de toute taille, se sont engagées dans la démarche.

Plus d'informations sur : https://citergie.ademe.fr/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.06 SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales
sarah.drazek@ademe.fr
Tél. 02.38.24.00.02





• Référentiel Economie circulaire

Le Référentiel Economie Circulaire est un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire conduites par les collectivités.

Cet outil en ligne vise à aider les collectivités dans la réalisation d'un état des lieux de la politique économie circulaire, la définition de leur stratégie d'actions, le suivi et l'évaluation de la performance globale de leur politique territoriale économie circulaire.

En s'appuyant sur la méthodologie de ce référentiel, la collectivité sera ainsi guidée pour, à la fois, définir une stratégie et une politique globale et territoriale d'économie circulaire, mais également accentuer ses actions sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire (réduction, collecte et valorisation des déchets, achats et consommation responsables, écoconception, écologique industrielle et territoriale...)

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

AUDREY MARTIEL PASSAMA

Ingénieure Économie Circulaire/déchets <u>audrey.martielpassama@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.17.60

ISABELLE COLLIN-FEVRE

Ingénieure Économie Circulaire/déchets isabelle.collin-fevre@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.08





PASSER A L'ACTION

Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME

Vous avez un projet qui participe à la transition écologique et énergétique? Découvrez s'il est éligible, de quels appuis et aides de l'ADEME il pourrait bénéficier grâce à la plateforme « Agir pour la transition ».

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/

Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire

• Les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie. Partout en France, des citoyen·ne·s et des collectivités locales de toute taille se mobilisent pour valoriser ces ressources grâce à des projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices.

Alors que de plus en plus de collectivités territoriales se posent la question de leur implication dans les projets d'ENR divers qui émergent sur leurs territoires, nombreuses sont celles qui franchissent le pas pour en devenir pilotes, ou à défaut y être associées, dans l'objectif d'en faire un vecteur de développement local et d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale.

L'association ENERGIE PARTAGEE est soutenue, notamment par l'ADEME, pour faciliter l'émergence de projets d'ENR participatifs et citoyens. L'animateur régional (Raphaël MERCEY -raphael.mercey@energie-partagee.org) est à la disposition des collectivités pour répondre aux interrogations sur le degré de participation possible des collectivités (du soutien à la facilitation, en passant par l'investissement), leur place dans les instances de décision et leur part dans la répartition des retombées économiques des projets.

L'animation multi ENR

Vous souhaitez étudier la possibilité de recourir à une solution l'ENR thermique pour chauffer votre bâti ou alimenter un réseau de chaleur? Des animateurs de terrain sont à votre disposition pour accompagner les porteurs de projets.

Plus d'informations:

Sur les chaufferies biomasse : https://www.fibois-cvl.fr/a-la-une/les-etapes-dun-projet-chaufferie-bois-2/

Sur la géothermie : AFPG - Xavier Moch - xavier.moch@afpg.asso.fr - 07 70 00 84 24

• Les Conseillers en Énergie Partagée

Ces techniciens accompagnent les collectivités dans la gestion du patrimoine bâti sur le plan énergétique (notamment dans le cadre de travaux de rénovation), avec pour objectif d'en optimiser la gestion énergétique. Ce service est proposé par différentes structures en région.





Pour en savoir plus, retrouvez selon votre département et votre territoire, la structure pouvant vous proposer ce service :

Cher: Syndicat départemental d'énergie du Cher - 02.48.50.85.40

Eure-et-Loir : ENERGIE Eure-et-Loir - 02.37.84.07.85

Indre: Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre - 02.54.61.59.59

Indre-et-Loire: ALEC37 - 02.47.60.90.70

Tours Métropole – 02.47.80.11.11

Loir-et-Cher : Pays Vendômois – 02.54.89.12.22 Pays des Châteaux – 02.54.46.09.30

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – 02.54.97.78.60

Loiret: ADIL 45-28 - 02.38.62.47.07

Les Contrats d'Objectifs Territoriaux de promotion des énergies renouvelables

Il s'agit des contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables (ou COT ENR). C'est un programme de développement des EnR à l'échelle d'un territoire (intercommunalité), il est porté par une structure publique dont son périmètre d'action couvre ce territoire. C'est un outil très opérationnel dans la concrétisation d'un Plan climat air énergie territorial et permet d'engager ainsi l'indispensable transition énergétique. Véritable partenariat, le Contrat de développement territorial des EnR permet :

- À l'opérateur territorial, porteur du contrat, de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;
- D'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

Plus d'informations sur :

https://www.centre.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/contrat-dobjectif-territorial-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

THIERRY BARRAS

Ingénieur ENR, Maitrise de l'énergie et géothermie thierry.barras@ademe.fr

Tél: 02.38.24.00.09

DAVID MAGNIER

Coordinateur de pôle david.magnier@ademe.fr

Tél: 02.38.24.09.12

Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique

Le programme SARE:

Ce dispositif de financement Certificats d'économies d'énergie, en s'appuyant notamment sur les Espaces conseils FAIRE, de développer sur tout le territoire le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.





Plus d'informations sur :

https://www.ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique

Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire

Le réseau des Chambres d'Agriculture, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME, vient en appui des collectivités. Les interlocuteurs Chambres d'Agriculture sont à la disposition des collectivités pour répondre à vos questions sur le sujet.

Plus d'informations sur :

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/methanisation/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

•

AUDREY MARTIEL PASSAMA
Ingénieure Économie Circulaire/déchets
audrey.martielpassama@ademe.fr
Tél. 02.38.24.17.60

CÉLINE MEYNIEL

Ingénieure biomasse celine.meyniel@ademe.fr
Tél. 02.38.24.09.14

Vous souhaitez diversifier les énergies du transport

Appel à projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène »

Il aide des investissements dans des écosystèmes qui associent les infrastructures de production / distribution et les usages de l'hydrogène. Les collectivités constituent des opératrices territoriales essentielles du soutien de cette filière en permettant le développement de ces nouvelles infrastructures et usages par les différents acteurs. Clôture le 14 septembre 2021

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020165

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

THOMAS BERTHEAU

Chargé de mission Systèmes territoriaux Hydrogène thomas.bertheau@ademe.fr
Tél. 01.49.01.45.62

RUVEN GONZALEZ

Ingénieur Mobilité et Transport <u>ruven.gonzalez@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.00.07





Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire

Différents dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables sont à votre service :

• La cellule régionale d'appui aux territoires peu denses

La cellule Centre-Val de Loire vient en appui aux collectivités en :

- Soutenant et accompagnant les projets des collectivités sur le plan technique, administratif et financier,
- Capitalisant les expériences et constituant un centre de ressources,
- Contribuant à l'animation de l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité.

Pour contacter la cellule par mail : centrevaldeloire@francemobilites.fr



https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire

• L'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Expérimentation des Nouvelles MObilités Durables » (TENMOD)

Cet AMI aide les collectivités à la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, et à l'expérimentation de solutions et de services de mobilité et de dé-mobilité innovants.

AAP clos en 2021. Reconduit en 2022 sous réserve.

Plus d'informations sur :

https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelmanifestation-dinteret-france-mobilites-tenmod-edition-2021

L'appel à projets « AVELO 2 »

Il soutient les collectivités volontaires pour construire leur politique cyclable et faire du vélo un mode de déplacement quotidien, notamment dans les territoires péri-urbains/peu denses. Clôture de l'AAP le 16 juin 2021. Deuxième session prévue en 2022.

Plus d'informations sur :

https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelprojets-avelo-2-ademe

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CÉLINE LAMER

Ingénieure Mobilité et Transport celine.lamer@ademe.fr Tél. 02.38.24.09.11





Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire

La généralisation du tri à la source des biodéchets

Pour généraliser le tri à la source des biodéchets en déployant des solutions de proximité (compostage partagé ou autonome, broyage des déchets verts, etc.) et/ou de collecte séparée et valoriser localement les déchets alimentaires triés à la source (plateforme de compostage), l'ADEME finance l'étude préalable.

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/subvention-a-etude-prealable-tri-a-source-traitement-biodechets-menages-70

• La Tarification Incitative des déchets

Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Un appel à candidature va également être ouvert pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre la tarification incitative pour optimiser le service de gestion des déchets et en réduire la production. Il prendra la forme d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets et pour certains investissements associés.

Délai de dépôt des dossiers : du 04/06/2021 - 12:00 au 15/12/2021 - 18:00

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210526/aac-ti2-cv2021-114

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance

L'étude préalable:

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dune-etude-prealable-a-mise-place-a-lextension-tarification-incitative

L'investissement et/ou la mise en œuvre opérationnelle:

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-a-linvestissement-a-mise-oeuvre-tarification-incitative

• Le référentiel économie circulaire

Présenté dans la partie « S'ORGANISER ET MOBILISER », le référentiel sert également d'appui aux collectivités pour optimiser la gestion des déchets.

Voir : Référentiel Economie circulaire page 8





Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique

L'outil TACCT

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. Avec TACCT et l'accompagnement de l'ADEME: diagnostiquez, préparez une stratégie, montez un plan d'action, suivez et évaluez votre démarche d'adaptation au changement climatique.

Plus d'informations sur :

https://tacct.ademe.fr/

ORACLE: Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement cLimatiquE

ORACLE est un outil à disposition de la recherche, du développement agricole mais également des territoires, capable de produire des indicateurs parlants, qui permettront aux ingénieurs et conseillers de construire les nouvelles pratiques agricoles d'un territoire. L'outil cible à la fois les productions végétales (cultures annuelles et pérennes) ainsi que les productions animales.

Plus d'informations sur :

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/le-changement-climatique/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr
Tél. 02.38.24.00.06

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales sarah.drazek@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.02

Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local

L'alimentation a des impacts importants sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, sur la consommation d'eau mais aussi sur la biodiversité et la déforestation. De la fourche à la fourchette : comment diminuer les impacts environnementaux liés à notre alimentation ?

L'ADEME peut vous accompagner :

 Au travers d'études de diagnostic ou d'accompagnement permettant d'effectuer un état des lieux du système alimentaire en place et de déterminer la faisabilité d'une solution alternative à moindre impact environnemental

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/subvention-etudes-prealables-a-demarche-projet-dalimentation-durable





 Au travers d'actions de communication, formation, animation destinées à faire évoluer les pratiques d'un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/actions-faveur-transition-ecologique

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

PHILIPPE MOINAT

Ingénieur Bioéconomie, systèmes agricole et alimentaire durables

<u>philippe.moinat@ademe.fr</u>

Tél. 01 49 01 45 60

Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire

Vous êtes une collectivité de moins de 100 000 habitants et vous souhaitez vous engager dans des démarches d'anticipation à la requalification des friches polluées, afin d'intégrer ces espaces dégradés dans votre planification territoriale, l'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers d'études de diagnostic et d'études à la conduite des opérations d'aménagement des friches, polluées ou non, de votre territoire
- Au travers de son appel à projets « Reconversion des friches polluées » dès son ouverture en 2022, pour lequel vous pourrez bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CHRISTOPHE LOUAZE

Ingénieur Friches urbaines et sites pollués <u>christophe.louaze@ademe.fr</u> Tél. 01 49 01 45 67





ADEME - Agence de la transition écologique Direction Régionale Centre - Val de Loire - Orléans

5 Route d'Olivet - CS 50021 45074 Orléans Cedex 2

02.38.24.00.00

ademe.centre@ademe.fr

Pour plus d'informations, contactez la Direction Régionale de l'ADEME et vos interlocuteurs référents,

retrouvez ici leurs coordonnées par thématique et par département :

https://www.centre.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact

	Fiche n°	projet	Maître d'ouvrage	Avancement du projet	Etat des lieux	Indicateurs	Objectifs quantitatifs	Objectifs qualitatifs	Année actions engagées
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais	projet	Absence de site dédié sur la cor	Non estimé à ce jour	Non estimé à ce jour	Valoriser le site du Prieuré Sainte Croix en centre ville	
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.2	Reconversion de l'ancien Centre de Tri Postal	Châteauroux Métropole	projet		Fréquentation de la Mission Locale	10 residents a 2022 / 18 residents	Espace d'intervention plus convivial et adapté au service des jeunes de 16 à 25 ans	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de		Artis'Up, Manufacture de Proximité	Châteauroux		A ce jour pas de projet d'une	nombre de résidents et nombre de	à 2023/ 21 résidents à 2024 / 22 résidents à 2025/ 2 salaries à	Stimuler le territoire + Espace de travail convivial pour les adhérents et permettre un lieu	
compétences et de formation Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.3	Reconversion du site Balsan	Métropole Châteauroux	projet	telle envergure sur le territoire site actuellement en friche -	surface de friches totale à réhabiliter	à 2025 surrace de friches totale a réhabiliter : 2,78 hectares et "espace public" 1,16 hectares - nombres de logements 45 - étudiants à terme 650 Personnels HEI/ISTEC : 40 Étudiants IFSI-IFAS : 450 Personnels IFSI-IFAS : 25	d'échanges Résorption surface de friches - Amélioration du cadre de travail avec des batiments neufs et répondre à un besoin de formations	2021
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de	1.4	Réaménagement de la Banque de France	Métropole Châteauroux Métropole	projet projet	12 entreprises de la pépinière à Chateauroux	et nombre de logements accélérer le nombre d'entreprises supplémentaires intégrant la pépinière	Personnel Pôle santé · 110	réhabilitation du batiment	2022
compétences et de formation Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.6	Bacanyarcian da l'ancianna ucina Cárabatil	Châteauroux Métropole	projet		реринеге	1400 m ² d'atelier + 2 à 4 artisans en place	répondre à une forte demande d'ateliers à la location	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.7	Réhabilitation d'entrepôts Reconversion	Châteauroux Métropole	projet		Bâtiment logistique : nombre de m² réhabilités et nb de m² loués/an	4000 m² à la location	développement d'une offre immobilière d'entreprises	2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.8	Reconversion des emprises Sernam	Châteauroux Métropole	projet			fréquentation piétonne	meilleure continuité du tissu urbain - implantation d'activités économiques	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.9	Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges sur la commune de Saint-Lactencin	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Nouvelle tranche nécessaire au développement économique de la zone. Mise à jour de l'étude de développement économique à l'échelle du Pays courant 2022.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	Parcelle de 12 000 m² à proposer en lots	Développer l'économie en préservant le périmètre de protection du captage d'eau potable de la Grosse Planche	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.10	Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendoeuvres sur la commune de Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Nouvelle tranche nécessaire au développement économique de la zone. Mise à jour de l'étude de développement économique à l'échelle du Pays courant 2022.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	4 parcelles d'une surface totale de 3 hectares	Répondre aux besoins des porteurs de projets	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.11	Reconversion de la friche industrielle Europalu à Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Démolition et désamiantage des anciens bureaux de l'entreprise Europalu. Etude de faisabilité de reconversion du site en 2023.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	Création d'emplois	Suppression d'une friche	2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.12	Réhabilitation de la scierie de Méobecq	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	action	Activité en place. Acquisition de 6 parcelles et de plusieurs hangars par la collectivité.	Nombre d'emplois créés, volume de bois	Création de 6 emplois	Maintien de l'activité de sciage à façon pour les professionnels et les particuliers	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.13	Espace Multi-services	Ardentes	projet		nombre de services proposés + nombre d'usagers qui fréquentent la structure			2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.14	Création d'un multi-services	Argy	action	Seul commerce du village	Nombre d'emplois créés, nombre de services proposés et taux de fréquentation	Un commerce en activités	Création d'un service à la population	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.15	Réaménagement de la rue de la Poste (Action cœur de ville)	Châteauroux		creations de commerces sur 2019 : 330 et radiations sur 2019 : 409 sur le département de l'Indre	Fréquentation piétonne mètre linéaire de rue réaménagée et taux de vacance des locaux commerciaux		Effort esthétique et cohérence de l'aménagement	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.16	Réhabilitation des Halles	Châteauroux	projet		Fréquentation des Halles + taux de remplissage des étals + nombre d'animations annuelles			2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.17	·	Châteauroux Métropole	projet		fréquentation piétonne de la gare SNCF + carrefour		meilleur continuité du tissu urbain	2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.18	Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	action	Seul commerce du village Nécessité de redynamiser la	Nombre d'emplois créés, nombre de services proposés et taux de fréquentation	Un commerce en activités	Création d'un service à la population	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.19	Réhabilitation d'un commerce en centre-bourg	Villedieu-sur-Indre	action	zone. Projet d'accueil d'un commerce alimentaire.	Création d'emplois et taux de fréquentation	Un nouveau commerce alimentaire	Création d'un service à la population	2021
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.20	Rénovation Musée Bertrand	Châteauroux Métropole	projet	41 % des touristes visitant l'Indre s'y rendent pour découvrir les musées -	nombre de visiteurs + flux touristique		promotion de l'offre touristique - revalorisation du quartier historique et du patrimoine architectural	2023
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.21		Châteauroux Métropole	projet		nombre de visiteurs + flux touristique		Centre à rayonnement Départemental	

Orientation n° 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions

					Site communautaire amenage				
					en 2014. Travaux nécessaires				i
Accompagner les dynamiques			Communauté de	action	au regard de l'importante	Nombre de visiteurs	10 911 visiteurs en 2019 et 17 250	Développer l'attractivité du	1
touristiques vers un rayonnement		Création d'un local au plan d'eau de Saint-	communes Val de		fréquentation du site en		visiteurs en 2020	site	i
régional et national	1.22	Genou	l'Indre Brenne		période estivale.				2021

Fiche projet Création d'une salle de formation à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes orientations
Action n°	1-1
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaiterait disposer d'une salle, éventuellement au sein du Prieuré Sainte-Croix, pour pouvoir accueillir des réunions ou formations toute l'année.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Non renseigné à ce stade du projet
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Non renseigné à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	Planning d'occupationNombre de formations proposées

Fiche Projet Reconversion de l'ancien Centre de Tri Postal CRTE 2021-2027

Orientation stratégique	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les
n°1	grandes transitions
A ati a 0	1.2
Action n°	1.2
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre externalisée
	Type loi MOP
Description de l'action	Construit en 1955 par Jacques Barge, architecte de renom, ce bâtiment est vacant depuis 2009, date à laquelle la Poste a choisi de transférer l'activité de tri à Bourges. Aujourd'hui, l'ancien Centre de Tri Postal de Châteauroux est enclavé sur la parcelle de la Gare Routière, situé au cœur du quartier de la Gare de Châteauroux. Tout en bénéficiant d'un emplacement stratégique, l'absence d'accès routier au bâtiment est un frein à sa reconversion. Aussi, la Ville de Châteauroux souhaite acheter et réhabiliter ce bâtiment afin d'y installer des services publics pouvant profiter des nœuds multimodaux présent à proximité immédiate (Gare routière, gare ferroviaire et gare urbaine). Il est envisagé d'installer dans ce bâtiment les services de la Mission Locale qui seront amenés à se développer dans les prochaines années pour répondre aux dispositifs nationaux liés à l'accompagnement des jeunes. Des services de l'agglomération pourront également être relocalisés dans ce bâtiment afin de créer une synergie entre les différentes activités présentes. Le bâtiment accueillera également un abri vélo sécurisé en lien avec le
	pôle multimodal.
Partenaires	Châteauroux Métropole
	Mission Locale
	Etat DSIL Cœur de Ville
Coût prévisionnel	3 100 000 € TTC
Plan de financement	Dépenses : 2021 : 100 000 € TTC 2022 : 2 500 000 € TTC 2023 : 500 000 € TTC 2024 : 0 Recettes : En cours de définition
Calendrier	2021 : Rédaction du programme en interne Consultation maitrise d'œuvre 2022 : Etudes de maitrises d'œuvre Consultation des entreprises
	2023 : Travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	 Fréquentation de la Mission Locale Reconversion d'une friche en centre-ville
highoses	- Neconversion a une mene en centre-ville

Fiche Projet Artis'Up, Manufacture de Proximité

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.3
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole ou la Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	L'association Artis Up porte un projet de tiers- lieu appelé Manufacture de proximité consistant à accueillir des créateurs d'entreprises basées sur la création artisanale afin de leur permettre de démarrer leur activité dans les meilleures conditions financières et techniques possibles. L'idée est de créer un lieu d'échanges, de convivialité et de rencontre autour de la fabrication artisanale et de donner envie d'entreprendre dans un cadre favorable. L'utilisation d'un parc machine commun favorisera la montée en compétence des différents publics (artisans, demandeurs d'emploi, étudiants et personnes en reconversion professionnelles). Le projet se développera sur le site de l'ancienne usine Mead en entrée de zone industrielle du Buxerioux sur 1 500 m².
Partenaires	Châteauroux Métropole s'engage à porter les travaux d'aménagement estimés à 500 000€ Artis'Up s'engage à faire fonctionner la Manufacture de Proximité en louant des espaces aux résidents. A ce jour, le montage financier est encore à valider en raison de subventions que l'association pourrait obtenir et qui nécessite un calendrier d'achèvement des travaux sous 12 mois, intenables avec les obligations juridiques de la collectivité si elle est maître d'ouvrage. Une solution (en cours de vérification juridique) apparait : le porteur de projet créerait une SCIC SAS à but lucratif et distribution de dividendes encadrés ; elle porterait ainsi les travaux en

	contrepartie d'une subvention de l'agglomération.
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissements : Travaux d'aménagements : 500 000€ Machines traditionnelles : 200 000€ Machines numériques : 200 000€
Plan de financement	Subventions de France Tiers Lieux : 300 000€ pour les machines Subventions régionales : A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR Subventions Châteauroux Métropole : 500 000€
Calendrier	Juin 2021 : estimation des travaux Septembre 2021 : début des travaux Janvier 2022 : ouverture de la Manufacture de Proximité
Indicateurs d'évaluation proposés	10 résidents à 2022 / 18 résidents à 2023 / 21 résidents à 2024 / 22 résidents à 2025 / 2 salariés à 2023 / 2 salariés à 2024 / 3 salariés à 2025

Fiche Projet Reconversion du site Balsan

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.4
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Communauté d'agglomération
Maître d'oeuvre	Maitrises d'œuvre externalisées – Oikos (Aménagement Carreau Est) (Lancement des consultations à venir)
Description de l'action	Le quartier Balsan est en reconversion depuis plus de 20 ans. Ces dix dernières années, la CCI a aménagé l'aile Ouest pour accueillir l'école d'ingénieur (HEI) et la partie centrale des bâtiments accueille depuis 2020 une Cité du Numérique en partenariat avec le Crédit Agricole.
	Comptant une superficie de 4,8 hectares, les usines de l'ancienne manufacture Balsan représente un enjeu de requalification stratégique pour le territoire. L'emplacement privilégié de ce site, assorti de l'impulsion des premières réhabilitations, encourage l'implantation de nouveaux équipements sur ce site qui ont vocation à renforcer sa polarité. Ainsi, plusieurs projets sont identifiés dans les prochaines années. La CCI de l'Indre envisage une extension des locaux de HEI pour l'implantation d'une école de commerce tandis que la Région Centre Val de Loire souhaite réhabiliter les bâtiments de l'aile Est pour accueillir l'Institut de Formation en Soins Infirmiers. Ces deux programmes viendront renforcer l'éco-campus Balsan.
	En parallèle un appel à projet, inscrit dans le dispositif « Réinventons nos Cœurs de Ville », a été lancé sur les bâtiments au nord du site. Les offres programmatiques de cet appel à projet portent sur le déménagement de la Clinique Elsan, proposant de ce fait une alternative à un départ en périphérie, et la création de logements. La synergie de ces programmes, portés par des maitrises d'ouvrages distinctes, encourage la diversité des fonctions et leur proximité pour contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire. Châteauroux Métropole accompagne l'ensemble de ces opérations par la conduite de travaux de remise en état du foncier (démolition, désamiantage, dépollution, curage) et des travaux d'aménagement urbain sur les espaces publics du site.
	Il est à noter que l'ensemble des bâtis du site Balsan est inscrit au titre des monuments historiques par l'arrêté du 12 décembre 1996.
Partenaires	Etat : fonds friche en discussion DRAC : pas de financement mobilisable sur les travaux ANCT – PUCA : Dispositif Réinventons nos Cœurs de Ville

	Région Centre Val de Loire : Réhabilitation de l'aide Est pour
	déménagement de l'activité IFSI IFAS
	CCI : Réhabilitation du bâtiment 4 pour la création d'une école de
	commerce ISTEC
	Groupement privé : Réhabilitation des bâtiments 2, 5, 6 et 7 pour le
	déménagement de la Clinique Saint-François (création d'un pôle
	santé) et la création de logements
Coût prévisionnel	Coût global de l'opération pour Châteauroux Métropole : 8 392 775€
	HT
	Déficit d'opération de 8 293 937 € HT
Plan de financement	<u>Dépense</u> :
	2021 : 20 000 € HT
	2022 : 2 453 575 € HT
	2023 : 96 000 € HT
	2024 : 5 373 200 € HT
	Recette:
	2021 : 98 000€ (cession CCI)
Calendrier	2021 : Etudes structures
	Mise à jour EQRS
	2022 : Démolition des travées entre les bâtiments 4 et 5
	Construction d'un mur de refend
	Travaux de dépollution des bâtiments 2,5, 6 et 7
	Mise hors d'eau et hors d'air provisoire des bâtiments 2, 5,6 et
	7
	Etude de pollution de l'île du Flockage
	2023 : Restauration du porche bâtiment 4
	Restauration de la passerelle entre les bâtiments 4 et 5
	Confortement et restauration du mur d'enceinte de la rue
	haute
	Aménagement des abords école de commerce
	2024 : Aménagement de la rue haute
	Aménagement du Carreau Est
	Renaturation de l'île
	Liaison douce sur les berges de l'Indre
	Création d'un parking en ouvrage
Indicateurs d'évaluation	Étudiants HEI/ISTEC à termes : 650-700
proposés	Personnels HEI/ISTEC : 40
	Étudiants IFSI-IFAS : 450
	Personnels IFSI-IFAS : 25
	Personnels Pôle santé : 110
	Surface de friche totale à réhabiliter : 2,78 hectares
	Surface de friche « espace public » à réhabiliter : 1,16 hectares
	Nombre de logements créés : 45 logements

Fiche projet

Réaménagement des anciens locaux de la Banque de France

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du
	territoire en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.5
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Châteauroux a acquis, fin 2019, les anciens
	locaux de la Banque de France, situés place
	Lafayette.
	Ce bâtiment doit être aménagé afin d'accueillir
	la Pépinière d'entreprises située place Voltaire,
	une partie des archives municipales ainsi que la
	Direction Municipale de la Sécurité Publique.
	Ce projet permettra d'aménager un immeuble
	aujourd'hui désaffecté, en centre-ville.
	Le bâtiment à aménager représente une surface
	de 2 900 m² et le coût prévisionnel de
	l'opération s'élève à 3,625 M € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel d'investissement pour la
	réalisation de l'opération est de 3,625 M€ HT.
Plan de financement	Financement :
	CRTE
	Châteauroux Métropole :
	Total : 3 625 000 € HT
Calendrier	Les études de conception sont en cours, pour
	une consultation des entreprises de septembre
	à octobre 2021.
	Démarrage prévisionnel des travaux en février
	2022 pour une livraison en mars 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'occupants à la pépinière
	d'entreprises

Fiche Projet Reconversion de l'ancienne usine Cérabati Construction d'ateliers-relais

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du
Action n°	territoire en phase avec les grandes transitions 1.6
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
Maitre d Odvrage	Communauté d'agglomération
Maître d'œuvre	Externe – à définir
Description de l'action	Le réaménagement de l'unité foncière et bâtie
Description de l'action	de Cérabati apparaît comme une nécessité pour
	favoriser sa reconversion et créer les conditions
	favorables à l'implantation de nouvelles
	entreprises sur la ZI du Buxerioux.
	La création d'ateliers-relais doit répondre à une
	demande forte actuellement non satisfaite sur
	le territoire de l'Agglomération. Ils seront
	construits sur une emprise de 2900 m² dans le
	prolongement du projet Hyber mais seront
	directement visibles et accessibles depuis le
	boulevard d'Anvaux, sur une emprise
	actuellement en cours de démolition.
	Ces espaces se composeront de 4 ateliers de
	300 m² pouvant être regroupés par 2 et d'un
	espace commun de 200m² permettant aux
	artisans de disposer d'un espace d'accueil de
	clientèle et d'un espace showroom.
	Silvent of the second
Partenaires	Fonds friches dans le cadre de la reconversion
Coût prévisionnel	Dépenses :
	Maitrise d'œuvre/prestation intellectuelles :
	156 000€
	Traitement de sols – Terrassement : 196 000€
	Construction bâtiment : 1 536 000 €
	Aléa : 24 000 €
	TOTAL: 1 912 000 €
Plan de financement	Recettes potentielles : Ces bâtiments seront mis
	en location auprès d'artisans pour une durée de
	2 à 3 ans. Une rotation est en effet nécessaire

	pour assurer un renouvellement du public
	accompagné. Le prix de location de ce type
	d'immobilier est estimé à 40 €/m²/an. Ces
	recettes sont évaluées sur la durée
	d'amortissement du bien soit 9 ans en
	moyenne.
Calendrier	Consultation pour choix du maitre d'œuvre : fin
	2021
	Conception: 1 ^{er} semestre 2022
	Travaux : mi 2022-fin 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	1400 m ² - 4 ateliers
	Objectif de 2 à 4 artisans en place

Fiche projet Réhabilitation d'entrepôts- Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du
A	territoire en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.7
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Communauté d'agglomération
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre interne : services techniques
	de Châteauroux Métropole
Description de l'action	La réhabilitation des entrepôts existants aura deux objectifs :
	Le développement d'une offre d'immobilière
	d'entreprise en matière de logistique.
	Le stockage de matériels appartenant à la collectivité.
	Concernant le premier objectif, il s'agit de proposer un produit faisant actuellement défaut sur le territoire communautaire et permettant à des entreprises de trouver des espaces de stockage répondant aux normes en vigueur pour des périodes de courte durée en fonction de leurs pics d'activités ou à plus long terme.
	Le bâtiment concerné, situé en position centrale du site, jouxte le futur dépôt bus. Composé de 3 cellules et d'un espace de circulation latéral, il offre en façade un quai de déchargement et trois portes sectionnelles ainsi qu'une zone de manœuvre d'environ 5000 m² accessible directement depuis le boulevard d'Anvaux.
	Sur le second volet, les grandes halles couvertes situées au fond de la parcelle, en limite avec l'entreprise Pyrex sont conservées par Châteauroux Métropole à des fins de stockage de matériel. L'emprise conservée par la collectivité représente 17205 m² dont 12 500 m² couverts (les espaces qui seront remployés pour la récupération des eaux de pluie sont inclus dans ces surface). La voie qui ceinture le site est conservée afin de ne pas hypothéquer les besoins futurs de desserte, elle ne sera toutefois pas

	ouverte à la circulation mais aura fonction de
	desserte des bâtiments communautaires.
Partenaires	Dépenses intégrées dans le déficit d'opération
	présenté au fonds friches
Coût prévisionnel	La réhabilitation du bâtiment à vocation logistique implique la réalisation d'une étude structure ainsi que des travaux : - de désamiantage de la toiture, - de recouverture, - de curage du bâtiment, - de réaménagement des 3 cellules (1 cellule de 2500 m² ainsi que 2 cellules de 1800 m²) et des espaces de circulation - la création d'un système de sécurité incendie (sprinklage et murs coupe-feu), - la rénovation de la façade, des portes et la fermeture du bâtiment
	L'ensemble de ces interventions est estimé à 4 093 000 € H.T. La remise en état de l'entrepôt pour les besoins de la collectivité représente un coût prévisionnel de 135 000 € H.T (diagnostic et révision de toiture + curage).
Plan de financement	Le bâtiment logistique sera proposé à la location pour du stockage pour un montant de loyer prévisionnel de l'ordre de 36 €/m²/an.
Calendrier	Bâtiment logistique: Consultation des entreprises: fin 2022 Travaux: 2023-2024 Bâtiment communautaire: Travaux programmés en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	4000 m² à la location

Fiche projet Reconversion des emprises Sernam au sein du secteur Gare de Châteauroux

Orientation stratégique	Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les
n°1	grandes transitions
Action n°	1.8
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	Châteauroux Métropole
Description de l'action	Le secteur gare de Châteauroux, coupant aujourd'hui une partie de la ville en deux va connaitre une transformation durable pour assurer une meilleure continuité du tissu urbain.
	Le projet se décompose en deux grandes phases. La première concerne la requalification du parvis de la gare et des voies adjacentes pour en faire un lieu d'apaisement et renforcer les continuités en direction du centre-ville. La seconde phase concerne l'aménagement des emprises Sernam et la mise en œuvre d'une passerelle traversant les voies ferrées et connectant le pôle multimodal au centre commercial carrefour situés au sud des voies.
	En effet, la requalification de ce secteur passe par la reconversion des emprises Sernam qui accueillent aujourd'hui des hangars logistiques. La collectivité a engagé depuis 2018 avec la SNCF des études pour permettre la libération ferroviaire de ces emprises et leur acquisition par Châteauroux Métropole. L'enjeu est d'installer sur ce site des équipements publics ou des locaux d'activités économiques. Une OAP est dédié à ce secteur au sein du PLUi.
Partenaires	SNCF Réseau – SNCF Immobilier
Coût prévisionnel	Travaux de libération ferroviaire : 1 509 000 € TTC Travaux de démolition des emprises : 1 792 000 € TTC Acquisition foncière : 475 000 € TTC Mission de sécurité ferroviaire : 27 000€ TTC
Plan de financement	<u>Dépense</u> : 2021 : 975 400 € TTC 2022 : 2 827 600 € HT
Calendrier	2021 : Etudes d'exécution SNCF Diagnostic avant travaux pour démolition des Halles Sernam 2022 : Acquisition des emprises Travaux de libération ferroviaire Travaux de dépollution et de démolition des Halles Sernam
Indicateurs d'évaluation	Implantation d'équipements ou d'activités économiques sur les
proposés	emprises Sernam
	Fréquentation piétonne zone commerciale « Carrefour »

Fiche projet Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges sur la commune de Saint-Lactencin CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.9
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre
Mattre d ouvrage	Brenne
	EPCI
Description de l'action	Située sur la commune de Saint-Lactencin, la
	zone artisanale « Les Terres Rouges » a été créée
	par la Communauté de communes en 2006. La
	première tranche de viabilisation a été réalisée
	en 2007 avec la création de 6 terrains
	constructibles d'une surface unitaire d'environ 2
	000 m². Lors de cette première tranche, les
	équipements publics (bassin de gestion des eaux
	pluviales et bassin incendie) ont été créés et ont
	été dimensionnés pour l'intégralité de la zone
	d'activités.
	La première entreprise (SARL A.M.C.) s'est
	installée sur cette zone le 1er janvier 2010. La société GRAINETERIE BERTRAND s'est
	implantée sur cette zone au printemps 2012 après avoir acheté deux terrains situés en
	bordure de route.
	La Communauté de communes a ensuite procédé
	à la construction de deux ateliers relais en 2016
	qui ont été loués à deux entreprises dès la fin des
	travaux. Ces deux ateliers relais sont
	actuellement occupés par les sociétés ABC
	DEPANNAGE et BERRY VET.
	Les deux derniers terrains disponibles sur cette
	première tranche ont été cédés en décembre
	2017 à la GRAINETERIE BERTRAND pour
	réaliser un agrandissement et en février 2018 à
	SO.FI.AD Immobilier pour l'installation d'un
	centre de contrôle technique automobile.
	La deuxième tranche de cette zone d'activités a
	été réalisée en 2019 et 2020. Elle a permis la
	création de 8 lots supplémentaires d'environ 2
	000 m² chacun. Deux terrains viennent d'être
	vendus pour l'installation d'un cabinet de
	kinésithérapie et d'une imprimerie.
	Afin de terminer l'aménagement de cette zone et
	pour permettre l'installation d'activités
	commerciales en bordure de route, la

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne souhaite procéder à la dernière extension située entre la RD et les parcelles existantes. Cette zone d'activités étant située dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable de la Grosse Planche, une attention particulière est portée sur la gestion de l'environnement. Ainsi, aucune activité polluante ne sera tolérée sur cette zone d'activités. Elle est, et restera, à dominante artisanale, commerciale et tertiaire. L'opération comprend: - l'acquisition du foncier: parcelle d'environ 12 000 m² - la création d'une voie d'accès - l'extension des différents réseaux.
Partenaires	 Délibération de l'EPCI pour acter ce projet et permettre le lancement des consultations. La mise à jour de l'étude stratégique de développement économique à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre est planifiée pour le 1^{er} semestre 2022 et consolidera les objectifs de ce projet.
Coût prévisionnel	200 000 € HT d'investissement déclinés comme suit : - acquisition : 30 000 € ; - permis d'aménager et maîtrise d'œuvre : 25 000 € ; - travaux : 145 000 €
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : - DETR - Vente des terrains - Emprunt
Calendrier	- 2021 : rédaction du programme - 2022 : consultation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises - 2022-2023 : travaux.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créésNombre de lots viabilisés

Fiche projet

Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendœuvres sur la commune de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.10
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La zone industrielle « Buzançais - Val de l'Indre » s'étend actuellement sur une surface d'environ 120 ha. Elle regroupe 28 entreprises représentant environs 1 100 salariés. Le taux de remplissage de cette zone est supérieur à 85 %. Afin de pouvoir proposer de nouveaux terrains viabilisés aux porteurs de projet souhaitant s'implanter sur la communauté de communes, les élus souhaitent étendre la zone située route de Vendœuvres. L'actuelle rue Ledoux, qui dessert le Centre de Secours Principal de Buzançais, servira d'amorce à ce futur aménagement. La réalisation de cette extension est déjà prévue dans la SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre, figure au PLU de la commune de Buzançais dans lequel les parcelles identifiées pour cette première tranche sont classées en 1AUy. L'étude de stratégie économique réalisée en 2013-2014 avec Châteauroux Métropole indiquait un manque de foncier disponible à l'échelle de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Cette étude préconisait l'extension de la Zone Industrielle de Villedieu-Niherne. Cette extension ne pouvant se faire à court terme faute de foncier disponible, l'extension de cette zone d'activités va permettre de proposer de nouveaux terrains à la vente. Le projet prévoit: - l'acquisition de 4 parcelles d'une surface totale d'environ 3 hectares; - le prolongement et le renforcement de la rue existante; - l'extension des différents réseaux; - le prolongement et l'installation de l'éclairage
	public.

Ъ	D/17/ /: 1 12DOI
Partenaires	- Délibération de l'EPCI pour acter ce projet et
	permettre le lancement des consultations.
	- La mise à jour de l'étude stratégique de
	développement économique à l'échelle du Pays
	Castelroussin Val de l'Indre est planifiée pour le
	1 ^{er} semestre 2022 et consolidera les objectifs de
	ce projet.
Coût prévisionnel	350 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non
	consolidé à ce jour) :
	- DETR
	- Vente des terrains
	- Emprunt
Calendrier	- 2022 : rédaction du programme
	- 2023 : consultation de la maîtrise d'œuvre et
	des entreprises
	- 2024 : travaux.
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'emplois créés
, ,	- Nombre de lots viabilisés

Fiche projet Reconversion de la friche industrielle Europalu sur la commune de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.11
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	Suite à la démolition et au désamiantage des anciens bureaux de l'entreprise Europalu, la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne souhaite engager une mission d'architecte en 2023 pour réaliser une étude de faisabilité de reconversion du site.
Partenaires	Non renseigné
Coût prévisionnel	Non estimé à ce jour
Plan de financement	Non estimé à ce jour
Calendrier	Non renseigné
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créésNombre de lots viabilisés

Fiche action Réhabilitation de la scierie sur la commune de Méobecq CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du
	territoire, en phase avec les grandes
	transitions
Action n°	1.12
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre
	Brenne
	EPCI
Description de l'action	La scierie Tarnier est installée depuis plusieurs
	générations sur la commune de Méobecq. Elle
	réalise du sciage à façon de chênes et de
	résineux pour les artisans du bâtiment et les
	particuliers. Cette scierie est actuellement
	exploitée par la SARL ETS TARNIER et dirigée
	par Monsieur Christian TARNIER. La partie
	fond de commerce va être acquise par la SAS
	SCIERIE DU PARC, société qui a été créée le
	26 novembre 2019 pour la réalisation de ce
	projet. La partie immobilière, constituée de 6
	parcelles et de plusieurs hangars, a été acquise par la Communauté de communes Val de l'Indre
	Brenne.
	Le portage de ce projet par la collectivité va
	permettre le maintien de l'activité de sciage à
	façon pour les professionnels et les particuliers.
	Cette activité va être complétée par une activité
	de scierie de bois d'emballage essentiellement
	en résineux. Cette dernière permettra d'alimenter
	l'entreprise APSI Construction Bois Services,
	société détenue par les mêmes actionnaires que
	la SAS SCIERIE DU PARC et ayant de
	nombreuses difficultés en termes
	d'approvisionnement de bois.
	Ces deux activités doivent permettre la création
	de 6 emplois sur le territoire.
	Un bail commercial ou un contrat de crédit-bail
	sera signé avec la SAS SCIERIE DU PARC
	pour l'occupation des locaux.
	L'opération comprend:
	-le rachat de l'immobilier,
	-la réhabilitation complète d'un hangar afin
	d'accueillir la chaine de production de scierie de
	bois d'emballage (isolation de la toiture,
	réalisation dalle béton, fermeture des 4 faces du
	hangar, installation de portes sectionnelles et
	installation de l'électricité),

	-la réhabilitation partielle du hangar abritant la
	scierie à façon de chênes (mise aux normes
	électriques, réfection du dallage béton, réfection
	toiture),
	-la construction d'un bâtiment neuf regroupant
	un bureau, un réfectoire, des vestiaires et des
	sanitaires,
	-la réfection du transformateur électrique
	alimentant l'intégralité du site. I
Partenaires	Délibération de la Communauté de communes
	Val de l'Indre Brenne en date du 6 février 2021
Coût prévisionnel	377 929,17 € HT
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non
	consolidé à ce jour):
	- DETR
	- CRST A étudier dans le cadre du BMP du
	CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR
	- Loyers
	- Emprunt
Calendrier	- Travaux débutés en mars 2021 pour une durée
	de 18 mois
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'emplois créés
	- Volume de bois

Fiche projet Espace multi services

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions
Action n°13	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	1.13
Description de l'action	La commune s'est portée acquéreur d'une ancienne boulangerie située sur la parcelle cadastrée B n°494 ainsi que les parcelles B n°487,488 et 489 afin de maitriser le foncier situé à proximité immédiate de et pouvoir ainsi restructurer, réhabiliter et revitaliser ce secteur. L'objectif est de regrouper en un même lieu un maximum de services à la population.
Partenaires	Actuellement, la commune a acheté l'ensemble des parcelles destinées à recevoir le projet. Nous commençons à recenser les besoins afin de confier par la suite le projet à un architecte. Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement est estimé aujourd'hui à une somme de 1 000 000€ HT.
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subvention dans le cadre de la DETR
Calendrier	Etude de faisabilité : 2 ^{ème} semestre 2021 Conception du projet par un architecte : 4 ^{ème} trimestre 2021 et 1 ^{er} trimestre 2022 Réalisation des travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de services proposés Nombre d'usagers qui fréquentent la structure

Fiche action Création d'un commerce multi-services à Argy CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.14
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune d'Argy est propriétaire d'un bâtiment faisant partie d'un ensemble immobilier plus important comprenant l'ancienne Poste et des dépendances. Il a accueilli jusqu'en mars 2018 un bar-tabac. La licence a été depuis rachetée par la commune. Cet ensemble est stratégiquement situé en centre bourg, à proximité de la mairie et de l'école. La commune souhaite engager des travaux de rénovation (gros œuvre, mise en accessibilité, électricité, chauffage et agencements) d'autant qu'un couple est intéressé pour la reprise de l'activité multiservices : bar, tabac, journaux, point de vente boucherie, épicerie et petite
	restauration. Ce commerce constituera le seul
Partenaires	commerce de la commune Consultation des entreprises actée.
ranchanes	- Notification des lots en cours.
Coût prévisionnel	360 563,10 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non
	consolidé à ce jour):
	- DETR
	- CRST A étudier dans le cadre du BMP du
	CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR
	- Fonds du Conseil départemental
Calendrier	- 2021 : travaux
	- 2022 : ouverture du commerce
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créésFréquentation de la clientèle

Fiche action Réaménagement de la Rue de la Poste

Orientation stratégique	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les
n°1	grandes transitions
Action n°	1.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Bureau d'études technique
	En régie – Ville de Châteauroux
Description de l'action	La rue de la Poste est l'un des axes majeurs de l'hyper-centre, débouchant sur l'artère principale Victor Hugo. Piétonnisée il y a de nombreuses années, elle reste l'une des dernières voies du centre-ville non requalifiée. La question de son réaménagement est aujourd'hui un enjeu majeur pour participer à la redynamisation du parcours commercial du cœur de ville.
	En 2019, une étude a été engagée dans le cadre du programme Cœur de Ville pour réfléchir au réaménagement de cette rue et a donné suite à une expérimentation urbaine de février à septembre 2021 permettant de guider la collectivité. Les travaux de réaménagement définitifs de la rue débuteront à partir du mois d'octobre 2021 et ceux pour une durée d'environ 10 mois.
	Le réaménagement portera sur une superficie d'environ 2150 m². Des matériaux qualitatifs seront utilisés (pavés en grès, structurante en calcaires) pour renforcer l'identité commercial, touristique et patrimonial du centre-ville. Pour répondre aux enjeux liés aux réchauffements climatiques, cette rue aujourd'hui complément minéral accueillera un alignement d'arbre et des espaces végétalisé en pleine terre. La vocation piétonne de cet axe sera renforcée pour faciliter les modes doux de circulation.
Partenaires	Etat au travers d'une sollicitation de DSIL Cœur de Ville (en attente)
Coût prévisionnel	Coût des travaux (investissement) : 1 200 000 € HT
Plan de financement	<u>Dépenses</u> :
	Travaux sur 2021 : 480 000 € HT
	Travaux sur 2022 : 720 000 € HT
	Recettes:
	DSIL Cœur de Ville : à préciser
Calendrier	Lancement des travaux : octobre 2021
	Achèvement des travaux : juin 2022
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation piétonne
proposés	Taux de vacance des locaux commerciaux
	Mètre linéaire de rue réaménagée

Fiche projet Réhabilitation des Halles

Orientation stratégique	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les
n°1	grandes transitions
Action n°	1.16
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Bureau d'étude externalisé
	Procédure à engager pour programmiste et maitrise d'œuvre
Description de l'action	Les Halles abritant le marché couvert de Châteauroux est un lieu clé dans la stratégie de requalification de Cœur de Ville.
	Ce bâtiment dispose d'un emplacement privilégié entre la Place Monestier et la rue Grande (commerce de bouche) à la jonction entre l'hyper-centre commercial de Châteauroux et la vielle ville. Identifié comme le cœur de ville jusque dans les années 70, l'emplacement des Halles est repéré par de nombreux castelroussins suite à son histoire.
	Aujourd'hui ce bâtiment, qui a remplacé d'anciennes halles Baltard, a perdu de son attractivité et son architecture rend l'activité accueillie en son sein peu lisible depuis l'espace public.
	Si l'on note l'émergence d'une vraie demande en centre-ville sur une offre en alimentaire qualitative suite à une diminution des commerces de bouche on constate qu'en dehors de la fréquentation le samedi matin, les Halles ont un problème d'attractivité en semaine. Aussi le projet de requalification des Halles portera à la fois sur une réfection de façade, un réaménagement intérieur mais également sur la création d'espaces de convivialité et d'animation.
	Ainsi ce projet vise à apporter une nouvelle attractivité aux Halles, mais également à les intégrer dans la stratégie touristique de la ville, pour en faire un point incontournable de promotion du Berry (donner un emplacement aux producteurs locaux, travailler avec les restaurateurs, valoriser le patrimoine culinaire).
Partenaires	Etat (DSIL Cœur de Ville) Banque des Territoires (Co-financement de l'ingénierie en cours de discussion) Délégataire des Halles
Coût prévisionnel	Etude de programmation : 34 000€ HT Prime concours d'architecture : 13 000 € HT Etude de maitrise d'œuvre : 134 000 € HT Etude de sol : 8 300 € HT Travaux : 1 220 000 € HT
Plan de financement	<u>Dépense</u> : 2021 : 34 000 €

. <u> </u>	
	2022 : 55 300 €
	2023 : 220 000€
	2024 : 1 100 000
	Recette:
	2021 : 20 000€ (Banque des Territoires à préciser)
	A définir
Calendrier	2021 : Etude de programmation
	2022 : Concours de maitrise d'œuvre
	Etude de maitrises d'œuvres
	2023 : Consultation des entreprises
	Lancement des travaux
	2024 : Achèvement des travaux
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation des Halles
proposés	Taux de remplissage des étals
	Nombre d'animations annuelles

Fiche projet Réalisation d'une passerelle au sein du secteur Gare de Châteauroux

Orientation stratégique	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
n°3	1.15
Action n°	1.17
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
3.5.0	Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	En cours de définition par procédure de marché public
Description de l'action	Le secteur gare de Châteauroux, coupant aujourd'hui une partie de la ville en deux va connaitre une transformation durable pour assurer une meilleure continuité du tissu urbain.
	Le projet se décompose en deux grandes phases. La première concerne la requalification du parvis de la gare et des voies adjacentes pour en faire un lieu d'apaisement et renforcer les continuités en direction du centre-ville. La seconde phase concerne la mise en œuvre d'une passerelle traversant les voies ferrées et connectant le pôle multimodal au centre commercial carrefour situés au sud des voies. Le projet prend en considération la question de la mobilité en
	proposant une meilleure mise en relation des différents modes de mobilités disponible sur l'agglomération (bus urbain, bus interurbain, trains, covoiturage, mode doux). Afin de favoriser la multimodalité il participe au renforcement des réseaux de liaisons douces sur la ville centre.
	La création d'une passerelle reliant le centre-ville aux quartiers sud permettra d'améliorer les déplacements quotidiens en proposant un parcours agréable réduisant les distances parcourues. Cette passerelle sera dédiée aux modes de transports doux.
Partenaires	Région (CPER) Etat (CPER) SNCF Réseau – SNCF Immobilier
Coût prévisionnel	Etudes de maitrise d'œuvre : 540 000 € HT Etudes techniques : 40 000 € HT Travaux de la passerelle : 4 500 000 € HT Frais connexe à la réalisation d'un appui intermédiaire : 635 591 € HT Sécurité ferroviaire : 32 000 € HT
Plan de financement	<u>Dépense</u> : 2021: 40 000 € HT 2022: 1 175 591 € HT 2023: 4 572 000 € HT <u>Recette</u> :

	En cours
Calendrier	2021 : Concours de maitrise d'œuvre
	2022 : Etude de maitrise d'œuvre
	Etude et travaux connexes à la réalisation d'un appui
	intermédiaire
	Consultation des entreprises
	2023 : Lancement des travaux
	2024 : Achèvement des travaux
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation piétonne de la Gare SNCF
proposés	Fréquentation piétonne zone commerciale « Carrefour »
	Réalisation de la passerelle

Fiche action Création d'un commerce multi-services à Saint-Lactencin CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.18
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Lactencin Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Saint-Lactencin est propriétaire d'un bâtiment. L'actuel commerce est en liquidation judiciaire depuis le 10 mai 2021 et le bail prendra fin au 31 juillet 2021. Ce bâtiment est situé en centre-bourg à proximité de la mairie et de l'école. La commune souhaite engager des travaux de rénovation (changement de la partie logement en commerce, gros œuvre, électricité, chauffage, agencements et mise en accessibilité). Un porteur de projet est d'ores et déjà identifié pour la reprise de l'activité (café, épicerie, restauration, point de vente, etc.). Ce commerce constituera le seul de la commune.
Partenaires	Le projet est suivi par le CAUE
Coût prévisionnel	143 300 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) :
	- Etat
	- CRST (à étudier dans le cadre du BMP du
	CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR)
	- Fonds du Conseil départemental
Calendrier	- 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créésFréquentation de la clientèle

Fiche action Réhabilitation d'un commerce en centre-ville à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.19
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite acquérir le « Café du centre » pour procéder à la réhabilitation du bâtiment afin d'accueillir un commerce alimentaire et redynamiser la zone de commerces de proximité.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	135 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser :
	- DETR
	- DSIL
	- Autofinancement
Calendrier	Travaux 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du commerce

Fiche projet Rénovation Musée Bertrand

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.20
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole et collectivité territoriale (Mairie)
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le musée Bertrand est situé dans le centre historique de la ville, à proximité de l'église Saint-Martial, édifice le plus ancien de Châteauroux datant du Xe siècle, l'ancien couvent des Cordeliers datant du XIIIe siècle, la place Sainte-Hélène, unique place en France portant ce nom et implantée en l'honneur du Général Bertrand. Le musée prend place dans un hôtel particulier, entre cour et jardin, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1944, construit par le grand-père du général Bertrand (1773-1844), fidèle de Napoléon Ier, qui demeure toutefois inconnu du grand public.
	Une démarche globale de rénovation a été engagée à la suite de la validation du PSC deux cabinets ont été missionnés composés d'un programmiste (Agence AG Studio) et d'un architecte du patrimoine (Atelier Philippon et cabinet Jacques Lichnerowicz) un COPIL composé des représentants de la Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles et du Service des musées de France suit chaque étape. Au 30 avril 2021, les deux premières phases de l'étude de programmation conduisant au choix d'un scénario ont été réalisées et sont en cours de validation pour entamer la phase de programmation détaillée fonctionnelle, muséographique et architecturale.
	Par la création d'un quartier muséal moteur du dispositif cœur de Ville permettant de donner accès aux espaces paysagers des Cordeliers et à la Vallée de l'Indre, le musée Bertrand a vocation à se tourner vers un nouveau format de musée du XXIe siècle tout en procédant à une amélioration des carences des espaces dans le but d'une meilleure conservation des œuvres et des travaux de conservation du Monument historique.

	Les objectifs sont : Renforcer l'identité du Musée Bertrand invitant le visiteur à une traversée du XIXe siècle entre scène nationale et contexte castelroussin redonnant du sens Musée Bertrand; S'insérer dans la vie de la cité en tant qu'équipement structurant; Favoriser la synergie entre le musée Bertrand et les équipements culturels de la ville et du département; Contribuer à l'essor touristique et au rayonnement culturel de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération; Conduire une telle mutation amène au développement d'une politique des publics qui sera conduite sous la responsabile des publics prenant ses fonctions début mai et intégrant une Maison du projet durant la période des travaux.
Partenaires	DRAC Centre-Val de Loire : 15 000 € + monuments historiques : 14 000 €+ banque des territoires : 27 950 € Action à entreprendre : partenaires potentiels pour le financement des travaux et du renouveau muséographique MH DRAC, Département et Région
Coût prévisionnel	1.Ouvrage principal : réhabilitation ≈1,5 M€ Adaptations : ≈ 1,7 M€ HT Muséographie : ≈ 0,8 M€ HT Total 1 : ≈ 4 M€ HT 2.Ouvrages annexes : Réserves temporaires : ≈ 0,15 M€ (ou location temporaire de locaux adaptés) Abords : ≈ 0,14 M€ HT Total : ≈ 0, 29 M€ HT 3. Couvent des Cordeliers : 0,7 M€ HT 4.Extension : Construction neuve : ± 0,45 M €HT Muséographie : ± 0,05 M €HT Sous-total 1.4 : ± 0,5 M €HT FRAIS COMPLÉMENTAIRE D'OPÉRATION • Honoraires MOE • Honoraires AMO • Assurance • Aléas • Actualisation • Provisions pour multimédia • Provisions restauration œuvres • Aménagement mobiliers réserves temporaires

	Transfert des collections
	Chantier des collections
Plan de financement	DRAC, DSIL
Calendrier	1.Musée Bertrand 55 mois
	2021
	 étapes préalables (programmation - fouilles) 9 mois consultation des groupements de maîtrise d'oeuvre 6 mois
	2022: Etudes de maîtrise d'oeuvre & consultation d'entreprises (bâtiment/am.ext / muséo) 12 mois
	d charephises (oddinienty diff.exe) 12 mois
	2022-2023 : Chantier des collections et déménagements
	collections vers réserves temporaires 17 mois
	Mai 2023-fin septembre 2025
	Travaux (bâtiment/ am.ext / muséo) et mise en service 25 mois
	2.Installation musée dans l'aile Duplessy des cordeliers 34 mois 2021
	Etapes préalables (programmation - fouilles) 6 mois 2022
	Etudes de maîtrise d'œuvre & consultation d'entreprises (bâtiment/am.ext / muséo) 12 mois
	Septembre 2023-septembre 2024
	vi.3 travaux (bâtiment/ am.ext / muséo) et mise en
	service 9 mois
	sept. 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs – flux touristiques

Fiche projet Création d'un centre sur la Résistance et la Déportation

Orientation stratégique n°	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.21
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Il s'agit d'une création d'un centre d'histoire et de mémoire dédié à la Résistance dans l'Indre dans le quartier Balsan. L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance porte le projet, et veut en faire un lieu de mémoire, vivant et interactif, destiné notamment au public scolaire.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Fonds Régionaux - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs

Fiche action Aménagement d'un local au plan d'eau de Saint-Genou CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions
Action n°	1.22
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes est propriétaire d'un plan d'eau de plus de 40 ha sur la commune de Saint-Genou. Une aire de baignade a été aménagée sur le site en 2014. La CDC met également en place une surveillance de la baignade durant la période estivale. D'après les analyses faites par l'ARS, l'eau y est de bonne qualité. Des équipements (tables de pique-nique, jeux pour enfants, parcours sportif, toilettes sèches) ont été régulièrement installés depuis 2013. Le site connait depuis son ouverture un franc succès avec une fréquentation en constante augmentation (3 000 personnes en 2014, 14 000 en 2016). L'accès au site est totalement gratuit. Néanmoins, certaines installations temporaires restent insatisfaisantes au regard de la fréquentation croissante sur le site : le poste de secours est actuellement installé dans un bungalow de chantier et l'eau potable n'est pas présente sur le site. Le raccordement du site au réseau d'eau potable permettra la mise en place d'un bloc sanitaire.
Partenaires	Délibération de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne
Coût prévisionnel	320 000 € HT
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non
	consolidé à ce jour) :
	- DETR
	- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP
	du CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR »
	- FDESI
	- Emprunt
Calendrier	- Travaux débutés en janvier 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de visiteurs

Fiche action Etude pour un schéma d'aménagement des pistes cyclables à l'échelle de la Ville de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.1
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite porter une étude
	pour l'aménagement de voies cyclables à
	l'échelle de son territoire avec une connexion
	avec le schéma directeur de Châteauroux
	Métropole via l'Indre à Vélo ; itinéraire de
	liaison entre les 2 territoires.
Partenaires	- Comité d'itinéraire Indre à Vélo
	- Châteauroux Métropole
	- Mission confiée à un cabinet spécialisé
Coût prévisionnel	40 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds régionaux à solliciter - CRST A étudier
	dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve
	du vote du financement par la CPR
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de km de pistes cyclables
	- Nombre d'actions de communication

Fiche projet Travaux de pistes cyclables à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.2
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
-	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite procéder à la
	création de pistes cyclables suite à la réalisation
	d'une étude pour l'aménagement de voies
	cyclables à l'échelle de son territoire avec une
	connexion au schéma directeur de Châteauroux
	Métropole via l'Indre à Vélo ; itinéraire de
	liaison entre les 2 territoires.
Partenaires	Comité d'itinéraire Indre à Vélo
	Châteauroux Métropole
Coût prévisionnel	Non estimé à ce stade du projet
Plan de financement	Non estimé à ce stade du projet
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de km de pistes cyclables

Fiche action Piste cyclable de Bitray

Aménagement d'une piste cyclable entre le Rond-Point Maxime DOUCET (Bitray) et l'échangeur de la Rocade Est 2021-2027

	2.3
Maître d'ouvrage	
Maine a Caviage	CHATEAUROUX METROPOLE
	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	Le projet d'aménagement d'une piste cyclable entre le Rond-Point Maxime DOUCET (Bitray) et l'échangeur de la Rocade Est se situe dans la coulée verte de la Vallée de l'Indre classée en Zone Natura 2000. Ce projet, porté par la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, se situe sur les communes de Châteauroux et de Déols. Cette piste de 950 mètres linéaires permettra d'assurer la liaison cycliste entre la sortie Est de Châteauroux et la RD 925 — Route de Saint-Amand-Montrond. L'itinéraire emprunté suit l'ancienne RD925, route rétrocédée par le Département à l'agglomération en 2019. Actuellement, Châteauroux dispose d'une piste cyclable bidirectionnelle en parallèle de la rue du 3° Régiment d'Aviation de Chasse en sortie d'agglomération mais celle-ci se termine au droit du Chemin Les Caillauts. Côté Est sur la RD 925, une piste cyclable bidirectionnelle est existante depuis la ZI La Martinerie jusqu'à la rocade. Elle bascule en bandes cyclables dans les deux giratoires des échangeurs ainsi que sur l'ouvrage de franchissement de la rocade. Il n'y a donc aucune continuité cyclable sécurisée entre ces deux points. Cette section est empruntée par la ligne 11 du réseau Bus de 7h00 à 19h30.

Le trafic sur l'axe à traiter est de 3 000 véhicules par jour/sens dont 4% de PL.

Afin de sécuriser cet axe pour les cyclistes, il est jugé qu'une piste cyclable sera plus adaptée.

Néanmoins, la configuration du site apporte des contraintes à l'aménagement.

L'itinéraire défini oblige à franchir l'Indre et ses quatre bras (5 franchissements au total).

Avec une largeur de chaussée de 6,20 m fil d'eau et des trottoirs de 80 cm, les cinq ouvrages réhabilités par le Département il y a une dizaine d'année environ n'ont pas le gabarit pour aménager une piste cyclable unidirectionnelle de part et d'autre.

Il faudra donc prévoir l'implantation de passerelles dédiées spécifiquement aux cyclistes en parallèle de ces ouvrages.

Le projet s'inscrivant dans un site Natura 2000, il importe de limiter les impacts de l'aménagement sur l'environnement existant. Compte-tenu des emprises disponibles en bord de chaussée, cela impliquerait des remblaiements et défrichages de part et d'autre. Il est donc décidé de privilégier un aménagement d'un seul côté, en piste cyclable unilatérale bidirectionnelle.

Le tracé retenu sera le côté Sud car c'est celui qui impactera le moins les propriétés des riverains. En effet, de ce côté les deux parcelles privées empruntées sont une prairie de pâturage et un terrain en friche. Alors que de l'autre, il y a le domaine du Moulin de Bitray avec ses grandes haies en bordure de route et l'accès direct à modifier.

Les <u>principaux</u> générateurs de flux répertoriés sont concentrés côté Est de la Rocade. Ce sont :

- ✓ La ZI de La Martinerie
- ✓ La ZI de l'ancienne base du 517° RT
- ✓ La zone pavillonnaire de Grangeroux
- ✓ L'Ecole Saint Michel
- ✓ L'entreprise Elis Berry
- ✓ Le CNTS Centre National de Tir Sportif
- ✓ Le PESI Pôle d'Enseignement Supérieur International

Le projet s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable sur le territoire de Châteauroux Métropole, aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout pour répondre aux sollicitations des salariés des zones d'activités se rendant en vélo au travail, des étudiants du PESI et des habitants de la zone pavillonnaire de Grangeroux.

L'aménagement correspond à la création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Sud de l'axe Châteauroux – Rocade Est qui sera exclusivement réservée et recommandée aux cyclistes. Elle sera annoncée par le panneau C113.

L'itinéraire aménagé a une longueur d'environ 950 m.

La piste bidirectionnelle aura une largeur de 3 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par les enjeux et contraintes d'un site Natura 2000.

Néanmoins, un rétrécissement sera impératif au droit du passage sous le pont SNCF. En effet, l'emprise disponible entre les piles du pont obligera à mettre en place une circulation alternée pour les cyclistes.

Les accotements seront en grave naturelle ou simplement enherbés.

Le profil en long est celui de la chaussée actuelle, un profil en long très plat depuis la sortie de Châteauroux jusqu'au cinquième ouvrage d'art à l'Est. Ensuite, la chaussée suit une pente régulière d'environ 2,5% pour se raccorder au giratoire avant le franchissement de la Rocade.

Le revêtement retenu est un enrobé à chaud de granulométrie 0/6 qui assure un confort de roulement optimal pour les usagers.

L'objectif est d'offrir aux personnes (qui sollicitent les élus de la collectivité à chaque réunion publique) désirant se rendre sur le lieu de travail (zones d'activités, école,...) un parcours cyclable sécurisé depuis Châteauroux. En effet, plusieurs salariés redoutent d'emprunter cet

	itinéraire dangereux pour les cyclistes et qui en 2017 avait été relevé dans le schéma directeur, comme point handicapant pour le maillage cyclable. Un recensement des usagers actuels et futurs sera réalisé auprès des entreprises et administrés concernés. Le nombre de personnes concernées par cet ouvrage est réparti de la façon suivante : 550 habitants à Grangeroux, 1300 salariés en zones industrielle et d'activité, 400 étudiants et élèves. Le flux généré par des cyclistes venant d'au-delà la Zi la Martinerie sera minime. Aussi un comptage vélo autonome sera installé en rive de piste de façon éloignée de la chaussée.
Partenaires	Des acquisitions foncières seront nécessaires, les riverains concernés sont favorables à céder les surfaces nécessaires à la bonne réalisation des travaux.
Coût prévisionnel	Travaux de VRD y compris passerelles : 833 000€HT (investissement)
Plan de financement	CPER AAP mobilités cyclables
Calendrier	Finalisation de l'étude et des procédures administratives en 2021. Consultation travaux fin d'année 2021 Démarrage des travaux début 2022 Mise en service été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes supplémentaires
·	

Fiche Action Réalisation d'aménagements cyclables sur les

Boulevards La Valla et Saint-Denis à Châteauroux

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de - développement pour le territoire
Action n°	2.4
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	Le projet consiste en une résorption de discontinuité cyclable sur les boulevards de Châteauroux, plus précisément le boulevard Saint-Denis et le boulevard La Valla, afin d'effacer les ruptures existantes entre : - l'avenue François Mitterrand et le giratoire de la Brenne - la rue du 3ème RAC et le bd Saint-Denis (au droit de la rue Jeanne d'arc) A l'amorce du déconfinement, les territoires avaient pour enjeu de trouver une réponse aux éventuels engorgements des centres-villes par des automobilistes qui bouderaient les transports en commun. Face à ce risque, le vélo s'est imposé comme une réponse crédible Ainsi, le déconfinement a été l'occasion, pour Châteauroux, d'accélérer la création d'une piste cyclable temporaire sur l'arc SUD des boulevards, en supprimant une file de circulation.
	Suite à cette expérimentation, Châteauroux Métropole a décidé de pérenniser la liaison cyclable créée sur les boulevards mais aussi de l'étendre aux deux sections non traitées.
	Le projet consiste à supprimer le stationnement longitudinal sur le boulevard Saint-Denis et sur le boulevard La Valla, afin de libérer une emprise nécessaire à la création de pistes cyclables. Aussi, sur la section des boulevards déjà traitée en piste cyclable, le carrefour à feux situé bd de Cluis / rue la Concorde sera supprimé afin de fluidifier la circulation des vélos. Les principaux générateurs de flux répertoriés sont:

- ✓ La zone pavillonnaire située à l'EST de Châteauroux
- ✓ L'école d'ingénieur HEI
- ✓ Le Centre d'études supérieures de Châteauroux
- ✓ La cité du numérique
- ✓ Le futur complexe aquatique BALSANEO (ouverture au 1^{er} semestre 2021)

Le projet s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable sur le territoire de Châteauroux Métropole, aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout pour répondre aux sollicitations des administrés se rendant en vélo au travail, des étudiants et des habitants de la zone pavillonnaire de BITRAY. Ces deux sections à traiter sont dans la continuité des pistes cyclables provisoires (qui sont pérennisées) créées en sortie de confinement cette année.

Les principaux pôles desservis par ce nouvel équipement sont ceux définis ci-avant. Ce sont principalement :

- ✓ La zone pavillonnaire située à l'EST de Châteauroux
- ✓ L'école d'ingénieur HEI
- ✓ Le Centre d'études supérieures de Châteauroux
- ✓ La cité du numérique
- ✓ Le futur complexe aquatique BALSANEO qui ouvre au 1^{er} semestre 2021

Ces deux sections aménagées permettront aux cyclistes d'emprunter les boulevards dans leur totalité d'EST en OUEST dans un aménagement sécurisé.

L'aménagement correspond à la création d'une piste cyclable unidirectionnelle bilatérale qui sera exclusivement réservée et recommandée aux cyclistes. Elle sera annoncée par le panneau C113.

L'itinéraire aménagé a une longueur d'environ 750 m sur la section EST (bd Saint-Denis) et 350m sur la section OUEST (bd La Valla), soit un total de 1 100m.

La piste bidirectionnelle aura une largeur de 2.00 m. Cettle largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par le parvis de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants. Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021 Indicateurs d'évaluation proposés		
Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par le parvis de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants. Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l'franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		La piste bidirectionnelle aura une largeur de 2.00
aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par le parvis de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants. Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		m. Cette largeur recommandée par le Guide du
aux emprises disponibles imposées par le parvis de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants. Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé O/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé O/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021		Certu "Recommandations pour les
de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants. Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021		aménagements cyclables" devra être adaptée
Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l'franchissable. L'irinèraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021		aux emprises disponibles imposées par le parvis
l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l'franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021		de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants.
l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		1
interruption de la piste sur 17 ml. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021		1
Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		· ·
Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		interruption de la piste sur 17 ml.
0/6. La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure l'franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021		I
La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021		
délimitée par une double bordure I franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		•
L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		l
longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		1
exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		,
sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		1
démontables pour les véhicules de service. La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		La pieta unidirectionnelle que una largeur de 2
Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
aux emprises disponibles. Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		•
Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
O/6. Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		I
Partenaires Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		l · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Coût prévisionnel Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021	Partenaine	0/6.
Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement) Plan de financement Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021		
Calendrier Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021	Cout previsionnei	Travaux de VRD: 208 300€HT (investissement)
Travaux au second semestre 2021	Plan de financement	
	Calendrier	Etude au premier semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés km de pistes supplémentaires		Travaux au second semestre 2021
	Indicateurs d'évaluation proposés	km de pistes supplémentaires

Fiche projet Voie verte

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.5
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	Le Département de l'Indre, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, la Communauté de Communes du Val de Bouzanne et la Communauté de Communes La Châtre — Sainte Sévère ont décidé de réaliser une étude concernant la création d'une voie verte entre le sud de l'agglomération castelroussine et la ville de La Châtre, soit environ 30 kilomètres, en s'appuyant sur le tracé de la voie ferrée « Châteauroux — La Châtre » qui est inutilisée entre le PN 202 (traversée de la RD920) et la gare de Montgivray.
	Ce projet résulte d'une préoccupation commune de nos différentes collectivités sur les modes alternatifs de mobilité et plus précisément autour des déplacements de loisirs, touristiques et familiaux à vélo.
	Châteauroux Métropole a adopté, en 2017, un schéma directeur des pistes cyclables et des modes doux visant à promouvoir et faciliter l'usage du vélo pour des déplacements « domicile-travail » ou « loisirs ». Ce document a été établi par un bureau d'études en concertation avec les Communes membres, des représentants des usagers et des associations de cyclistes, cyclotouristes ou cyclosportives. Parallèlement, une étude d'identification des « itinéraires vélo » était conduite par plusieurs collectivités territoriales du Sud-Berry pour dégager des possibilités d'aménagement en la matière.
	Pour chacune de ces études, les tracés des anciennes voies SNCF désaffectées représentent un fort potentiel en terme de déploiement d'axes de circulation pour les mobilités douces. Ils permettent des déplacements sécurisés en site propre et un éloignement des voies de circulation propice au confort des usagers. Par ailleurs, ils proposent très

	souvent des points de vue originaux et souvent inédits, sous réserve de les dégager, sur les richesses naturelles et patrimoniales des paysages qu'ils traversent. La liaison entre La Forge de l'Isle et La Ville de La
	Châtre nous semble prioritaire car elle s'appuie sur un réseau maillé de pistes cyclables autour du coeur d'agglomération et permettrait de créer des liaisons, vers le Sud, avec les communes d'Etrechet, d'Ardentes, de Mers-sur-Indre, de Nohant avant de rejoindre Montgivray et La Châtre. Cette dorsale « douce » permettrait de renforcer le potentiel économique et touristique de tout le quart Sud-Est de l'Indre en favorisant ensuite un maillage cohérent vers le Sud du Cher et vers la Creuse. Il
	permettrait aussi de valoriser le patrimoine ferroviaire de la SNCF de ce secteur à travers son histoire, son influence et sa réalité (cf. les ouvrages d'art et autres aqueducs présents sur le tracé).
Partenaires	Le Département de l'Indre, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, la Communauté de Communes du Val de Bouzanne et la Communauté de Communes La Châtre — Sainte Sévère ont décidé de réaliser une étude concernant la création d'une voie verte qui débouchera sur un programme de travaux.
	Châteauroux Métropole prendra en charge la section située entre la Forges de l'isle et la limite d'agglo à Jeu les bois.
	Aussi la première section de travaux (7900m) comprise en la Forge de l'Isle et Ardentes est programmée au PPI en 2024 et est estimée à 1 600 000€TTC.
Coût prévisionnel	Pour la première section de travaux Travaux d'étude : 30 000€HT Travaux de déferrement : 200 000€HT Travaux de création de piste cyclable : 1 103 000€ HT
Plan de financement	
Calendrier	Etude 2023 Déferrement 2024 Travaux 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Créer des liaisons favorisant le maillage vers le Sud du Cher et de la Creuse

Fiche action Création d'une plateforme cyclable entre Châteauroux et Déols

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.6
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet de piste cyclable s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable de Châteauroux Métropole mais aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout répondre aux attentes des usagers. L'action portera sur la création d'une passerelle entre Châteauroux et Déols, surplombant l'Indre au niveau de la rue du Pont Perrin à Déols
Partenaires	La ville de Déols a répondu à un appel à projet dans le cadre de la construction de la passerelle
Coût prévisionnel	480 000 €
Plan de financement	Appel à projet : 192 000 € (40%) DSIL Auto financement : 96 000 € (20%)
Calendrier	2021 : étude 2022 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes

Fiche projet Itinéraire cyclable sécurisé pour la liaison Chemin des Caillauts au chemin de Nieul à Déols

Orientation stratégique n°	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.7
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet d'itinéraire cyclable sécurisé vise à relier le village de Grangeroux au centre Bourg de Déols. En effet, ce dernier est implanté à plusieurs kilomètres du centre-ville et est entouré de la rocade ainsi que d'une voie SNCF. Cette piste permettrait de désenclaver les administrés de Grangeroux
Partenaires	La ville de Déols a été retenue sur un appel à projet
Coût prévisionnel	1 434 183 €
Plan de financement	Appel à projet : 573 673 € (40%) DSIL : (40%) Auto financement : 286 837 € (20%)
Calendrier	2021 : étude environnementale loi sur l'eau 2022 : étude de projet 2023 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes cyclables

Fiche projet Création de pistes cyclables au Poinçonnet

Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
2.8
Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET
Type : collectivité
1ère tranche: Réalisation d'une piste cyclable entre les lieux-dits « Varennes » et « La Forge de l'Isle » le long de la RD 67 2ème tranche: Réalisation d'une piste cyclable ente la rue du 30 Août 1944 et le carrefour de La Croix Rouge / avenue de la Forêt. Ces 2 pistes cyclables viendront compléter et relier la piste cyclable existante le long de la RD 67.
USP Section cyclo / marche
Coût total prévisionnel : 500 000 € HT Soit 1 ^{ère} tranche : 333 333 € TH 2 ^{ème} tranche : 166 667 € HT
 Fonds national vélo FAR Département DETR / DSIL FNADT
2024 – 2026
 Relier les pistes cyclables entre elles : créer une continuité Relever la fréquentation par l'intermédiaire de compteurs rapprocher les zones habitables excentrées du centre bourg diminuer le nombre de véhicules et éviter l'engorgement des parkings en centre bourg

Fiche action Plan de déplacement Urbain

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.9
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	 Organiser les déplacements urbains et périurbains
	 Accompagner les habitants dans le développement de déplacements plus doux
	 Inciter les Saint-Maurois à se déplacer sur le territoire avec des solutions alternatives
	 contribuer à l'échelle communautaire au développement d'un réseau cyclable sécurisé
Partenaires sollicités :	Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 3 éme trimestre 202 Partenaires sollicités : - État - Département de l'Indre
	- Région
Coût prévisionnel	320 000 Euros au titre des dépenses
	d'investissement.
Plan de financement	40 % état
	30% DSIL
Calendrier	10 % département
Indicateurs d'évaluation proposés	Année 2022 / 2023 Fréquentation des usagers
indicateurs d evaluation proposes	Insertion du projet dans le schéma du territoire
	Trajets concernés (réduction des distances à
	pied)
	Attractivité du/des trajets concernés

Fiche projet Rénovation énergétique de la salle des fêtes à Argy CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.10
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la
	performance énergétique de la salle des fêtes
	d'Argy dans un objectif d'économie énergétique
	et financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour le DPE
	- CAUE : rédaction d'un rapport de visite
Coût prévisionnel	Aucune estimation à ce stade du projet
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé
	- Emission de GES évitée

Fiche projet Rénovation énergétique de l'école d'Argy CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.11
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy
	Collectivité territoriale
Description de l'action	L'opération d'isolation de l'école s'inscrit dans un projet d'ensemble qui comprend les travaux suivants : - Renforcement des murs porteurs - Réhabilitation de la cantine de l'école (dont isolation) - Mise aux normes pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'école et des sanitaires - Réaménagement des toilettes initialement prévues pour des élèves de CP et qui aujourd'hui, pour des élèves plus âgés, ne respectent plus l'intimité des enfants - Aménagement et isolation du sas pour accès
Partenaires	école / cantine
Coût prévisionnel	125 000 € HT en investissement (en cours de réactualisation)
Plan de financement	Fonds à mobiliser :
	- DETR
	- Conseil départemental
Calendrier	- Travaux en 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé - Emission de GES évitée

Création d'un groupe scolaire Arthon

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.12
Maître d'ouvrage	Mairie d'Arthon
	7 Place de la Mairie
	36330 ARTHON
Maître d'œuvre	Programmiste Crescendo Conseil – 17 Place Saint Hélène – 36 000 CHATEAUROUX
Description de l'action	Le projet consiste à la création d'un groupe scolaire comportant 7 salles de classe, une cantine, un accueil périscolaire, une haltegarderie et une bibliothèque. Toute ces structures existent déjà dispersées sur notre commune et toutes énergivores. Les nouveaux bâtiments répondront aux normes écologiques et énergétiques les plus strictes. Notre objectif est de transformer ce gâchis d'énergie en une solution pédagogique produisant plus d'électricité qu'elle n'en consomme. En construisant notre école du XXI ème siècle, nous réaliserons un projet novateur pour le département qui pourra avoir valeur d'exemple.
Partenaires	Partenaires financeurs
Coût prévisionnel	Coût travaux : 3,8 M€ HT
	Coût du projet : 5,2 M€ HT
Plan de financement	DETR/DSIL
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommations énergétiques

Fiche action Création de nouveaux bureaux municipaux à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.13
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre d'une réorganisation des services
	administratifs, la municipalité souhaite aménager
	des espaces de travail en fonction des pôles
	identifiés. Ainsi, il convient de prévoir une
	extension de l'espace afin de créer quatre bureaux supplémentaires qui accueilleront les pôles finances
	et ressources humaines. La municipalité a fait le
	choix d'utiliser les arcades de la mairie pour ce
	futur aménagement. L'atelier d'architecture
	Emmanuel Alassoeur assure la mission de maîtrise
	d'œuvre de cette opération. Il apparaît aujourd'hui
	nécessaire d'agrandir les bureaux municipaux pour
	un meilleur accueil du public et de meilleures
	conditions de travail. Cette extension se fera en rez-
	de-chaussée au droit des arcades du bâtiment.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel	160 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Début des travaux : décembre 2021
	Fin des travaux : 1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité d'accueil du public

Fiche action Création d'un éclairage du terrain de rugby de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.14
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Afin d'optimiser l'utilisation du terrain, la Ville
_	de Buzançais va procéder à la création d'un
	éclairage sur le terrain de rugby.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	82 811,30 € HT en investissement
Plan de financement	Non renseigné
Calendrier	- Travaux été 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain

Renouvellement éclairage public

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Ville de Châteauroux
Description de l'action	La Ville de Châteauroux poursuit son programme de renouvellement de luminaires d'éclairage public avec passage en leds de l'ensemble de ces équipements. En effet, les dépenses énergétiques dédiées à l'éclairage public représentent 30% du budget énergie de la commune. Par des actions simples de changement de luminaires, passage du SHP (sodium Haute Pression) aux leds, les consommations peuvent être divisées par 3. Les luminaires vétustes 250W SHP sont remplacés par des luminaires leds 75W, en général, ce qui permet à la collectivité de contenir les dépenses liées à l'éclairage malgré la hausse du coût de l'énergie. De plus l'éclairage leds permet d'éclairer mieux sans diffusion parasite et avec un rendu des couleurs optimal. Il est projeté le remplacement de lanternes sur 4 400 points lumineux (2700 unités sur 2021 et 1700 unités sur 2022). La pose de l'ensemble de ces nouveaux luminaires est réalisée par un groupement d'entreprises.
Partenaires	Un nouveau marché de fournitures de luminaires leds a été attribué à SIGNIFY. Aussi afin de solder le précédent marché, 2 commandes de luminaires ont été passées à COMATELEC.
	La pose des luminaires devrait démarrer en juillet 2021 pour se finir en novembre 2021.

Coût prévisionnel	Pour 2021 :
	La fourniture des luminaires (investissement) s'élève à 416 000€HT.
	Le montant des travaux (investissement) de pose et de suppression du neutre commun s'élève à 650 000€HT.
Plan de financement	DSIL exceptionnelle (50%)
Calendrier	Les nouveaux marchés de travaux d'éclairage et de fournitures de luminaires leds ayant été attribués, en 2021, nous prévoyons de débuter la pose des luminaires leds en juillet 2021 et de finir en novembre 2021. Pour 2022, la pose démarrera en mars 2022 pour s'achever en septembre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergies kwh

Ecole élémentaire Le Grand Poirier – Rénovation énergétique

Orientation stratégique n°	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.16
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la rénovation énergétique de l'Ecole élémentaire du Grand Poirier Le projet consistera en l'isolation complète du bâtiment, la création d'une ventilation et le remplacement des luminaires par des luminaires LED. Le coût prévisionnel des travaux est de 583 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 583 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : DSIL Ville de Châteauroux Total : 583 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de juin 2023 à février 2024.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Ecole élémentaire Jean Zay – Réfection de la couverture

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
A .: 0	développement pour le territoire
Action n°	2.17
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
	Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection de couverture
	et des corniches de l'école élémentaire Jean
	Zay.
	Le coût prévisionnel des travaux est de 360 000
	. HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à
	360 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement :
	DSIL
	Ville de Châteauroux
	Total : 360 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de juin à septembre
	2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action Rénovation de l'éclairage public de la ZA Villedieu-Niherne

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.18
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre
	Brenne
	EPCI
Description de l'action	Suite à l'audit du réseau d'éclairage public
•	réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies
	de l'Indre (SDEI), la Communauté de
	communes Val de l'Indre Brenne souhaite
	procéder au remplacement de 27 candélabres et
	de 3 armoires.
Partenaires	- SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel	40 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
	CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST
	et sous réserve du vote du financement par la
	CPR
Calendrier	- Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économies réalisées.

Fiche projet Rénovation énergétique des locaux de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.19
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre
	Brenne
	EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite engager
	des travaux de rénovation thermique de ses
	locaux. Un diagnostic énergétique sera réalisé en
	2022.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	90 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
	CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST
	et sous réserve du vote du financement par la
	CPR
Calendrier	3 tranches de travaux : 2022, 2023 et 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Rénovation énergétique des logements de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.20
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite engager des travaux de rénovation thermique de ses logements. Un diagnostic énergétique sera réalisé en 2022.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	100 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	5 tranches de travaux : 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche action Rénovation énergétique d'un bâtiment communal 1 rue de l'abbaye

Orientation stratégique n°	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.21
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un enjeu majeur dans le cadre de la baisse des consommations d'énergie en France. La commune de Déols s'inscrit dans ce cadre par une démarche globale associant économie d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers, notamment le confort d'été. L'audit énergétique réalisé sur le patrimoine de la commune a montré des problèmes de vétusté, d'inconfort ou encore d'inadaptation aux nouveaux modes de travail.
	Dans un cadre de restructuration, de rationalisation des dépenses, tant de fonctionnement que d'investissement, et d'économie d'énergie, la collectivité souhaite rassembler les services de l'accueil au public dans un seul et même bâtiment. La commune bénéficie d'une opportunité de le faire dans le bâtiment situé au 01 rue de l'Abbaye.
	Les travaux portent sur : - Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries aluminium performantes. - Isolation thermique par l'intérieur avec un système de doublage type prégymétal composé d'une plaque de plâtre BA13 fixée sur une ossature métallique, compris interposition d'un panneau isolant épaisseur 160mm. - Isolation en sous face du plancher bas. - Isolation du faux plafond avec de la laine de verre tassée. - Installation d'une ventilation mécanique simple flux.
	- Remplacement des luminaires existants par des luminaires de type LED avec installation de

	détecteurs de mouvements dans les circulations et les espaces communs. L'objectif est d'améliorer l'étiquette énergétique avant travaux et après travaux d'au moins un palier.
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 105 948,32
Plan de financement	DSIL
	Auto financement
Calendrier	Audit énergétique déjà réalisé
	Début des travaux 2ème semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Bilan énergétique

Fiche action Mise aux normes et économie d'énergie du réseau d'éclairage public

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.22
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	
	Réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public
	Mettre aux normes certaines installations par :
	 Remplacement de lanternes, de mâts Sécurisation des armoires, du réseau
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 149 249,09 €
Plan de financement	DETR = 59 699,64 € (40,00%)
	DSIL= 59 699,64 € (40,00%) à confirmer
	Auto financement = 29 849,81 € (20%)
Calendrier	Début travaux : juin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation Kwh

Fiche action Rénovation énergétique d'un bâtiment communal rue Paul Langevin

développement pour le territoire
2.23
COMMUNE DE DEOLS
La rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un enjeu majeur dans le cadre de la baisse des consommations d'énergie en France. La commune de Déols s'inscrit dans ce cadre par une démarche globale associant économie d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers, notamment le confort d'été. L'audit énergétique réalisé sur le patrimoine de la commune a montré des problèmes de vétusté, d'inconfort ou encore d'inadaptation aux nouveaux modes de travail. Les actions ont été priorisées sur les bâtiments des groupes scolaires. Après une première opération sur un groupe scolaire, la commune souhaite poursuivre son effort. Un premier bâtiment de l'école Paul Langevin est visé par une nouvelle rénovation énergétique. Il s'agit de : Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries aluminium performantes sauf extension de 25 m² réalisée en 2012. Isolation thermique extérieure sur la façade avant par isolant sous panneaux composite et sur la façade arrière enduit sur polystyrène. Isolation en sous face du plancher bas. Isolation du faux plafond avec de la laine de verre tassée. Remplacement des trois chaudières à gaz par une chaudière unique à haute performance énergétique à condensation avec régulation. Installation d'une ventilation mécanique simple flux. Remplacement des luminaires existants par des luminaires de type LED avec installation de détecteurs de mouvements dans les circulations

	- Isolation du faux plafond avec de la laine de
	verre tassée.
	- Installation d'une ventilation mécanique
	simple flux.
	- Remplacement des luminaires existants par
	des luminaires de type LED avec installation de
	détecteurs de mouvements dans les circulations
	et les espaces communs.
	Les objectifs sont d'obtenir le gain estimé après
	rénovation du bâtiment qui s'élève à 38 %
	d'économie sur la consommation avec un usage
	similaire, et le passage en performance
	énergétique d'une étiquette C à une étiquette D
	après travaux
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 384 400 €
Plan de financement	DSIL = 192 200 € (50,00%) Autre = 115 320 €
	(30,00%) à confirmer
	Auto financement = 76 880 € (20%)
Calendrier	Début des travaux : novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

Rénovation de la salle des Fêtes

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.24
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DIORS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Changement de toutes les huisseries de la salle des fêtes
Partenaires	
Coût prévisionnel	70 000.00€ HT
Plan de financement	FAR / DETR
Calendrier	1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Recherche d'une meilleure isolation pour l'économie d'énergie – consommation électrique

Fiche action Travaux d'isolation énergétique de la mairie et du logement communal à La Chapelle-Orthemale CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.25
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Orthemale Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune a souhaité engager des travaux de rénovation énergétique de la mairie et du logement communal (changement des huisseries et des radiateurs).
Partenaires	-
Coût prévisionnel	6 703,63 € HT en investissement
Plan de financement	DSIL « rénovation thermique » : 2 011,09 €
Calendrier	- Travaux en 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche action Travaux d'économie d'énergie dans les écoles

Orientation stratégique n° 2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.26
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation :
	Ville LE POINCONNET
	Type : collectivité territoriale
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réfection des toitures des écoles : - Remplacement des toitures existantes (toiture d'origine, présence d'amiante possible) - Superficie totale : 3 000 m²
Partenaires	Education nationale + équipes pédagogiques
Coût prévisionnel	648 000 € HT
Plan de financement	Plan de relance 2021 : DSIL + DETR 2021
Calendrier	Juillet / août 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	 Economies d'énergie Bien-être des enfants et des enseignants Suppression d'un risque : amiante

Fiche projet Travaux d'économies d'énergies éclairage public

Orientation stratégique n° 2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.27
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation :
	Ville LE POINCONNET
	Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Changements mâts défectueux et gamelles énergivores
Partenaires	SPIE et Châteauroux-Métropole (groupement de commandes)
Coût prévisionnel	> 100 000 € HT/ an
Plan de financement	DETR – DSIL
Calendrier	2022 à 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Réaliser des économies d'énergie - Assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne (respecter la charte d'adhésion à Villes et Villages étoilés – ANPCEN) - sauvegarde de la faune

Fiche projet Extension et amélioration des performances énergétiques du gymnase

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.28
Maître d'ouvrage	Commune de Luant
Description de l'action	La commune de Luant possède une salle de sport
	construite en 1992 avec une seule salle de 10.40ml et
	20.00ml, ce bâtiment est devenu trop exiguë et très
	énergivore. Ce projet devra permettre de répondre à
	l'attente de nos concitoyens et nos clubs pour l'activité
	sportive. Nous avons une population en augmentation
	constante qui se traduit aussi par plus de 180 scolaires en
	primaires.
	Le projet d'extension permettra un espace d'évolution
	d'environ 850m² pour les activités suivantes : basket-ball,
	tennis, volley-ball, futsal De nouveaux sanitaires et
	vestiaires seront à créer.
Partenaires	Etat et Département et Région
Coût prévisionnel	Cadre budgétaire de l'opération : montant prévisionnel
	des travaux et honoraires est de 840 000.00€ HT.
Plan de financement	Département jeunesse et sport environ 168 000.00€
	DETR: 30%
	DSIL: 30%
	Jusqu'à un maximum de 80% du montant des travaux
	avec pour solde du projet : fonds propres et emprunt
	environ 250 à 300 000.00€
Calendrier	Déjà en cours ; l'appel à la maitrise d'œuvre (fin juin
	2021) choix de l'année et ordre de mission début
	septembre.
	De septembre à décembre :
	Diagnostic, avant-projet sommaire et définitif, études de
	projet, dossier de consultations des entreprises, détail
	estimatif, quantitatif, dossier des ouvrages exécutés.
	Début 2022 :
	Dépôt de permis de construire, montage du dossier de
	financement : demande de subventions, prêt bancaire.
	Prévisionnel travaux : Lancement des travaux fin du 1 ^{er}
	semestre 2022 avec une durée des travaux estimée à 12
	mois.
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique

Fiche Projet d'isolation thermique du bâtiment scolaire – Commune de Mâron

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.29
Responsable du projet	M. Gilbert BLANC, le Maire M. Éric FRESNEAU, 3 ^{ème} adjoint
Description de l'action	Isolation du bâtiment scolaire pour améliorer le confort thermique et phonique à l'intérieur du bâtiment.
Coût prévisionnel	En étude
Plan de financement	Si nous concrétisons le projet, une partie du financement proviendra de nos fonds propres et l'autre partie d'une subvention (FAR, FDC, DETR)
Calendrier	Le projet est en étude et sera peut-être réalisé avant la fin du mandat. Aucun calendrier prévisionnel pour le moment.

Fiche projet Rénovation énergétique de bâtiments publics à Méobecq CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.30
Maître d'ouvrage	Commune de Méobecq
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la
	performance énergétique de la Salle Saint-Jean
	et de la cantine scolaire de Méobecq dans un
	objectif d'économie énergétique et financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour le DPE
Coût prévisionnel	32 874 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser :
	- DSIL
	- DETR
	- FAR
Calendrier	- Travaux en 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche Action Rénovation Ecole Jean MOULIN

Orientation stratégique n°3	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.31
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	Travaux école Jean Moulin
	remplacement des menuiseries, isolation des
	murs , des plafonds
Partenaires	Combiosol : diagnostic effectue
Coût prévisionnel	435000 €
Plan de financement	demande DSIL déposée
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommations énergétiques

Fiche projet Rénovation énergétique du dojo de Niherne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.32
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne
_	Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la
	performance énergétique du dojo de Niherne
	dans un objectif d'économie énergétique et
	financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour diagnostic énergétique
Coût prévisionnel	7 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser
	Autofinancement
Calendrier	- Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche action Rénovation énergétique du groupe scolaire de Niherne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.33
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la performance énergétique thermique des bâtiments de l'école de Niherne dans un objectif d'économie énergétique et financière. En termes d'énergie renouvelable, le choix s'est porté sur la géothermie sur nappe.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	1 072 475,24 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés :
	- CPER (76 000 € attribués)
	- ADEME (32 000 € attribués)
	- CRST A étudier dans le cadre du BMP du
	CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR
	- DSIL (293 909,28 € attribués)
	- Autofinancement
Calendrier	- Travaux débutés en avril 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche action Rénovation de l'éclairage public à Saint-Genou CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.34
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou
	Collectivité territoriale
Description de l'action Partenaires	Suite à l'audit du réseau d'éclairage public réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI), courant 2016, le conseil municipal a décidé d'entreprendre des actions concrètes de maitrise des consommations énergétiques, de mise aux normes et de modernisation de l'éclairage public. En effet, la maitrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. Pour mener à bien ce projet, le conseil municipal a signé des conventions d'adhésion au service éclairage public, auprès du SDEI, et ce, en date du 1er décembre 2016. Ce service permet, à la commune, de bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement personnalisé avec un technicien spécialisé et compétent dans ce domaine. La commune souhaite poursuivre le renouvellement de l'ensemble des installations. - SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel Plan de financement	100 000 € HT en investissement DETR
r ian de imancement	CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	- Tranche 2022 : montant des travaux : 50 000 € HT (partie haute de la rue d'Estrée et réhabilitation du centre-bourg) - Tranche 2023 : montant des travaux : 25 000 € HT (place de l'église, boulevard Rabelais, début de la rue du Canal à La Laiterie) - Tranche 2024 : montant des travaux 25 000 € HT (rue d'Estrée)
	HT (rue d'Estrée)
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économies réalisées.

Fiche Action Réfection de l'éclairage public Leds

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.35
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur
	Type : collectivité locale
Description de l'action	Réfection de l'éclairage public sur le territoire
	communal, passage en leds de la totalité du
	réseau à l'horizon 2023
Partenaires :	Projet actuellement en cours prévu sur 2
- État	tranches distinctes
- région Centre	2021-2022 : réfection éclairage public rue du
	tramway, route de Châteauroux, route de
	Niherne, stade municipal
Coût prévisionnel	250 000 Euros au titre des dépenses
	d'investissement.
	Modification des mâts ; passage en leds.
Plan de financement	50 % état
Calendrier	Année 2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Baisse de consommation énergétique à
	hauteur de 30 % minimum
	- Maitrise de la consommation
	énergétique
	 Optimisation de l'éclairage public et
	lutte contre la pollution lumineuse sur
	le territoire
	- Recyclage du matériel usagé

Fiche Action Réhabilitation des locaux municipaux Saint-Maur

Orientation stratégique n°1	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.36
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur
	Type : collectivité locale
Description de l'action	- Isolation bâtiments municipaux en location
	 Travaux d'isolation salle municipal (salle des ballastières)
	 Réhabilitation gymnase scolaire (isolation thermique, modification système de chauffage)
	 Isolation thermique école primaire avec désamiantage)
	 Changement des huisseries école maternelle
Partenaires :	Projets inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement avec une répartition des dépenses entre 2021 et 2024 - État - Département
Coût prévisionnel	550 000 Euros au titre des dépenses d'investissement.
Plan de financement	30 % état 20% CRTE 10% département
Calendrier	Année 2021-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	 Baisse de consommation énergétique à hauteur de 30 % minimum Maitrise de la consommation énergétique Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics Recyclage du matériel usagé (désamiantage) Mise aux normes des bâtiments existants

Fiche projet Rénovation énergétique d'un bâtiment public à Sougé

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.37
Maître d'ouvrage	Commune de Sougé Collectivité territoriale
Description de l'action	Suite à l'acquisition d'une ancienne maison, la commune souhaite la réhabiliter et la proposer à la location.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	30 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet 1 commune/1 logement mobilisés
Calendrier	- Travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	 Nombre de logements municipaux Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Rénovation énergétique du logement de la Gare à Vendœuvres

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.38
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre de la rénovation des bourgs centre-
	habitat, il est envisagé la rénovation du logement communal situé rue du 8 mai, place de la Gare à proximité de la salle des sports.
	La vétusté de ce logement permet de le proposer à
	la location. D'importants travaux de restauration
	sont nécessaires pour permettre sa réhabilitation.
	L'indisponibilité de ce logement induit une perte
	de reste non-négligeable pour la collectivité. De
	plus, s'agissant d'un T4, il pourrait accueillir une
	famille avec plusieurs enfants qui viendraient augmenter les effectifs de l'école communale. Les
	logements communaux proposés à la location sont
	insuffisants pour satisfaire la demande.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	52 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Création d'une nouvelle école élémentaire à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.39
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Cette construction vise à regrouper les deux
	écoles élémentaires en centre-bourg et à
	proximité de l'école maternelle sur le site actuel
	de la cantine.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	2 175 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobilier :
	- DETR
	- DSIL
	- Autofinancement
Calendrier	- Travaux 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Création d'une nouvelle salle des fêtes à Villedieu-sur-Indre

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.40
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
D 1 1 1 1	Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre d'une restructuration complète des abords du jardin public et du regroupement des écoles élémentaires, il est nécessaire de déplacer et de reconstruire une salle des fêtes devenue obsolète.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	2 560 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser : - DETR
	- Autofinancement
Calendrier	- Travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Réhabilitation de la salle des fêtes en restaurant scolaire à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.41
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre du regroupement des écoles
	élémentaires, il est nécessaire de construire un
	nouveau restaurant scolaire. Il s'agira de
	réhabiliter l'ancienne salle des fêtes.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	750 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser :
	- DSIL
	- DETR
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche action Rénovation de l'éclairage public à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.42
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Villedieu-sur-Indre a souhaité
	s'engager dans un programme de rénovation et
	d'amélioration des installations d'éclairage
	public, destiné à réduire le taux de vétusté et à
	diminuer leur consommation d'électricité.
	Les objectifs principaux de cette rénovation
	doivent permettre à court terme :
	• de remplacer tous les luminaires à vapeur de
	mercure (dits Ballons Fluo BF) dont la réglementation européenne (directive 2005/32
	dite EuP) proscrit la commercialisation depuis le
	13 avril 2015;
	• de remplacer tous les luminaires « boules ».
	Cette rénovation devrait permettre d'installer de
	nouveaux luminaires équipés de sources leds sur
	l'ensemble des points lumineux de la commune
	de Villedieu-sur-Indre et de réduire la quantité
	d'électricité consommée au cœur de la nuit.
Partenaires	- SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel	336 431 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés suite à la délibération du
	Conseil municipal du 19 mars 2021 :
	- DSIL
	- CRST : « CRST à étudier dans le cadre du
	BMP du CRST et sous réserve du vote du
	financement par la CPR »
	- Autofinancement
Calendrier	- Travaux débutés
Indicateurs d'évaluation proposés	- Changement de 533 luminaires - Economie réalisée par an : 68 000 KwH

Fiche action Rénovation énergétique de la mairie de Villedieu-sur-Indre

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
A 4' 0	développement pour le territoire
Action n°	2.43
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite procéder à l'isolation du
	grenier et aux changements des menuiseries de
	la mairie suite à la réalisation d'un diagnostic
	énergétique par la SDEI.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	42 102,32 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés suite à la délibération du
	Conseil municipal du 19 mars 2021 :
	- DSIL
	- Autofinancement
Calendrier	- Travaux débutés
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Création d'un réseau de chaleur à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.44
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Le chauffage des bâtiments communaux est
	produit par 7 chaudières fuel qui arrivent en fin
	de vie. La Ville souhaite les remplacer par un
	réseau de chaleur biomasse. En faisant ce choix,
	la municipalité va chauffer les établissements
	publics au moyen d'une énergie renouvelable. Ce
	projet pourra être accompagné via le COT EnR
	Centre Nord Indre.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel	Projet estimé à 3 000 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé
	- Emission de GES évitée

Fiche projet Hyber et Aménagement-Génie civil

Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
2.45
Châteauroux Métropole
Maitrises d'œuvre interne : services techniques
de Châteauroux Métropole pour le génie civil
Le site Cérabati, d'une surface d'environ 8.9 hectares, est situé dans la zone d'activité économique du Buxerioux qui s'étend sur 150 hectares, à l'Est de la commune de Châteauroux. En friche depuis 2013 suite à la mise en liquidation de l'entreprise Châteauroux Céramics, l'emprise a été acquise en 2019 par la collectivité via une procédure d'abandon de site entérinée par le Préfet de l'Indre. Le réaménagement de cette unité foncière et bâtie apparaît donc comme une nécessité pour favoriser sa reconversion et créer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZI. Le projet s'articule autour d'usages s'inscrivant dans la continuité de la vocation historique de la zone (industrie, logistique et artisanat
La reconversion du site permettra d'accueillir un électrolyseur et une station de distribution d'hydrogène. Une voie de desserte longeant l'entreprise Schoen sera créée et permettra de desservir la station hydrogène. Elle sera connectée à l'allée de l'imprimerie via le giratoire créé récemment. Son linéaire a été limité pour réduire les coûts (180 ml) mais l'emprise de la voie qui ceinture le site est conservée afin de ne pas hypothéquer les besoins futurs de desserte. Châteauroux Métropole s'est engagée dans le projet « HyBer » qui s'inscrit comme un projet phare, visant à développer un écosystème de mobilité hydrogène renouvelable. La stratégie

	sur une demande de premiers utilisateurs publics et privés de véhicules, ce qui permettra
	de développer les infrastructures de production et distribution de façon alignée avec la demande
	présente et future. Ces infrastructures seront basées sur le modèle de production semi-
	centralisée comprenant la livraison à une ou
	plusieurs stations correspondant aux lieux
	d'utilisation de l'hydrogène.
	A travers ce projet, la Métropole de Châteauroux entend :
	- Décarboner la mobilité au sens large avec une
	énergie produite localement à partir d'énergies renouvelables ;
	- Augmenter l'attractivité des transports publics
	pour réduire les émissions globales du secteur du transport
	Châteauroux Métropole souhaite se doter de 6
	bus à piles à combustibles alimentées à l'hydrogène avec des livraisons de 3 bus
	standards (12 mètres) en 2023 et 3 bus articulés
	(18 mètres) en 2024 -
Partenaires	Centrale achat UGAP pour l'acquisition du matériel roulant
	Délégataire du réseau urbain pour l'entretien
	des véhicules qui seront mis à disposition par CM
	Etat : fonds friche en discussion
	ADEME
	Storengy
Coût prévisionnel	Coûts prévisionnels :
	 Bus 12 m = 650 000 € HT / bus Bus 18m = 1M€ HT / bus
	Soit un total de 4,950 M€
Plan de financement	Financements : - ADEME : 55% du surcoût / bus
	equivalent à motorisation thermique
	- CEF : 20% du surcoût / bus
	équivalent à motorisation thermique
	Le projet (pour 6 bus) implique également une charge de fonctionnement supplémentaire de
	300 000 € / an (carburant + entretien) à la charge exclusive de CM à ce jour.

	Dépenses génie civil : Le montant des travaux n'intègre pas les investissements spécifiques liés à l'électrolyseur et à la station de distribution financés par une société de projet dédiée, il prévoit seulement 100 000 € de génie civil pour le raccordement de ces équipements.
Calendrier	Hyber: Fin 2021: Commande des 3 bus 12 m 2022: Commande des 3 bus 18 m 1 ^{er} semestre 2023: Livraison 3 bus 12m + livraison de la station de production/distribution à proximité du dépôt de bus 1 ^{er} semestre 2024: Livraison 3 bus 18m Coût global de l'opération pour Châteauroux Métropole génie civil: Voie de desserte: 350 000 € Viabilisation de lots: 50 000 € Etudes (hydraulique + surveillance gaz de sol): 15 000 € Génie civil: 2021: Démolition dépollution Mise à jour EQRS 2022: Travaux sur voirie et réalisation de l'électrolyseur et de la station hydrogène Viabilisation de lot: 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire de voirie créé Surface viabilisée

Fiche action Acquisition d'un véhicule électrique

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.46
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Description de l'action	ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE
Partenaires	RENAULT
Coût prévisionnel	20434.76 TTC soit environ 18 000 euros HT
Plan de financement	FONDS PROPRES
	CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et
	sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action Création d'une restauration scolaire bio avec la réhabilitation d'une salle des fêtes

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.47
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : commune de Sassierges Saint Germain Type : municipalité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : cabinet LABO 52 Type Architecte – Ludovic BIAUNIER
Description de l'action	La commune dispose d'une salle des fêtes datant du début des années 1980. Cette salle de 114,49M2 qui sert par ailleurs de cantine et de garderie pour l'école nécessite une réhabilitation et une rénovation notamment énergétique (isolation et changement de mode de chauffage) ainsi qu'un agrandissement. En effet, cet agrandissement permettrait notamment de disposer d'une cuisine permettant l'élaboration de repas avec des produits frais et locaux à la place des plateaux repas actuels. Des plans sont en cours d'instruction par l'architecte des bâtiments de France, la précédente équipe municipale avait voté l'autorisation d'un budget de 168000€ sans qu'aucun devis n'est pu cependant être fait. L'extension serait de 57 m2 comportant : cuisine, vestiaire, local rangement, sanitaires. Le chauffage actuel de la salle des fêtes se réalise au moyen de convecteurs électriques anciens et celui de l'école par une chaudière au fuel. Dans ce projet il est envisagé de mutualiser les deux modes de chauffage en utilisant une énergie plus verte et économique (par exemple : pompe à chaleur ou chaudière biomasse à déchets de bois).
	1400 52 ()
Partenaires Coût prévisionnel	LABO 52, géomètre puis équipes de travaux
Coût prévisionnel	Cela a été budgétisé 168000 € HT en 2018, sommes en attente d'un autre chiffrage à jour. Honoraires architecte et géomètre : 15000€ HT Travaux (ancien chiffrage) : 153000 € HT

Plan de financement	Chiffrage réalisé sur des estimations en 2018 (HT)
	:
	FAR 10000€
	AGGLO 15555€
	Autofinancement DE LA SECTION
	INVESTISSEMENT 43072€
	Une réévaluation a été demandée à l'architecte
Calendrier	En court de validation avant le dépôt permis de
	construire
	Objectif début des travaux automne/début hiver
	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet Renforcer l'alimentation en eau potable à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.48
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	L'alimentation en eau potable de la Ville de
	Buzançais est assurée par le captage de la
	« Grosse Planche ». Au regard des
	problématiques récurrentes d'alimentation en
	eau potable, la Ville de Buzançais souhaite
	renforcer la protection des différents captages
	d'eau et assurer durablement l'alimentation en
	eau en étudiant plusieurs solutions techniques.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre

Coût prévisionnel	Projet estimé à 3 000 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité et quantité de la ressource en eau

Fiche Action Réseau pluvial Chateauroux

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.49
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'oeuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	A l'issue de la prise de compétence GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) sur les 14 communes de l'agglomération castelroussine au 1 ^{er} janvier 2020 (compétence obligatoire article L5216-5/10° du CGCT), des travaux seront à engager et sont inscrits au PPI (Plan Pluriannuel d'investissement)
Partenaires	Châteauroux Métropole sera maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre de ces opérations. Un appui

	ponctuel en phase préparatoire de chantier sera sollicité auprès de bureaux d'études spécialisés afin de rédiger les dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau.
Coût prévisionnel	Dépenses d'Investissement 2021 : Etude bassin RD 990 – Le Poinçonnet = 12500€HT 2022 : Renaturation ruisseau vallée aux prêtres 79 000€HT, Création de réseau pluvial à BEAULIEU = 225 000€HT 2023 : travaux bassin RD 990 – le Poinçonnet = 1.5M€HT, fin travaux pluvial BEAULIEU = 298 000€HT, création de bassin à Saint-Jean = 650 000€HT 2024 : Fin travaux de bassin à Saint-Jean = 650 000€HT 2025 : Création de bassins rue Ampère et Chardelièvre = 1,58M€HT 2026 : Création de bassin rue jeanne d'Arc = 1.5M€HT Dépenses de fonctionnement 2021 à 2026 : environ 150 00€HT par an consacrés au curage de réseaux et inspection caméra des collecteurs
Plan de financement	cumera des conceteurs
Calendrier	Bassin RD 990 – Le Poinçonnet : étude 2021, travaux en 2022.
	Renaturation ruisseau vallée aux prêtres : étude réalisée, travaux en 2022.
	Création de réseau pluvial à BEAULIEU : étude réalisée, travaux en 2022 et 2023.
	Création de bassin à Saint-Jean : étude en 2022, travaux en 2023 et 2024.
	Création de bassins rue Ampère et Chardelièvre : étude en 2024 ; travaux en 2025.
	Création de bassin rue jeanne d'Arc : étude en 2025, travaux en 2026.
	Tous ces chantiers feront l'objet d'appels d'offre

Indicateurs d'évaluation proposés	Cohérence des installations de gestion des eaux
	pluviales

Fiche Action Plateforme de broyage et de compostage

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour	
	le territoire	
Action n°	2.50	
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole	
	Collectivité territoriale	
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole	
	Collectivité territoriale	
Description de l'action	Dans le cadre de la reconversion d'un site abandonné depuis 2012 et afin de valoriser ses déchets localement, Châteauroux métropole a souhaité mettre en place une plateforme de broyage et de compostage de ses déchets verts sur le site de la Martinerie. Cet aménagement comprend notamment la création d'un bassin permettant le stockage des eaux de ruissellement et leur prétraitement par décantation. Dans un objectif de rationalisation de la ressource, les eaux ainsi récupérées seront réutilisées pour l'arrosage des tas de composts en fermentation.	

Partenaires	L'aménagement de la plateforme et la création d'un bassin fait l'objet d'un appel d'offre dont le D.C.E sera publié prochainement.
Coût prévisionnel	L'investissement à prévoir est estimé à 375 000 euros HT
Plan de financement	
Calendrier	La publication de l'appel d'offre est prévue pour le mois de juin 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Valorisation des déchets organiques

Fiche projet Stockage des eaux pluviales - Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.51
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre interne : services techniques
	de Châteauroux Métropole
Description de l'action	Face aux différents enjeux climatiques, la
	collectivité souhaite développer des points de
	stockage d'eaux pluviales sur son territoire qui
	permettront de maintenir une végétation en
	période estivale, essentielle à la création d'îlots
	de fraicheur.
	Face aux restrictions préfectorales de
	l'utilisation de l'eau, désormais appliquées
	chaque année et dont la durée est de plus en
	plus longue, les demandes de dérogation aux

	0.7
	arrêtés préfectoraux ne suffisent pas pour
	subvenir aux besoins du service espaces verts
	de la collectivité.
	L'ancienne friche industrielle qui accueillera le
	futur dépôt bus de l'agglomération Châteauroux
	Métropole comporte des sous-sols en béton qui
	peuvent être réutilisés pour stocker l'eau
	pluviale. Ces deux bassins ont une capacité de
	1700 m ³ pour le premier et de 1100 m ³ pour le
	deuxième. Des travaux de dépollution, de
	démolition, de curage sont à prévoir. Le
	cuvelage de l'existant, ainsi que la mise en place
	d'une dalle haute de béton en fermeture, sont
	nécessaires pour étanchéifier les bassins. Des
	travaux de réseaux, de collecte (et d'un trop
	plein), ainsi que l'installation d'un système de
	pompage seront aussi nécessaires au bon
	fonctionnement de cette opération. Tous ces
	travaux décrits font partis des actions de ce
	·
	projet.
Partenaires	Agence de l'Eau
	Dépenses incluses dans le déficit d'opération
	présenté au fonds friches : pas de retour
Coût prévisionnel	Dépenses :
	Curage démolition dépollution : 260 000 €
	Maçonnerie – Gros œuvre : 95 000 €
	Cuvelage : 150 000 €
	Réseaux: 65 000 €
	Pompes et jauges : 5 400 € Découverture partielle : 150 000 €
	Total : 750 000 €H.T.
Plan de financement	125 000 € de l'Agence de l'eau
	Fonds propres
Calendrier	Les travaux s'échelonneront de mi 2022 jusqu'à
Indicateurs d'évaluation proposés	la fin du 1 ^{er} trimestre 2023.
Landractorina d'árralization	Cuve de 1100 m3 et 1700 m3

Fiche projet Valorisation des biodéchets de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.52
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite valoriser les biodéchets à l'échelle de son territoire.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Non estimé à ce jour
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Non renseigné à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'actions mises en œuvreNombre d'équipements installés

Fiche action Réhabilitation de chemins communaux Sassierges

Orientation stratégique n°	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Mairie de Sassierges Saint
	Germain
	Type Municipalité
Maître d'ouvrage	2.53
Description de l'action	La commune est propriétaire de nombreux
	chemins communaux essentiels à la desserte de
	parcelles agricoles qui se sont dégradées avec le
	temps. Leur réhabilitation est indispensable pour
	leur maintien et la réalisation de projets relatifs au
	développement de milieux naturels.
	En effet, la municipalité a comme projets de
	replanter des haies dans des secteurs
	anciennement bocagers devenus entièrement
	ouverts ainsi que de rendre accessible les milieux
	naturels. En outre, la plantation des haies
	permettra de favoriser la biodiversité et de limiter
	l'érosion des sols ; l'ouverture des milieux naturels
	se fera par la création de chemins de randonnées
	qui permettront notamment de mettre plus en
	contact les habitants avec la nature les incitant
	ainsi à mieux la respecter et la connaître.
	5 km de chemins sont pour le moment concernés
	dont 2 mitoyens avec la commune d'Ardentes.
Partenaires	La commune organisera un chantier participatif avec les
	agriculteurs que nous comptons mobiliser.
	Si la main d'œuvre et les outils sont ainsi assurés, nous
	avons besoin de matériaux comme remblais.
	Prochaine étapes : réunion avec agriculteurs de la
	commune, organisation du chantier, achat de matière
	première.
	premiere.

	Commune d'Ardentes si adhésion de celle-ci au projet (pour les 2 km de mitoyenneté)
Coût prévisionnel	500 tonnes de cailloux à 17€ HT la tonne Total : 8500€ HT
Plan de financement	Demande de subvention
Calendrier	Prévision sur 3 années : 2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Retour de la biodiversité –dresser un observatoire

Fiche Action Réhabilitation de deux mares

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.54
Maître d'ouvrage	Sassierges-Saint Germain
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune est propriétaire de plusieurs mares dont deux (une de 800 M2, l'autre de 820 M2) qui se sont dégradées avec le temps : arbres et broussailles ayant poussées, murs de soutènement effondrés, envasement, etc. Dans le but de redonner vie à ces zones humides importantes à la biodiversité tout en leur permettant de redevenir des lieux de rencontres, la municipalité souhaite les réhabiliter. Il s'agît d'effectuer le débroussaillement nécessaire par

	un chantier participatif, de faire dégager la vase par une entreprise de travaux publics et de rebâtir un mur pour l'une d'entre elle. Des arbres seront replantés et 3 tables de pique-nique seront installées à proximité de chacune d'entre elles.
Partenaires	La commune organisera le chantier participatif avec les habitants qui se sont spontanément proposés dans cette démarche
	L'objectif est de réaliser une grande partie du projet entre août et septembre
	Prochaine étapes : réceptions de devis curage et mur de soutènement, organisation du chantier participatif
Coût prévisionnel	INVESTISSEMENT :
	Curage pelle : $200€/h \rightarrow 7h = 1400€$ HT Maçonnerie : $20€/m2 \rightarrow 400m2 = 8000€$ HT Aménagement - bancs $300€ \rightarrow 6 = 1800€$ HT - table $500€ \rightarrow 2 = 1000€$ HT -poubelle $100€ \rightarrow 2 = 200€$ HT
	Total investissement = 12 400 € HT
Plan de financement	CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR Le reste en autofinancement depuis la section investissement
Calendrier	Travaux de juillet à septembre
Indicateurs d'évaluation proposés	Observatoire de la biodiversité

Fiche action Irrigation du Golf du Val de l'Indre par les eaux épurées de la STEP de Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de
	développement pour le territoire
Action n°	2.55
Maître d'ouvrage	Syndicat mixte du Golf du Val de l'Indre
	Syndicat mixte
Description de l'action	Le Golf de du Val de l'Indre est irrigué grâce à
	un pompage dans la nappe alluviale de la
	Trégonce. Le projet consiste à substituer la
	ressource exploitée à l'heure actuelle pour
	l'irrigation du golf par les eaux usées traitées de
	la station d'épuration de Villedieu-sur-Indre.
	L'objectif du Maître d'Ouvrage à travers ce
	projet est triple :
	-diminuer le coût d'irrigation du golf par
	l'exploitation d'une ressource de substitution
	(eaux de la Step de Villedieu-sur-Indre);
	-préserver la ressource en eau (nappe
	d'accompagnement) d'un point de vue
	quantitatif;
	-préserver la ressource en eau (l'Indre, exutoire
D. dan dina	de la Step) d'un point de vue qualitatifBureau d'études missionné
Partenaires	-Bureau d etudes missionne -ARS
Coût prévisionnel	-ARS 569 355 € HT
Plan de financement	
	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité et quantité de la ressource en eau

Fiche projet Aménagement d'un sentier pédagogique à Vendœuvres CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.56
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre de l'attractivité du territoire, est envisagé l'aménagement d'un chemin de promenade avec des plantations, sur l'arrière de la zone d'activité située à l'entrée de Vendœuvres, route de Châteauroux, qui rejoindrait les maisons d'habitation du Champs du Four. De l'autre côté de cette zone d'activité, a été créé en 2017, une piste de Pump Track fréquentée régulièrement par les jeunes seuls et en famille.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	25 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour
Calendrier	- Début des travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	 Linéaire du sentier aménagé Fréquentation du site Surface et linéaire de végétation plantée Nombre d'outils de communication créés

Fiche projet Création d'une zone humide à Vendœuvres CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.57
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	Considérant l'absence de pente suffisante au sud du bourg de Vendœuvres et afin de pallier aux éventuelles inondations qui pourraient résulter d'une forte pluviométrie, la commune a décidé dans le cadre de sa gestion des eaux pluviales : - de réaliser des travaux d'aménagement d'un fossé collecteur d'eaux pluviales, - de procéder à la restauration d'une zone humide fragilisée par un boisement naturel, ceci suite à une étude environnementale d'un terrain situé au sud du bourg derrière le stade.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	100 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	- Début des travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	 Superficie de la zone humide créée Surface et linéaire de végétation plantée

Fiche action Renouvellement urbain OPAH-RU

Description de l'action Da po en l'ai PLI Ai	nâteauroux Métropole
Description de l'action Da po en l'ai PLI Ai	ens l'esprit du récent PLUi, la priorité de la plitique habitat de Châteauroux Métropole est acore plus tournée vers la remobilisation et amélioration du parc existant (enjeu n°1 du LH 2021-2026).
po en l'ar PLI Ai	olitique habitat de Châteauroux Métropole est ncore plus tournée vers la remobilisation et nmélioration du parc existant (enjeu n°1 du .H 2021-2026).
pa bu 000 - 1' sui (éc Bu 61 La ins de An BD bé ing occ Les NP coi coi me plu L'o rev att mo et du du et du coi coi et du coi	rune axée sur la rénovation énergétique du arc à l'échelle de toute l'agglomération, adget Agglo 165 000€/an et Anah 1 131 00€/an autre, de renouvellement urbain (OPAH RU) ar le périmètre Action Cœur de Ville quivalent périmètre ORT) de Châteauroux. adget Agglo 500 000€/an et Anah 16 000€/an. conduite d'OPAHs, en régie, est une action scrite depuis plus de 40 ans dans les habitudes e la collectivité. Ainsi, grâce aux partenariats nah/Collectivité (+Etat, Action Logement, CDC oT le cas échéant), le parc a toujours pu énéficier de moyens en financements et en génierie au service des propriétaires cupants ou bailleurs du territoire. Es dynamiques Action Cœur de Ville/ORT, PLUi, PRU, puis PLH ainsi que la volonté de lutter entre la vacance des logements en hausse entinue dans le parc privé, ont conduit à ettre en place des moyens et outils encore us incitatifs en centre-ville de Châteauroux. Objectif est de revitaliser les centres, y faire venir des habitants, leur redonner une tractivité avant tout et cela passe par la obilisation du parc de logements non occupé par l'amélioration du confort et de la qualité u parc occupé.
l'A	ontractualisation OPAH Agglomération entre Anah et Châteauroux Métropole du 1er janvier 219 au 31 décembre 2023 ;

ractualisation OPAH RU ANAH –
eauroux métropole – Action Logement –
que des territoires du 02 mars 2020 au 01
s 2025.
haine étape : étendre certaines actions de
AH RU aux autres communes dans le cadre
LH et de Petites Villes de Demain. Actions
a vacance notamment. Mobilisation des
s offerts par l'AMI logements vacants dont
llectivité a été lauréate : renfort
génierie, solution numérique
oîte à outils ainsi déployée devrait
nettre de créer une nouvelle dynamique
tions.
cipaux postes de dépenses :
s Châteauroux Métropole : 665 000€ par an
dant 5 ans inscrits en Investissement
nancements mobilisés sont ceux de l'ANAH,
ides travaux et aide ingénierie, soit pour les
AH:
ides travaux : 8 163 000 € réservés par
ventions
ides ingénierie : 868 000 € réservés.
des ingemente : 000 000 e reserves.
es études pré opérationnelles en 2018 pour
H AGGLO et 2020 pour OPAHRU, les
rations ont démarré pour 5 années
ectivement au 1 ^{er} janvier 2019 et au 02
s 2020.
étude interviendra en complément sur la
natique de la vacance dans le cadre de l'AMI
ments vacants. Echéance 2021 - 2022
bre de logements améliorés dans le cadre
OPAHs / distinction PO/PB
nées mensuelles Ma Prime rénov' par
mune
ibre de logements vacants remis sur le
•
ché
ché généralement : Suivi des objectifs inscrits
to solve and one of the solve and the solve

Fiche Projet d'individualisation de l'aire communautaire d'accueil des gens du voyage de Notz

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.2
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Description de l'action	Depuis sa création, l'équipement est géré par le CCAS de Châteauroux par voie de convention avec la Ville de Châteauroux, puis dans le cadre d'une convention quadripartite Villes de Châteauroux, de Déols, du Poinçonnet et du CCAS, et enfin, depuis le 1er janvier 2016 pour le compte de l'Agglomération de Châteauroux Métropole. Son financement est assuré par Châteauroux Métropole avec le
	concours de l'Etat dans le cadre de l'ALT2. Les familles participent à travers le paiement d'un forfait journalier par emplacement. Elle est ouverte 365 jours par an, de 8h à 18h du lundi au vendredi, et sous forme d'astreinte la nuit, les week-end et jours fériés. L'entretien des sanitaires est assuré 7 jours sur 7. Sous l'autorité de la direction Logement, Habitat Jeunes et Gens du Voyage, un responsable à mi-temps, également médiateur Gens du voyage ainsi que des agents d'accueil et de gardiennage se relaient sur site. Les services insertion, logement et prévention spécialisée du CCAS, ainsi que la MOUS Habitat Gens du voyage du CCAS, interviennent auprès des familles en tant que de besoin (aides facultatives, accompagnement social et projets habitat). Public:
	En 2019, 3 047 séjours, pour 76 familles différentes (24 du département), soit 215 personnes différentes (104 mineurs). Durée de séjours (1,72 mois). En 2020 (pandémie), 2 288 séjours, pour 58 familles différentes (41 du département), soit 278 personnes (131 mineurs). Durée de séjours (1,01 mois). Constats:
	Les sanitaires collectifs sont vétustes, et mal positionnés à l'entrée de l'aire. La salle collective n'est plus aux normes. Les boitiers des fluides sont à moderniser. L'individualisation des sanitaires correspondra aux besoins des familles qui aspirent à un meilleur confort. L'attractivité de l'aire collective est faible pour les Gens du Voyage de passage qui privilégient les aires individualisées.

L'individualisation permettra une responsabilisation des familles sur la consommation des fluides (53 500 € en 2019 pour un taux d'occupation de 40 %). L'individualisation permettra une réduction des coûts de fonctionnement de l'aire en termes de consommation des fluides, mais aussi en termes de coût de gardiennage et d'entretien ménager.

L'aire est surdimensionnée par rapport aux besoins des familles disposées à cohabiter entre elles. Une réduction de sa capacité d'accueil sera plus pertinente.

Projet:

L'individualisation de l'aire d'accueil est une prescription du schéma départemental accueil et habitat Gens du voyage de l'Indre.

Dans le respect des règles d'urbanisme, sans nécessité d'acquérir des terrains, l'individualisation de l'aire d'accueil se fera in situ.

Le bâtiment d'accueil et de gardiennage sera conservé en l'état et deviendra propriété de Châteauroux Métropole et non plus du bailleur scalis.

Le préfabriqué sera démoli. Un espace de vie sociale Gens du voyage itinérant est en cours de création par le CCAS, il sera accueilli sur site autant que de besoin.

Le projet prévoit 12 emplacements maximum, soit 24 places comprenant 12 blocs sanitaires individualisés de deux sanitaires chacun, avec douches et raccordements pour les machines à laver. Il nécessitera des :

- Travaux de voirie,
- Travaux de réseaux,
- Création de sanitaires individuels préfabriqués, dont deux accessibles aux personnes handicapées,
- Démolition des anciens sanitaires collectifs et de la salle collective,
- Aménagement des locaux de gardiennage existants pour de la télégestion et système de télégestion,
- Ré-engazonnement et plantations complémentaires.

Pendant la durée des travaux, les familles seront accueillies sur une aire provisoire à proximité immédiate sur un terrain propriété de Châteauroux Métropole.

Le terrain ne se situe pas dans un périmètre protégé.

Partenaires

Partenaires financiers:

Conseil départemental

Etat dans le cadre du plan de relance

Gestionnaire de l'aire :

CCAS de Châteauroux

La prochaine étape est la dépose d'un rapport pour finaliser le dossier du plan de relance. L'accompagnement par une AMO pour élaborer le projet d'individualisation sera requis.

Coût prévisionnel

800 000 euros

PHASE ETUDE	Estimation H.T.
Mission Architecte	30 000,00 €
Mission contrôle technique	8 000,00 €
Mission SPS	2 000,00 €
Frais de diagnostic	10 000,00 €
АМО	11 820,00 €
Total phase étude :	61 820,00 €
PHASE TRAVAUX	Estimation H.T.
Travaux de Voirie et Réseaux Divers. (Clôtures, espaces verts, éclairage public, câblage électrique et télécommunication, contrôle d'accès, terrain de boule)	365 000,00 €
Démolition des sanitaires communs existants et adaptation des locaux existants pour recevoir la télégestion.	35 000,00 €
Rachat bâtiment accueil (propriété Scalis)	
Blocs sanitaires individuels préfabriqués. 12 Unités à 20 000 € H.T.	240 000,00 €
Système de télégestion pour individualisation des consommations.	45 000,00 €
Total phase étude :	685 000,00 €
Montants total H.T.	746 820,00 €

·		<u> </u>
Plan de financement	SUBVENTIONS MOBILISABLES	
	Etat - Plan de relance	153 669,60 €
	70% des dépenses subventionnables dépenses plafonnées à 9 147,00 € par place Soit 6 402,90 € x 24 places	
	Conseil départemental (sur la base de son règlement actuel) – montant estimé	25 611,60 €
	10% de 70% des dépenses subventionnables dépenses plafonnées à 15 245 € par place Soit 1 067,15 € x 24 places	
	Total subventions	179 281,20 €
	Reste à charge CM sur HT	567 538,80 €
Calendrier	Début de la phase d'étude 2 semestre 2021 Phase travaux début 2022	
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'occupation après travaux Ratio d'occupation itinérants/semi-sédentaires Cout de fonctionnement avant/après réhabilitation	

Fiche Projet de Résorption de l'habitat insalubre Bidonville de la Croix Blanche CRTE 2021-2027

Orientation	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
stratégique	4
n°	
Action n°	3.3
Maître	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole
d'ouvrage	EPCI
Maître	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole
d'ouvrage	EPCI
Description	Inscrit depuis 2018 dans l'atlas de la Dihal comme Bidonville, le site de la Croix
de l'action	Blanche fait aujourd'hui l'objet d'un projet RHI-Bidonville qui vise à améliorer les
	conditions de vie des ménages résidant dans des conditions indignes (non
	sécurisation des réseaux, pas de système d'assainissement, caravanes ou habitats
	auto-construits).
	Ce projet est porté par le service en charge de la compétence habitat Gens du voyage,
	qui anime une MOUS Habitat depuis 2012. Nécessitant davantage de moyens et de
	coercitions, l'Agglomération s'est inscrite dans le dispositif de l'ANAH concernant la
	résorption de l'habitat insalubre.
	Le projet est actuellement en phase d'études.
	Une première phase d'étude d'éligibilité a été réalisée pour Châteauroux Métropole
	par l'intermédiaire du CCAS de Châteauroux. Réalisé entre décembre 2019 et
	Septembre 2020, le dossier a été déposé à la CLNHI pour vérifier cette éligibilité et
	demander à la CNLHI le financement de la prochaine étape. Un avis favorable a été
	reçu en octobre 2020.
	En Juin 2021, nous sommes dans la deuxième phase d'étude nommée étude de
	calibrage. Les objectifs de l'étude confiée au cabinet CATHS :
	-> Délimitation du périmètre du projet reposant sur une analyse du bâti et d'un
	diagnostic urbain, de l'analyse du foncier et immobilier existant,
	-> Réalisation d'une enquête sociale permettant de déterminer la situation des
	différents ménages (58 ménages identifiés dans le cadre de l'étude d'éligibilité) et
	définir avec les acteurs (élus, bailleurs, services de CM, CCAS, CD) le plan opérationnel
	des relogements, leur chiffrage et celui de l'accompagnement social,
	-> identification des difficultés juridiques et sécurisation juridique de l'opération.
	Ce projet concerne un public de 58 ménages ce qui représente environ 200 individus.
	Sur 175 individus connus, 70 % des individus ont moins de 31 ans. Ils se répartissent
	entre 92 enfants et 83 adultes et jeunes majeurs.
	Cette étude a été évaluée à 163 048 euros HT, financée à 100% par la CNLHI.

L'intérêt de ce projet est double : il s'agit d'accompagner l'intégration d'une population marginalisée et précaire au moyen de l'accès à un logement décent et digne dans le cadre de plusieurs opérations d'habitat adapté à l'échelle de l'agglomération, mais aussi de permettre le respect de l'arrêté de protection de périmètre de protection de captage des eaux du Montet Chambon et permettre ainsi une renaturalisation du site. Ce projet porté par le service habitat gens du voyage, dépasse ainsi cette compétence de l'Agglomération puisqu'il concerné également l'eau et l'environnement.

Partenaires

Les partenaires sont le CCAS de Châteauroux, les services de l'Etat et notamment l'ARS, la DDT et la DETSPP de l'Indre, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental de l'Indre

L'ARS a un rôle dans la constatation de l'existence ou non d'une situation d'insalubrité. Dans notre projet, l'ARS a prédéfini un périmètre d'insalubrité que l'étude de calibrage permettra de confirmer avec les parcelles insalubres ou non. L'ARS devra réaliser un rapport sur l'existence de l'insalubrité, parcelle par parcelle, et le Préfet pourra prendre alors un arrêté de traitement.

L'ANAH via le délégué local instruira et suivra le financement de l'opération.

La DETSPP quant à elle suivra le plan de relogement.

Les deux bailleurs sociaux seront sans doute les futurs opérateurs concernant le relogement des familles.

L'année 2021 est une année de calibrage de la phase opérationnelle. Celle-ci devrait commencer suite aux passages en CNLHI dans le courant de l'Automne-Hiver 2021-2022.

Coût prévisionnel

Le coût Prévisionnel n'est pas déterminé.

Cependant, des dépenses peuvent être comprises dans le projet :

B1 - Plan de relogement

Ingénierie sociale	Mise en œuvre du plan de relogement
Frais de déménagement et de réinstallation	Déménagements, ouvertures de compteurs et lignes téléphoniques, aide à la mobilisation des dispositifs LOCA- PASS ou GRL, paiement du dépôt de garantie le cas échéant, aide dégressive au différentiel de loyer sur deux ans maximum
Hébergement provisoire	Prise en charge de coûts éventuellement nécessaires pour assurer l'hébergement temporaire (location de terrain, travaux de préparation, achat ou location de structures légères, frais éventuels de remise en état des logements, frais de garde meuble). La prise en charge est totale ou partielle selon la durée du projet.

B2 - Accompagnement social

Mise en œuvre des mesures d'ac-	Accompagnement social et suivi individualisé sur une durée maximum de deux ans après le relogement définitif.
compagnement social	Orientation vers des relais spécifiques dépassant l'accompagnement lié au logement

L'assiette maximum des dépenses relatives aux mesures d'accompagnement social et de relogement des ménages prise en compte dans le calcul du bilan est de 10 000 € TTC par ménage relogé.

C1 - Appropriation des sols

Acquisitions	Indépendamment du mode d'acquisition employé par le maître d'ouvrage, les dépenses d'acquisitions prises en compte dans le bilan RHI ou THIRORI sont les valeurs réelles des premières acquisitions réalisées par un bénéficiaire éligible, plafonnées aux : - valeurs calculées selon l'article 18 de la loi nº 70-612 du 10 juillet 1970 tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre pour les immeubles sous arrêtés d'insalubrité irrémédiable, ou sous péril avec IDH et/ou démolition; - valeurs vénales estimées par les services des Domaines pour les immeubles salubres, les immeubles acquis dans le cadre d'opérations de restauration immobilière ou les éléments non destinés à l'habitation (entrepôts.) - valeurs évaluées par les services des Domaines minorées du coût des mesures prescrites par arrêté et des charges afférentes (dont dépollution) non réalisées par le vendeur pour les autres immeubles éligibles (insalubre remédiable, péril sans IDH). Par exception, les immeubles sous IDH pour lesquels une déclaration d'intention d'alièner intervient entre la décision du lancement de l'opération de RHI (date de délibération) et la notification de l'arrêté peuvent être valorisés à leur valeur vénale. Les valeurs d'acquisitions incluent les indemnités de remploi estimées par les services des Domaines.
Frais d'acquisition	Prise en compte forfaitaire à 5 % des coûts d'acquisitions
Évictions commerciales	Valeurs des évictions commerciales (estimation des services des Domaines) ou des transferts temporaires de commerces ou d'activités (déménagement, frais d'installation), lorsqu'ils sont nécessaires au traitement du périmètre RHI ou THIRORI.

		C2 - Libération des sols	
	Neutralisation des bâtiments	Débranchement des réseaux / sécurisation des accès (murage / gardiennage) / frais d'huissiers	
	Référé préventif	Frais de référé préventif (désignation et vacation de l'expert)	
	Démolitions	Frais de démolitions et des études préparatoires	
	Démolitions partielles en cas de conservation	Déconstruction partielle (écrêtements, murs et planchers)	
	3	C3 -Travaux sur emprises foncières	
	Préparation des emprises	Études techniques et sondages préalables aux opérations de construction / Stabilisation des terrains (terrassement, comblements de cave)	
	VRD tertiaires	Uniquement les VRD tertiaires permettant les raccordements des constructions ou réhabilitations aux divers réseaux / Création ou renforcement de collecteurs d'eau pluviale pour les secteurs à topographie accidentée en bassin versant.	
	Mise en état des sols	Nivellement du terrain et aménagements sommaires (gazon) / protection provisoire des sols en tant que de besoin.	
		C4 - Travaux sur immeubles	
	Travaux sur mitoyens	Confortements provisoires des mitoyens entre les phases de démolition et de reconstruction. En cas de dégagement de nouvelles façades: confortement définitif des mitoyens (éventuellement les fondations en sous-œuvre) et reprise des façades (enduits, toitures, percement d'ouvertures)	
	Confortements	Confortements sur immeubles ou éléments bâtis à conserver avant travaux de réhabilitation ou de reconstruction.	
	Travaux de remise en état a minima en cas de conserva- tions nécessaires	Remise en état des structures (fondations, murs porteurs, planchers, charpente, poutres), couverture avec isolation thermique Raccordements de l'immeuble au réseau (hors distribution interne) Création de plateaux et accès aux plateaux Curetage	
		C5 - Honoraires de maîtrise d'œuvre	
	Honoraires	Maîtrise d'œuvre liée à la libération des sols, aux travaux sur emprises foncières, aux travaux sur immeubles	
		C6 - Frais de maîtrise d'ouvrage	
	Frais de gestion immobilière	Frais de gestion provisoire des biens acquis (travaux de maintenance en copropriété, syndic)	
	Assurance	Responsabilité civile de propriétaire / de maître d'ouvrage	
	Conduite de projet: gestion admi- nistrative et suivi opérationnel	Coût du recrutement d'un chef de projet dédié, d'un recours à un aménageur et/ ou à un prestataire, pour la gestion administrative et financière, l'assistance technique (préparation des contrats de maîtrise d'œuvre, montage des dossiers d'expropriation), le suivi opérationnel (coordination des différentes équipes).	
	Assistance juridique	Assistance juridique afin de prévenir les contentieux et minimiser les délais (surveillance des procédures lancées [procédures de police d'insalubrité et de péril, procédures d'acquisition / expropriation], problématiques spécifiques [locaux commerciaux, copropriétés], accompagnement pour la prise de possession et dans l'exécution des travaux)	
	Les recettes à intégrer dans le calcul du déficit de l'opération sont :		
	D1 - Cessions de charges foncières (logements neufs)		
	D2 - Cessions de charges foncières (logements réhabilités)	Valeur estimée par les services des Domaines. Une valeur inférieure pourra être retenue si la diminution correspondante est indispensable à la réalisation d'une opération de logement locatif social financée au titre des articles R.331-1 et suivants du CCH	
	D3 - Cessions de terrain à la collectivité locale ou à l'EPCI		
	D4 - Valorisation des commerces	Valorisation des commerces, au regard de leur valeur de marché	
	D5 - Autres	Indemnités dues par le PB en cas de défaillance dans ses obligations de relogement lorsque le relogement es assuré par le bénéficiaire de la subvention Recettes d'exploitation (perception de loyers) Subventions éventuellement perçues (FARU)	
Plan de financemen t	Les financements mo résorption de l'habita Des fonds de la DIHA		
		entaires pourront être mobilisés dans le cadre du CRTE voire de	
	de logements sociaux	es fonds Etat dédiés au TFL ou à la construction des opérations x (PLAI adaptés)	
	1		

Calendrier	Mars 2021-novembre 2021 : étude de calibrage Novembre-décembre 2021 : passage en CNLHI Janvier 2022 : lancement de la phase opérationnelle qui durera jusqu'à 8 ans.
Indicateurs d'évaluatio n proposés	Nombre de relogements dans le parc classique Nombre de logements adaptés créés Satisfaction des familles concernées (évaluation en lien avec l'Université d'Orléans) Scolarisation des enfants Accès aux droits Diminution des stationnements illicites Surfaces agricoles reconquises

Fiche action – Réhabilitation de logement

Orientation	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
stratégique n°3	
Action n°	3.4
Maître d'ouvrage	Commune de Jeu-Les-Bois
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecture NEROLI – 2 rue de la Gare – 36250 NIHERNE
Description de	
l'action	Le projet consiste à l'achat de deux maisons dans le centre bourg afin de les
	réhabiliter pour les mettre en location ainsi que la construction de deux garages.
	Rénovation d'une maison existante d'environ 225 m²
	Réhabilitation et extension de 15m² d'une maison existante de 60m²
	Renabilitation et extension de 13iii d'une maison existante de 60iii

Rénovation totale des deux maisons :

- Toiture
- Charpente
- Menuiserie
- Isolation intérieure et extérieure
- Electricité plomberie chauffage
- Aménagement sols, sanitaires
- Peinture
- Carrelage

_

Construction de deux garages de 50 m²

- Démolition de l'ancien garage
- Bâtiment unique pour 2 garages (un garage pour chaque maison)



Partenaires	
Coût prévisionnel	
	Plan de financement :
	Acquisition maisons : 41 950.00 €
	Ensemble des travaux : 582 400 € HT
	Coût total : 624 350.00 €
Plan de	DETR: 50 %
financement	DSIL (Lot isolation) : 80%
	Fonds du patrimoine (toiture, boiseries, fenêtres, portes): 35%
	Fonds 1 commune – 1 logement (selon la surface) : à déterminer
	CRST : « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du
	vote du financement par la CPR »
	FONDS ADEME COT Enr (pompes à chaleur) : à déterminer
	Châteauroux Métropole : 30 000 euros
Calendrier	Le marché est en cours de préparation chez M. NEROLI Architecte et
	devrait être lancé prochainement.
	Attribution des lots avant la fin de l'année et démarrage des travaux fin
	2021 / début 2022.
	Seule la DETR a été demandée en 2021.
Indicateurs	Evolution du nombre de logements
d'évaluation	
proposés	

Fiche projet Création d'un lotissement à Niherne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.5
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre du projet de création d'un lotissement de 75 lots, la commune de Niherne lance la première tranche de travaux ; 30 lots seront proposés.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	872 600,75 €
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	Aucune information à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de lots

Fiche projet Création d'un éco-quartier intergénérationnel à Vendœuvres

CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.6
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres
	Collectivité territoriale
Description de l'action	En 2009, la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne s'est portée acquéreur d'un ensemble immobilier composé de parcelles de terrain et d'un ancien presbytère situé en centre bourg de Vendœuvres à proximité immédiate des commerces. En 2015, un programmiste a été chargé du projet de création d'un éco-quartier intergénérationnel s'inscrivant dans une démarche innovante en lien avec les principes du développement durable. Le cabinet Récipro-Cité a été retenu et l'étude a été lancée dans le cadre d'une démarche participative avec des ateliers ouverts à la population. À l'issue de cette phase, un cahier des charges a été établi. Courant 2016, un dialogue compétitif a été lancé en vue du choix d'une maîtrise d'œuvre urbaine pour l'opération. Ce projet comprend des opérations d'aménagement d'espaces publics et d'espaces paysagers. La Communauté de communes Val de l'Indre Brenne va transférer la maîtrise d'ouvrage de ce projet à la Commune de Vendœuvres et ce, dans le courant de l'année 2021.
Partenaires	- Communauté de communes Val de l'Indre
Coût právicionnal	Brenne pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage 860 200 € HT en investissement
Coût prévisionnel Plan de financement	
Calendrier	Plan de financement non consolidé à ce jour
	Calendrier non défini à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de logements créés - Economie énergétique générée

Fiche projet Restructuration du centre bourg - Ardentes

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.7
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune souhaite engager une réflexion sur la restructuration du centre-bourg afin : - d'assurer une meilleure sécurité - de permettre une meilleure respiration architecturale et valoriser l'église Saint-Martin - de mettre en valeur les bords de l'Indre et le centre historique - de faciliter la circulation piétonne - de redynamiser notre centre bourg.
Partenaires	Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement est estimé aujourd'hui à une somme de 700 000€ hors taxe.
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subvention dans le cadre de la DETR et Voir pour DSIL
Calendrier	Etude de faisabilité : 2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action Revitalisation du centre-bourg de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.8
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	Le dossier de la commune de Buzançais et de la communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB), constitué à partir d'un diagnostic de territoire mettant en évidence les problèmes de dévitalisation du territoire et de Buzançais, a été retenu par le Jury national lié à l'AMI à l'automne 2014. Une convention de revitalisation a été signée entre la CCVIB, la commune de Buzançais et l'ANAH pour définir à l'échelle du territoire les moyens de revitaliser Buzançais, bourg centre, et le territoire communautaire. La convention de revitalisation intègre le projet urbain de recomposition du centre de Buzançais et le programme d'amélioration de l'habitat en cours à l'échelle communautaire, complété par des mesures spécifiques à Buzançais. En matière d'aménagement urbain, un plan guide est décliné et définit les orientations d'aménagement sur les espaces jugés stratégiques du centre bourg pour les 10 années à venir parmi lesquels la Place aux légumes, la nouvelle place centrale, les Grands Jardins et leur articulation avec la place de l'église, etc. Ce projet vise à rénover les façades, restructurer les espaces publics de la rue de la République, de la place de la mairie et de la place de l'église et ce, en deux phases.
Partenaires Coût prévisionnel	- Communauté de communes Val de l'Indre Brenne 1 127 853 € HT
Coût prévisionnel Plan de financement	Fonds à mobiliser :
rian de imancement	- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP
	du CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR »
	- DSIL
Calendrier	Travaux en cours
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de façades rénovéesSurface d'espace public requalifié

Fiche projet Requalification du Prieuré Sainte-Croix à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.9
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite réhabiliter le
	Prieuré Sainte-Croix dans une démarche globale
	de requalification du centre-bourg.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	500 000 € HT
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	2025-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espaces requalifiés

Fiche action Restauration du Prieuré Sainte-Croix à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.10
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
-	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais a procédé à l'acquisition
	du Prieuré Sainte-Croix en 2017. L'état sanitaire
	du bâtiment nécessite de procéder à sa mise en
	sécurité en le mettant hors d'eau dans les
	meilleurs délais afin de mettre fin au processus
	de dégradation de l'édifice.
Partenaires	-Association pour la Sauvegarde de l'Art
	Français
Coût prévisionnel	299 948,13 €
Plan de financement	-DSIL exceptionnelle : 89 984,44 € (attribués)
	-Conseil départemental (FAR patrimoine) :
	40 000 €
	-Association pour la Sauvegarde de l'Art
	Français : 10 000 €
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espace mis aux normes et sécurisé

Fiche projet Ilot des Trois Marchands à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.11
Maître d'ouvrage	Ville de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais a procédé à l'acquisition des immeubles de l'ilot des Trois Marchands dont l'un a fait l'objet d'un arrêté en péril. Une étude a été menée pour envisager un aménagement d'ensemble. Une première tranche d'acquisition a été menée en 2018 et sa démolition est programmée en 2021. Les acquisitions restantes sont envisagées dans les 6 années à venir. L'objectif est de requalifier un ensemble immobilier, souvent en mauvais état, afin d'y créer des espaces publics de qualité et récréatifs et des places de parking pour favoriser la dynamique commerciale du quartier. Actions : acquisition des biens immobiliers concernés par le projet (300 000 euros TTC) ; démolition des immeubles "Roc'éclerc" et "Charpentier" (100 000 euros TTC)
Partenaires	CCVIB: ingénierie (chargée de mission renouvellement urbain + cheffe de projet ORT) 2018: 1ère tranche d'acquisition 2022: démolition des biens acquis Prochaine étape: acquisitions restantes dans les 6 années à venir
Coût prévisionnel	400 000 € TTC
Plan de financement	Non renseigné
Calendrier	2021-2027 : acquisition et démolition des biens
	restants
Indicateurs d'évaluation proposés	 Attraction de nouveaux ménages en centre-ville Dynamique commerciale Prise en compte des aspects paysagers, environnementaux (ilot de fraicheur), urbain (dédensifier un centre-bourg resserré), commerciaux

Fiche projet Requalification du centre-bourg de Chézelles CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.12
Maître d'ouvrage	Commune de Chézelles
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Commune de Chézelles souhaite engager une réflexion pour la requalification du centre-bourg. L'acquisition d'une parcelle boisée située à proximité immédiate de la mairie, l'aménagement d'espaces publics et la réhabilitation de la salle des fêtes font partie intégrante de ce projet.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Aucune estimation à ce stade de la réflexion
Plan de financement	Aucune information à ce stade de la réflexion
Calendrier	Calendrier non défini à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface de l'espace public requalifié

Fiche projet Requalification du centre-bourg de Saint-Genou CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.13
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou
-	Collectivité territoriale
Description de l'action	Le Conseil municipal a pour projet la réhabilitation du centre bourg au niveau de la
	Place des Marronniers, de la rue de la Halle, Le
	Petit Chemin ainsi que le bas de la rue de la
	Brigaudière.
	Cette opération d'envergure comprend les
	travaux suivants :
	- Enfouissement réseau EDF – éclairage public –
	télécom
	- Réfection complète du réseau d'eau potable et
	branchements plomb
	- Aménagement du parking avec borne
	électrique pour permettre la présence de
	commerce(s) ambulant(s)
	- Réfection des trottoirs
	- Abattage des marronniers pour remplacement
	- Echange des bordures de trottoirs
	- Revêtement de la chaussée en totalité
	- Aménagement de la place – végétalisation du
	quartier
Partenaires	- Mission confiée à un maître d'œuvre
	- L'Architecte des Bâtiments de France est
Coût prévisionnel	sollicité pour ce projet. 500 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade de la réflexion.
rian de iniancement	
	Fonds envisagés :
	- DETR
	- Aufofinancement
Calendrier	Travaux envisagés au second semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espace public requalifié

Fiche action Revitalisation du Centre-Bourg

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.14
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	 Développer une offre de logements d'équipements de commerces et de services adaptée aux besoins des habitants.
	- Maintenir la centralité du centre-bourg
	 Lutter contre la desertification des commerces
	 Valoriser l'environnement, et la qualité de vie
	- Améliorer le cadre de vie
	 Accompagner la transition écologique des territoires en limitant l'artificialisation des sols
	 Développer des activités productives résidentielles
Partenaires :	Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 3 ème trimestre 2022 -État - Département de l'Indre
Coût prévisionnel	550 000 Euros au titre des dépenses
	d'investissement.
Plan de financement	70 % état
	10 % département
Calendrier	Année 2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	 Impact sur le niveau de redynamisation des commerces
	 Qualité des espaces publics et des espaces verts
	- Impact sur le niveau de qualité de vie permettant de contribuer au bien-être et à une meilleure qualité de vie des habitants et usagers
	 Impact sur le niveau de réduction des inégalités sociales et territoriales

Fiche action

Salle de spectacle Equinoxe – Réfection du plancher de scène

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
	Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection du plancher de scène de la salle de spectacle Equinoxe. Les travaux intègreront également la réfection complète de la structure porteuse du plancher.
	Le coût prévisionnel des travaux est de 500 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à
	500 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement :
	Ville de Châteauroux
	Total : 500 000 € HT
Calendrier	Conception au 3 ^{ème} trimestre 2021 et
	consultation des entreprises fin 2021.
	Le démarrage des travaux est prévu début juin
	2022, pour une réception en octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet Programmation des Microfolies CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.16
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes propose une saison culturelle soutenue par la Région depuis bientôt 20 ans. Dans ce cadre, elle propose des spectacles pour les scolaires et tout public (festival Buz'en Scène – spectacles de rues; festivak Jazz au Golf, festival Zik à Tesseau, Nuit de l'Humour etc.). Le projet Microfolies apporterait une nouvelle offre culturelle sur le territoire.
Partenaires	-Associations locales -Scène Nationale Equinoxe
Coût prévisionnel	Budget annuel : 300 000 € HT
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	 Nombre de manifestations organisées Nombre de participants

Fiche projet Rénovation et extension de la bibliothèque municipale

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.17
Maître d'ouvrage	Commune de Luant
	2 rue du 11 novembre
	36350 LUANT
Description de l'action	La bibliothèque existante est devenue obsolète
	car trop exiguë, 55m². La collectivité mène une
	réflexion et une concertation tout au long de
	cette année 2021 afin d'apporter un projet
	moteur. Il est primordial pour notre commune
	et répondre à la demande de nos administrés et
	enfants scolarisés en primaire (180 élèves) par
	l'accession à la culture pour tout à chacun. Dans
	le programme de la future bibliothèque devront
	être intégrés plusieurs éléments :
	-Présentation des livres
	-coin multimédia
	-salle de réunion
	-réserve- dé cartonnage
	-sanitaires
	Le projet devrait se traduire par un
	réaménagement de l'actuelle bibliothèque
	55m² et la rénovation d'un bâtiment existant
	(préau), situé en parallèle de la bibliothèque
	avec un cheminement couvert pour relier
	l'ensemble.
Partenaires	Département, Etat
Coût prévisionnel	Le cout prévisionnel devrait être de l'ordre de
	300 000€ HT
Plan de financement	Co financement envisagé auprès du
	Département pour une grande partie de l'ordre
	de 50% et la DETR avec l'apport de fonds
	propres de la commune et avec un prêt bancaire.
Calendrier	Avant-projet en 2021 autorisation d'urbanisme
Calchanel	2022, consultation travaux 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du nombre d'adhérents
maicateurs a evaluation proposes	Evolution ad nombre a dancrents

Fiche action Création d'un tiers-lieu à Neuillay-les-Bois CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.18
Maître d'ouvrage	Commune de Neuillay-les-Bois
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Suite à la consultation des novelliens en 2020, la commune souhaite créer un tiers-lieu en centrebourg dans des bâtiments communaux. La réflexion d'aménagement des espaces publics a été accompagnée par le CAUE. Ce nouveau lieu a pour objectif de recréer du lien social sur le territoire de la commune et des communes voisines en mettant à disposition de la population des espaces partagés : Fab'lab, Repar'lab, Coworking, Vidéo, Photo, Conférences, etc. Suite à une réflexion engagée depuis une année, l'association « Brenn'Chai » vient d'être créée pour la gestion et le fonctionnement du site. En termes de bâti, ce tiers-lieux sera raccordé au
Partenaires	réseau de chaleur biomasse de la commune. - Habitants de la commune - Monde associatif - CAUE
Coût prévisionnel	260 809,62 € HT
Plan de financement Calendrier	Fonds mobilisés: - DSIL exceptionnelle: 54 065,90 € (attribués) - DETR - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - Autofinancement - Trayaux 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du nouvel équipementNombre de disciplines proposées

Fiche projet Restructuration services petite enfance et jeunesse

2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.19
Maître d'ouvrage	COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune souhaite engager une réflexion sur la restructuration des services à la petite-enfance et à la jeunesse afin d'adapter l'ensemble des structures aux nouveaux besoins (effectifs, contraintes sanitaires et règlementaires). Ce projet pourra être décomposé en plusieurs tranches.
Partenaires	Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement de la première tranche est estimé à une somme de 1 000 000€ HT
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subventions, DSIL par exemple
Calendrier	Etude de faisabilité : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de services proposés Nombre d'usagers qui fréquentent la structure

Fiche projet Création d'une halle des sports à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.20

Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais envisage la construction d'une halle sportive pour permettre d'alléger le planning d'occupation du gymnase situé avenue du 8 mai et pour favoriser la mise en place de nouvelles activités sportives.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Projet estimé entre 4 000 000 € et 5 000 000 € HT
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	- Etude en 2022 - Travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du nouvel équipementNombre de disciplines proposées

Fiche action Construction d'un Centre Socio-culturel à Beaulieu

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.21
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Description de l'action	

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain déployé sur le quartier Beaulieu, un centre socio-culturel va être construit.

Cet équipement qui s'adresse à la population du grand quartier, sera implanté dans le quartier prioritaire de Beaulieu, à côté d'une crèche et face à un groupe scolaire. Le projet, travaillé avec les équipes et les habitants doit être livré à l'automne 2024.

Partenaires	La Caf de l'Indre qui accompagne
	financièrement l'opération.
	L'ANRU et les signataires du programme.
Coût prévisionnel	1 834 000 € hors taxe.
Plan de financement	- ANRU: 175 000€
	- Région : 90 000€ « CRST à étudier dans le
	cadre du BMP du CRST et sous réserve du
	vote du financement par la CPR »
	- CAF: 380 000€
	- Ville: 1 189 000€
Calendrier	1 ^{er} semestre 2021 : Programme et rédaction
	cahier des charges de Maîtrise d'œuvre (Moe)
	2 ^{ème} semestre 2021 : Consultation de Moe,
	études de Moe
	2022 : Etudes de Moe, Dépôt du Permis de
	Construire, Consultation des entreprises
	2023 – 1 ^{er} semestre 2024 : Travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	contribuer à l'image et à l'attractivité de ces
	quartiers.

Fiche projet Construction d'un Centre Socio-culturel à Saint Jean – Saint Jacques

CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.22
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Description de l'action	

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain déployé sur le quartier d'intérêt national Saint Jean, un centre socio-culturel va être construit.

Cet équipement qui s'adresse à la population du grand quartier, sera implanté dans le quartier prioritaire de Saint Jean, à proximité immédiate d'autres équipements structurants pour les deux

quartiers que sont Saint Jean et Saint Jacques. Le projet, travaillé avec les équipes et les habitants doit être livré en 2025.	
Partenaires	La Caf de l'Indre qui accompagne financièrement l'opération. L'ANRU et les signataires du programme.
Coût prévisionnel	3 540 000 € hors taxe.
Plan de financement	 ANRU: 885 000€ Région: 600 000€ « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR » Conseil Départemental: 135 000€ Ville: 1 920 000€
Calendrier	2021- 2022 : Programme et rédaction cahier des charges de Maîtrise d'œuvre (Moe) 2022 - 2023 : Etudes 2023 – 2024 : Travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Contribuer à l'image des quartiers

Fiche action

Restructuration du Groupe scolaire Michelet

Orientation	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
stratégique n°3	
Action n°	3.23
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
	Commune
Maître d'œuvre	Consultation à réaliser
	Rénovation Thermique
	Maître d'œuvre autres travaux
	Ville de Châteauroux
Description de l'action	Dans le cadre du NPRU de Châteauroux, 822 logements seront démolis sur l'emprise
	de la carte scolaire des groupes scolaire Michelet et Buffon impactant fortement les
	effectifs de ces établissements car seul 130 logements locatifs sociaux seront
	reconstitués et deux lotissements communaux créés.
	Ces deux groupes ayant été réalisés dans les années 1970, avec des effectifs allant
	jusqu'à 300 élèves pour les élémentaires.
	Ces dernières années, les effectifs de Michelet élémentaire varient entre 135 et 125
	élèves, et entre 105 et 115 élèves pour la maternelle. Pour Buffon élémentaire, les
	effectifs oscillent entre 130 à 120 élèves et 80 à 90 élèves pour la maternelle.

Ces deux éléments conjugués (faibles effectifs et démolitions programmées) conduisent à prévoir la fusion des deux groupes scolaires. Le choix a été fait de restructurer le groupe scolaire Michelet pour offrir les meilleures conditions d'enseignement et de confort (thermique, acoustique...) aux élèves et de démolir le groupe Buffon pour créer un lotissement.

La restructuration du groupe scolaire Michelet consistera en la réhabilitation de l'élémentaire (isolation thermique, embellissement des locaux) et de la maternelle, la création d'un parvis accueillant les entrées des deux établissements (objectif : faciliter le quotidien des familles, sécuriser les entrées) et d'un stationnement commun à l'élémentaire et à la maternelle afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à ce groupe.

Quelques chiffres en cours de stabilisation :

- Réhabilitation de l'élémentaire Michelet dans le cadre du NPRU (Isolation thermique, rénovation intérieure et cours), montant estimatif 972 193 €
 TTC. Planning d'intervention à définir entre fin 2021 et 2023.
- Réhabilitation de la maternelle Michelet (Isolation thermique) hors NPRU, montant estimatif 300 690 € TTC. Planning d'intervention à définir entre 2022 et 2023.
- Création de nouvelles entrées des écoles, d'un parvis et d'un stationnement commun, dans le cadre du NPRU montant estimatif 525 000 € TTC. Planning d'intervention à définir entre 2022 et 2023.

La ville de Châteauroux s'est engagée dans le cadre du NPRU à <u>réhabiliter l'école</u> **élémentaire Michelet**. Ces travaux devraient débuter en fin d'année 2021.

- Isolation thermique des deux bâtiments :

- Remplacement des menuiseries simple vitrages par des menuiseries doubles vitrages (une première tranche ayant été réalisée en 2007).
- ITE sur façade Nord et ravalement pour les autres,
- Ventilation et éclairage des classes et faux plafond des circulations.

Coût estimatif des travaux : 679 210 € TTC + 20 923 € TTC de prestations intellectuelles soit un total de 699 503 € TTC

Durée de l'opération : 22 mois - Aménagement extérieurs

- Création de rampes d'accès PMR,
 - Remplacement de clôtures,
 - Portail et portillon d'accès à l'école avec interphonie,
 - Remplacement d'arbres.

Coût estimatif des travaux : 143 354 € TTC

Durée de l'opération : 9 à 12 mois

- Aménagements intérieurs :

- Réhabilitation total des sanitaires du bâtiment B,
- Rénovation des sols (circulations, escaliers et préau),
- Peinture des classes et bureaux,
- Mise en conformité accessibilité,

Coût estimatif des travaux : 128 706 € TTC

Durée de l'opération : 9 à 12 mois

Action à entreprendre par les services : rédaction du DCE et lancement de l'appel

d'offre au cours du 2^{ème} semestre 2021.

En accompagnement de la réhabilitation de l'école élémentaire Michelet, la Ville de Châteauroux va réaliser dans le cadre du NPRU <u>un parvis et une zone de stationnement</u> qui va bénéficier également à l'école Maternelle.

- Parvis : création d'une entrée pour la maternelle et d'une entrée pour l'élémentaire. (Zone sans véhicule)
- Zone de stationnement : destinée aux deux écoles, arborée et avec des espaces détentes.
- Création d'un plateau sportif.
 Coût estimatif des travaux : 525 000 € TTC

Durée de l'opération : 17 mois

Action à entreprendre par les services : finalisation du projet (esquisse et chiffrages estimatifs), préciser la planification puis rédaction du DCE et lancement de l'appel d'offre.

La Ville de Châteauroux souhaite également intervenir sur <u>l'école Maternelle</u> <u>Michelet</u> afin de résoudre des problèmes d'inconfort thermique l'été et améliorer les espaces extérieurs. Cette opération se ferait hors NPRU et la temporalité n'est pas encore fixée.

- Amélioration du confort thermique d'été :

- La plus grande partie bâti de la maternelle a été réalisée dans les années 1990. Il y a donc des vitrages isolants, toutefois l'ancienneté de ceux-ci et la conception du bâtiment (grandes surfaces vitrées façade Sud) génère un important inconfort l'été. De plus il n'existe pas de brise soleil sur la façade Sud de l'école. Les travaux consistent donc à remplacer les menuiseries des façades Sud et Ouest en y ajoutant des brises soleils.
- Le remplacement des rideaux intérieurs permettra aussi de mieux gérer la luminosité de la pièce.

- Aménagement extérieurs

- Afin d'accompagner le déplacement des entrées de la maternelle et de l'élémentaire, un parvis et une zone de stationnement vont être créés. Ces aménagements vont faciliter le quotidien des parents d'élèves ayant des enfants dans les deux établissements mais également permettre d'établir des entrées sécurisées éloignées des voies de circulation routière.
- L'école est composée de deux cours dont l'une, située au Nord, nécessite une rénovation.

Coût estimatif des travaux : 300 690 € TTC

Durée de l'opération : 9 à 12 mois

Action à entreprendre : détermination de la temporalité

Coût prévisionnel

1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet

- Isolation thermique des deux bâtiments :

• Remplacement des menuiseries simple vitrages par des menuiseries doubles vitrages :

127 menuiseries + 23 rideaux intérieurs + 23 volets roulants + 36 Screens

Phase estimation: Investissement 194 834 € HT

■ ITE sur façade Nord et ravalement pour les autres,

Désamiantage 340 m 2 + Bardage des pignons 340 m 2 + ITE façade nord 495 m 2 + Isolation thermique du préau 90 m 2 + Ravalement 600 m 2 et nettoyage façade 180 m 2 .

Phase estimation: Investissement 295 609 € HT

Ventilation et éclairage des classes et faux plafond des circulations.
 Eclairage Led, Ventilation simple ou double flux (à confirmer) et faux plafond des circulations 376 m²

Phase estimation: Investissement 75 567 € HT

• Prestations intellectuelles rénovation thermique.

BET (Bureau d'études Techniques) + SPS + CT

Phase estimation: Investissement 17 436 € HT

- Aménagement extérieurs

■ Création de rampes d'accès PMR

Phase estimation: Investissement: 35 417 € HT.

■ Remplacement de clôtures

Phase estimation: Investissement: 45 290 € HT.

Portail et portillon d'accès à l'école avec interphonie

Phase estimation: Investissement: 23 542 € HT.

• Remplacement d'arbres retirés dans le cadre des travaux

Phase estimation: Investissement: 14 584 € HT.

- Aménagements intérieurs :

• Réhabilitation totale des sanitaires du bâtiment B (Démolitions, plâtrerie, menuiserie bois, plomberie, réseaux)

Phase estimation: Investissement: 25 917 € HT.

• Rénovation des sols (circulations, escaliers et préau),

Phase estimation: Investissement: 29 625 € HT.

Peinture des classes, couloirs et bureaux

<u>Phase estimation</u>: Investissement: 32 964 € HT.

 Mise en conformité accessibilité (Issues de secours 12 unités, entrées des bâtiments A et B)

Phase estimation: Investissement: 18 750 € HT.

2/ Parvis et zone de stationnement

- Parvis :

■ Parvis en béton désactivé avec éclairage publique et voie d'accès pompier,

Phase estimation: Investissement 179 170 € HT

<u>- Voirie, stationnement et plateau sportif</u> : (voirie avec structure lourde, 50 places de stationnement, mouvements de terre et murs de soutènement)

Phase estimation: Investissement 375 000 € HT

- Espaces verts :

Phase estimation:

Investissement 62 500 € HT

3/ Réhabilitation école maternelle Michelet

Amélioration du confort thermique d'été :

- Remplacement des menuiseries façade Ouest et Sud,
- Remplacement et motorisation des screens extérieurs,
- Réalisation de brise soleil façade Sud
- Remplacement des rideaux intérieurs

Phase estimation: Investissement 209 167 € HT

- Aménagements extérieurs

- Déplacement de l'entrée de l'école (suppression de l'ancienne entrée et création de la nouvelle)
- Rénovation de la cour Nord (changement du sol souple des jeux, aménagement de l'emprise du conifère).

Plan de financement	Phase estimation: Investissement 41 409 €			
1 ian de imaneement	1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet - bâtiments et cours (dans le			
	cadre du NPRU) = estimation 810 161€ HT			
	Répartition des financements sur la base ci-dessus :			
	VILLE: 327 439,00 € HT			
	DEPARTEMENT: 138 838,00 € HT			
	ETAT (DSIL): 193 884,00 € HT			
	ANRU: 150 000,00 € HT			
	Total des co-financements : 810 161,00 € HT			
	2/ Parvis et zone de stationnement (dans le cadre du NPRU) = estimation 437			
	500€ HT			
	Répartition des financements sur la base ci-dessus :			
	VILLE: 328 125,00 € HT			
	ANRU: 109 375,00 € HT			
	Total des co-financements : 437 500,00 € HT			
	3/ Réhabilitation école maternelle Michelet (Hors NPRU) = estimation 250 575			
	HT Départition des financements sur le base si dessus :			
	Répartition des financements sur la base ci-dessus :			
	VILLE : 250 575,00 € HT La ville de Châteauroux réaliserait la totalité de l'investissement sur ses fonds			
	propres.			
Calendrier	1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet			
outend for	Stabilisation du planning dans les prochaines semaines.			
	Durée en mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 2:			
	Isolation thermique des deux batiments			
	Finalisation DCE Consultation			
	Approvisionnement Chantier			
	Aménagements extérieurs Finalisation DCE			
	Consultation Chantier			
	Aménagements intérieurs			
	2/ figuration et zone de station et mont			
	Lescaménagements prévus seront réalisé es deux écoles, sur une			
	parcelle disponible appartenant à la Ville de Châteauroux. Les travaux pourront			
	ainsi se dérouler durant la période scolaire sans occasionner de gêne. Stabilisation du planning dans les prochaines semaines.			
	at planning can be be still an early			
	Durée en mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 1			
	Parvis et stationnements DCE			
	DCE			
	Consultation			
	Préparation chantier			
	Préparation chantier			
	Préparation chantier Chantier a caller lors de congés 3/ Rénabilitation école maternelle Michelet			
	Préparation chantier Chantier a caller lors de congés 3/ Réhabilitation école maternelle Michelet Temporalité de l'opération non fixée à ce jour.			
	Préparation chantier Chantier a caller lors de congés 3/ Réhabilitation école maternelle Michelet Temporalité de l'opération non fixée à ce jour. Durée en mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 1 Amélioration du confort thermique d'été DCE			
120 ACENOENUTE	Préparation chantier Chantier a caller lors de congés 3/ Réhabilitation école maternelle Michelet Temporalité de l'opération non fixée à ce jour. Durée en mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 1 Amélioration du confort thermique d'été DCE Consultation			
1 3 8 AGENCE NATIO	Préparation chantier Chantier a caller lors de congés 3/ Réhabilitation école maternelle Michelet Temporalité de l'opération non fixée à ce jour. Durée en mois 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 1 Amélioration du confort thermique d'été DCE			

Indicateurs d'évaluation proposés	 Confort des locaux : Thermique : mesure de la température avant travaux et après travaux selon les périodes de l'année Acoustique : mesure de bruit avant et après travaux Indice de satisfaction des usagers (enfants, parents, professeurs, partenaires) Sécurité des déplacements Confort thermique et acoustique Embellissement des locaux Sécurisation des locaux Aménagements extérieurs (cours, plateau sportif,) Convivialité des espaces extérieurs créés Utilisation du stationnement (50 places) aux heures d'entrées et de sorties des élèves Comptage des véhicules stationnés sur ces créneaux horaires

Fiche projet Implantation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur le site de l'ancienne piscine à Belle Isle

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.24
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux,
Description de l'action	La Ville de Châteauroux va transformer la piscine à Vagues située sur le site de Belle Isle en Centre de Loisirs sans Hébergement. Cet équipement viendra remplacer l'ALSH de la Valla et l'ALSH de la Pingaudière. Cet équipement accueillera ainsi un ALSH pour les enfants de moins de 6 ans et un ALSH pour les enfants de plus de 6 ans.
Partenaires	Caf DDCSPP
Coût prévisionnel	2 334 000 € HT

Plan de financement	
Calendrier	Etudes : 2022
	Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de l'accueil - Structure adéquate

Fiche action Gymnase Jablonsky – Construction d'une salle en extension CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.24
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet consiste en la construction d'une extension du gymnase Jablonsky, afin de mettre à disposition du club de boxe une salle supplémentaire de 115 m². L'ouvrage sera réalisé en ossature bois, avec bardage acier ou panneaux composites, en fonction des façades. Le démarrage des travaux est prévu début juin, pour une réception prévisionnelle en décembre 2021. Le coût prévisionnel des travaux est de 175 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 175 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement :

· · · · · · · · · · · · · · · · · · · 	
	ANS: 35 000 HT
	Ville de Châteauroux :
	Total : 175 000 € HT
Calendrier	Le projet est déjà bien avancé, la consultation
	des entreprises a été réalisée et les entreprises
	ont été retenues.
	Le démarrage des travaux est prévu début juin
	2021, pour une réception en décembre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du club de sport (nombre
	d'adhérents)

Fiche action

Gymnase Jablonsky – Réfection de la couverture

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.25
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
	Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection de la couverture du gymnase Jablonsky. Les travaux envisagés seraient la réalisation d'une sur-toiture en bacs acier, en recouvrement de la couverture existante. Le coût prévisionnel des travaux est de 183 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 183 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : CRTE : Ville de Châteauroux : Total : 183 000 € HT
Calendrier	La conception est prévue fin 2021 et la consultation des entreprises au 1 ^{er} trimestre 2022.

	Le démarrage des travaux est prévu début juin
	2022, pour une réception en octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Action – Construction de terrains de football

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.26
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
	Commune
Maître d'ouvrage	DGA Environnement et Espaces publics
	Service
Description de l'action	L'action consiste en la construction de terrains
	de football pour le centre de formation et
	l'équipe professionnelle de La Berrichonne. Les
	terrains s'étendent sur 22 000 m² et sont
	constitués de 2 stades et une fosse à gardien.
	Cet équipement sera doté d'un système
	d'arrosage connecté et intelligent qui doit
	permettre d'économiser la ressource en eau.
Partenaires	Agence de l'eau : dossier en cours de montage
Coût prévisionnel	Création des terrains de jeux :
	769 166,67 €
	Remplacement de l'éclairage :
	70 009, 70 €
	Mise en place système d'arrosage connecté :
	15 000, 00 €
Plan de financement	
Calendrier	Mai à Août 2021 : réalisation de la création des
	terrains de jeux
	Septembre 2021 : mise en place du système
	d'arrosage connecté
Indicateurs d'évaluation proposés	Surfaces de jeux réalisées

Fiche projet

Relocalisation Foyer des jeunes Travailleurs

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.28
Maître d'ouvrage	(Châteauroux)
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la relocalisation du foyer des jeunes travailleurs avec l'intégration d'une auberge de jeunesse.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 4 200 000 € HT.
Plan de financement	Financement : DSIL
Calendrier	Pas de calendrier à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet

Reconstruction de la salle Gaston Papiot

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.29
Maître d'oeuvre	Ville de Châteauroux
	Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet consiste en la démolition de la salle Papiot actuelle, et sa reconstruction sur le même site. Le coût prévisionnel des travaux est de 525 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 525 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : CRTE : Ville de Châteauroux : Total : 525 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de septembre 2022 à mai 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet

Rénovation du terrain synthétique Claude Jamet

Renforcer la qualité de vie pour tous les
habitants
3.30
VILLE de CHATEAUROUX
VILLE de CHATEAUROUX
Rénovation d'un terrain synthétique sur le complexe Claude Jamet pour la pratique du football. Cet équipement a pour objectif de permettre aux associations locales de bénéficier d'un terrain praticable durant toute l'année. Le terrain ne bénéficiera pas d'arrosage ce qui représente une économie d'eau annuel de 2500
à 3000 m3. Ce projet sera mené avec le Département de l'Indre au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et de la fédération française de football au titre de
Renouvellement de l'aire de jeu 540 000 € Total HT en investissement 540 000 € HT
Ville Département 45 000 € Fédération
DCE : Octobre à Décembre 2022 AAPC : janvier à mars 2023 Travaux : mars à aout 2023
Nombre de licenciés sur la structure qui occupe le terrain,

Fiche action

Construction d'un terrain synthétique au complexe Michel Guignard

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.31
Maître d'ouvrage	VILLE de CHATEAUROUX
Maître d'œuvre	VILLE de CHATEAUROUX
Description de l'action	Construction d'un terrain synthétique sur le complexe Michel Guignard pour la pratique du football.
	Cet équipement a pour objectif de permettre aux associations locales de bénéficier d'un terrain praticable durant toute l'année.
	Le terrain ne bénéficiera pas d'arrosage ce qui représente une économie d'eau annuel de 2500 à 3000 m3.
	Le terrain sera également d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 120 m3.
Partenaires	Ce projet sera mené avec le Département de l'Indre au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et de la fédération française de football au titre de
Coût prévisionnel	Construction du terrain 675 000 € Construction d'un éclairage LED 100 000 € Contrôles 15 000 €
	Total HT en investissement 790 000 € HT
Plan de financement	Ville
	Département 45 000 €
	Fédération
Calendrier	DCE : Octobre à Décembre 2021
	AAPC : janvier à mars 2022
	Travaux : mars à aout 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de licenciés sur la structure qui occupe
	le terrain

Fiche action

Site de la Margotière : piste de BMX Création de locaux associatifs et vestiaires CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.32
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
	Collectivité territoriale
Maître d'œuvre	
Description de l'action	En 2020, un pump-track ainsi qu'une piste de BMX ont été aménagés sur le site de la Margotière afin de développer et pérenniser l'activité BMX jusque-là accueillie sur le site des Tourneix à St Maur. Toutefois, l'installation ne dispose ni de vestiaires / sanitaires, ni de locaux de stockage. Châteauroux Métropole a donc décidé de créer un bâtiment de 180 m² pour compléter l'installation. Le coût prévisionnel de l'opération est de 320 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel d'investissement est de 320 000 € HT
Plan de financement	Financement : ANS : 160 000 € HT Châteauroux Métropole : Total : 320 000 € HT
Calendrier	L'avant-projet définitif du projet a été validé, l'élaboration du permis de construire est en cours. La consultation des entreprises doit avoir lieu entre juin et septembre 2021. La construction du bâtiment doit débuter en novembre 2021, pour une livraison en avril 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du club sportif

Fiche action Agrandissement de la salle communale

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.33
Maître d'ouvrage	Commune de Jeu-Les Bois
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecte NEROLI – 2 rue de la Gare – 36250 NIHERNE
Description de l'action	Après avoir fait l'acquisition d'un immeuble jouxtant la salle des fêtes, le projet consiste à agrandir la salle communale afin de créer : - Une cuisine - Une salle de réunion - Une salle supplémentaire pour agrandir la première salle - Un hall d'accueil
	 Un local poubelle Une réserve Local ménage et local technique
	Isolation du bâtiment, électricité - plomberie, chauffage, carrelage – faïence, peinture, menuiserie intérieures et extérieures, aménagement des abords avec clôture et portail, création du parvis et de l'emmarchement.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	A COMPLETER
Calendrier	Les travaux devraient débuter au mois de septembre 2021 pour une durée de 6 mois
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de vie pour les habitants – meilleure offre d'équipement

Fiche action Résidence seniors

Orientation stratégique n°	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.34
Maître d'ouvrage	Commune de JEU-LES-BOIS
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecture NEROLI – 2 rue de la
	Gare /36250 NIHERNE et CAUE Châteauroux
Description de l'action	Construction de 8 logements de 60 m2 adaptés
	aux personnes âgées avec une maison
	collective.
	Création d'un parking et aménagement de
	toutes les constructions avec création des
	voiries.
	Investissement qui serait couvert par les loyers
	perçus et les subventions.
Partenaires	
Coût prévisionnel	8 logements à 108 000.00 € par logement soit
	864 000.00 €
	Maison collective 180 000.00 €
	Réseaux et voirie par logement 15 000.00 € soit
	120 000.00 €
District Construction	1 164 000 euros HT
Plan de financement	Pas de plan de financement établi –
	investissement qui serait couvert par les loyers
Calandrian	perçus et les subventions
Calendrier	Projet sur 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de vie pour les seniors

Fiche projet Création de courts de tennis couverts

Orientation stratégique n° 3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.35
Maître d'ouvrage	Ville LE POINCONNET
	Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Construction de 2 courts couverts de tennis
	supplémentaires attenants au bâtiment existant
	pour une homologation des courts de tennis et
	un confort pour les joueurs
Partenaires	USP Omnisports et USP Section Tennis
Coût prévisionnel	1 000 000 € ht
Plan de financement	- FAR Equipements sportifs (Département)
	- DETR / DSIL
	- Fédération Française de Tennis
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Homologation des courts de tennis pour
	organiser des tournois
	- Nombre de courts de tennis à terme en
	adéquation avec le nombre de licenciés du club,
	le niveau des équipes et des joueurs

Fiche action Création d'une maison des associations

Orientation stratégique n° 3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.36
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	 Construction d'un bâtiment regroupant des associations dans une même zone Installation de panneaux solaires Le local associatif existant, construit dans l'enceinte des services techniques sera transformé et réservé à leur usage unique Sécurisation des services techniques: usage exclusif réservé aux agents du service. Le local du Comité des Fêtes est situé dans l'enceinte des services techniques.
Partenaires	Comité des Fêtes Associations de la commune
Coût prévisionnel	200 000 € HT
Plan de financement	AdèmeFAR Equipement (département)DETR / DSIL
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Sécurisation des services techniques - Regroupement des associations dans une même zone - Mutualisation des moyens pour les associations - Economie d'énergie : panneaux photovoltaïques

Fiche projet Création d'une maison commune HRPA

Orientation stratégique n° 3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.37
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET
	Type : collectivité
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	- Construction d'une maison commune au sein
	du HRPA
	- Accueil des familles
	- lieu de rencontres intergénérationnelles et
	d'activités (multi accueil et école primaire et
	maternelle à proximité)
Partenaires	OPAC
	Association de personnes âgées « Les Gais
	Pinsonnets », « Bien Vieillir Ensemble 36 »
Coût prévisionnel	250 000 € HT
Plan de financement	- FAR département
	- DETR / DSIL
	CRTE
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation de la maison commune
	- Nombre d'animations organisées ou d'activités
	mises en place
	- Bien-être des locataires de l'HRPA

Fiche action Création de vestiaires pour le football 2021

Orientation stratégique n° 3	Renforcer la qualité de vie pour tous les	
	habitants	
Action n°	3.38	
Maître d'ouvrage	Ville LE POINCONNET	
	Type : collectivité	
Maître d'œuvre		
Description de l'action	Création de nouveaux vestiaires pour les	
	équipes de football	
	- vétusté des installations existantes	
	- maintien de l'équipe première à son niveau	
	pour éviter la rétrogradation administrative	
	- amélioration des conditions d'accueil des	
	équipes	
Partenaires	Usp Omnisports et USP section football	
Coût prévisionnel	500 000€ HT	
Plan de financement	DETR 2021 : 250 000 €	
	Fonds Département des Equipements Sportifs :	
	50 000 €	
	Fédération Française de Football	
Calendrier	2021	
Indicateurs d'évaluation proposés	- Maintenir le classement de l'équipe première	
	- Palier à la vétusté des installations existantes	
	(d'origine)	
	- Améliorer les conditions d'accueil des équipes	
	locales et visiteurs	

Fiche action Création de parking avec aire de service pour campings cars

Renforcer l'attractivité économique du
territoire en phase avec les grandes transitions
3.39
Ville LE POINCONNET
Type : collectivité
Nom de l'organisation
Туре
Création d'un parking à l'arrière du complexe
sportif pour desservir les installations sportives
avec aménagement d'une aire technique et de
service et de stationnement pour les campings
cars (2 emplacements).
USP Omnisports
Fédération Française de Campings cars
, , ,
250 000 € HT
- FAR Département
- Fonds signalétique
- Fédération Française de campings cars
- Etat : tourisme
2021 / 2022
- Améliorer la fréquentation de la zone
- Répondre à des demandes de campings
caristes
- Eviter les installations sauvages : préservation
de l'environnement

Fiche projet Extension du centre de Loisirs, garderie CRTE 2021-2027

Action n° Action n° 3.40 Maître d'ouvrage Commune de Luant 2 rue du 11 novembre 36350 LUANT Description de l'action Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous -dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Action n°	habitants 3.40
Action n° 3.40 Maître d'ouvrage Commune de Luant 2 rue du 11 novembre 36350 LUANT Description de l'action Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous -dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		3.40
Maître d'ouvrage Commune de Luant 2 rue du 11 novembre 36350 LUANT Description de l'action Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous –dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante :		
2 rue du 11 novembre 36350 LUANT Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Maîtra d'aunyaga	Commune de Luant
Description de l'action Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	iviaitre d'ouvrage	
Description de l'action Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		2 rue du 11 novembre
raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		36350 LUANT
élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Description de l'action	Ce projet d'extension s'avère indispensable en
plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		raison d'une augmentation croissante des
travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		élèves en primaire et de l'accroissement des
travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous −dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		plages horaires décalées pour le monde du
récente en 2013, a été sous –dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		_
pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
sureffectif. La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		·
pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		, , ,
pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		La commission en charge du dossier est en
après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		_
devrait être d'environ 50m² maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		,
pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		1 .
rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots. Partenaires Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
permettant de la fonder sur des plots. Etat Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		·
Partenaires Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
Coût prévisionnel Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Dartanaires	·
être d'environ 150 000.00€ HT Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
Plan de financement Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Cout previsionnei	
auprès de la CAF. Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
Calendrier Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Plan de financement	_
l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		•
néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024	Calendrier	•
de la façon suivante : -étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
-étude et avant-projet sommaire 2023 -projet définitif, permis de construire 2023/2024		
-projet définitif, permis de construire 2023/2024		de la façon suivante :
2023/2024		-étude et avant-projet sommaire 2023
		-projet définitif, permis de construire
consultation, travally 2024/2025		2023/2024
-consultation, travaux 2024/2025		-consultation, travaux 2024/2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet Construction d'une structure de pratique de sports sur tapis

CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n° 3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.41
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	construction d'une structure de pratique de
	sports sur tapis
Partenaires	cabinet territoria
Coût prévisionnel	350 000 €
Plan de financement	Demandes subventions à venir
	Departement, federation judo
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Améliorer la pratique sportive

Fiche projet Création d'une cantine partagée à Neuillay-les-Bois CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.42
Maître d'ouvrage	Commune de Neuillay-les Bois
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Cela fait plus de 15 ans que la cantine scolaire se
	situe dans un bâtiment type « Algeco » (bâtiment
	peu isolé et énergivore). L'été, les températures
	sont très élevées et incommodantes pour les
	enfants et le personnel. Un projet d'implantation
	de quartier intergénérationnel (5-6 logements) est en cours. La construction d'une cantine «
	partagée » de 222 m ² adjointe à ce quartier serait
	la solution. Elle sera raccordée au réseau de
	chaleur biomasse de la commune.
	En ce qui concerne la partie logement, un pré-
	projet est actuellement à l'étude avec le bailleur
	social OPAC 36.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	200 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobilier :
	- DETR
	- DSIL
	- Autofinancement
Calendrier	- non renseigné
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation de l'office de restauration
	- Gain énergétique et économie générés

Fiche projet Réhabilitation et extension des vestiaires du stade à Saint-Genou

CRTE 2021-2027	du Pays	Castelroussin	Val	l de l'Indre
-----------------------	---------	---------------	-----	--------------

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.43
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou Collectivité territoriale
Description de l'action	Le Conseil municipal envisage des travaux au niveau du stade municipal. En effet, les locaux actuels ne sont pas très adaptés. Le projet comprend: - L'extension des vestiaires afin d'avoir un vestiaire supplémentaire femme pour permettre un accueil séparé des femmes et des hommes lors des matchs à domicile, avec douches et blocs sanitaires. - La mise aux normes du bâtiment au regard de l'accessibilité avec la création d'un bloc sanitaire handicapé - L'isolation de l'agrandissement ainsi que du plafond des anciens vestiaires - Le changement des huisseries des vestiaires actuels - Le changement du carrelage des douches des vestiaires actuels. - La réfection de la toiture de l'ensemble du bâtiment (existant et extension).
Partenaires	L'Architecte des Bâtiments de France est à consulter pour ce projet.
Coût prévisionnel	50 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour): - DETR - FAR et FAR Sport - Autofinancement
Calendrier	Travaux 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du site - Economie énergétique réalisée

Fiche projet Création d'un accueil de loisirs sans hébergement

CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants	
Action n°	3.44	
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur	
-	Type : collectivité locale	
Description de l'action	Le projet a pour ambition de regrouper les	
	équipements liés à l'enfance au sein d'un même lieu. L'équipement se veut être conçu afin	
	d'apporter une réponse pertinente aux attentes de l'enfance et des familles sur le territoire de la Ville.	
	Les objectifs du projet sont les suivants :	
	 Une intégration réussie du bâtiment dans son environnement 	
	 Créer des espaces accueillants, ludiques et adaptés au bien-être des enfants est une priorité 	
	 La mise à disposition d'espaces fonctionnels et ergonomiques pour le personnel et les animateurs. 	
	 Créer un lien avec les différents partenaires sur le territoire (éducation nationale, CCAS) 	
	 Faire de cet espace un lieu de mixité sociale 	
	- Un bâtiment durable exemplaire	
Partenaires :	Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 1 ^{er} trimestre 2022 ;	
	Partenaires :	
	- État	
	- CAF	
	- Département de l'Indre	
Coût prévisionnel	650 000 Euros au titre des dépenses	
	d'investissement.	
Plan de financement	30 % état	
	30% CAF	
	20% CRTE	
Calendrier	Année 2022 / 2023	

Indicateurs d'évaluation proposés	 Pertinence des partenariats développés avec les différents acteurs éducatifs locaux
	 Impact en terme de développement de l'intergénérationnel
	 Cohérence dans le développement d'une démarche globale de développement durable

Fiche action Création de vestiaires au stade municipal à Vendœuvres CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.45
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres
	Collectivité territoriale
Description de l'action	Il est indispensable de procéder à la construction
_	intégrale de nouveaux vestiaires en
	remplacement de l'ancien bâtiment très vétuste,
	n'assurant plus la sécurité du public et dont la
	réhabilitation s'évère irréalisable.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise
	d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	500 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour
Calendrier	-Consultation des entreprises en octobre 2021
	- Début des travaux en décembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain (entraînements et
	compétitions)
	- Economie énergétique réalisée

Fiche action Création d'un court de tennis à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.46
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	Considérant que les terrains actuels sont vieillissants et qu'un projet de construction d'un bâtiment communal sur le site est à l'étude, la Commune de Villedieu-sur-Indre souhaite la création d'un nouveau court de tennis à proximité du gymnase Théosport afin de concentrer les activités sportives aux abords de ce pôle dédié aux sports.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	64 900 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés: -CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - FAR et FAR Sport - Autofinancement
Calendrier	Travaux en 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain

Fiche action Création d'un terrain multisport à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.47
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite installer un terrain multi-sports (mini-foot, basket et volley) à proximité du pôle sportif du gymnase Théosport et de l'aire de Street Workout.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	56 550 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour): - DETR - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - CNDS - Autofinancement
Calendrier	Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain

Fiche action

Construction d'un terrain de foot synthétique sur le stade Lucien Berthelot à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.48
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Villedieu-sur-Indre a choisi de refaire le terrain d'entrainement de football du stade Lucien Berthelot et d'opter pour un revêtement synthétique. Ce terrain fréquenté par l'Ecole de Football du Groupement Val de l'Indre, la section féminine et la catégorie sénior de l'US Villedieu est extrêmement sollicité. Il est occupé tous les jours de la semaine, de 2 à 3 séances d'entraînement quotidiennes. • Le groupement Val de l'Indre regroupe 129 licenciés à l'école de Foot : 120 garçons et 9 filles, qui proviennent des communes de Villedieu, de Niherne et de Saint-Lactencin. • L'US Villedieu regroupe 44 licenciés séniors : 30 garçons et 14 filles. La mauvaise qualité du substrat et de la pelouse naturelle, la très forte pente en travers et l'absence de drainage rendent la pratique du sport difficile et dangereuse en toutes saisons. Cet équipement pourra également accueillir des rencontres scolaires à l'échelle communautaire puisqu'aucun stade de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne n'est doté d'un tel revêtement. Le stade Lucien Berthelot est situé Route de Villers au voisinage du Golf Châteauroux-Villedieu. Le site, accessible par la RD 64e, est équipé d'un parking de 50 places et d'un terrain d'honneur en gazon naturel. Un complexe de 4 vestiaires et d'une tribune, construit en 2016, complète les équipements.
Partenaires	Le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire a été associé en amont du projet et a validé la création de cet équipement.
Coût prévisionnel	491 504,68 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés :
	- DETR

	- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP
	du CRST et sous réserve du vote du financement
	par la CPR »
	- Fonds du Conseil départemental
	- ANS
	- Autofinancement
Calendrier	Livraison en septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain (entraînements et compétitions)

Fiche Action

Projet de réhabilitation d'un logement en maison de santé à ETRECHET

CRTE 2021-2026

Orientation stratégique n°	Renforcer l'offre de santé
Action n°	3.49
Maître d'ouvrage	MAIRIE D'ETRECHET
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	La commune a acquis en 2016, une maison d'habitation qui jouxte le cabinet médical appartenant déjà à la collectivité. Voulant créer un pôle « santé » en continuité du cabinet du médecin généraliste, cette maison de 85m2 environ répond à la demande. Le projet envisagé créera des bureaux pour 3 professionnels de santé. L'estimation du CAUE est de 166.667 € HT environ.
Partenaires	Le CAUE a été sollicité pour matérialiser le projet des élus. La décision de faire appel à un maître d'œuvre a été prise lors de la réunion du CM du 13/04/2021. Le choix du maître d'œuvre sera acté par une délibération en juin 2021. Les études devront être faites en 2021 et les travaux en 2022 pour une utilisation des locaux fin 2022- début 2023.
Coût prévisionnel	Coût estimé pour les travaux : 166.667 € HT soit 200.000 € TTC.
Plan de financement	Projet : 166.667 € HT Emprunt :
Calendrier	Appel à maîtrise d'œuvre : mai 2021 Attribution du marché à maîtrise d'œuvre : juin 2021 Appel d'offres pour les travaux et attribution des différents lots : fin 2021 Travaux : 2022 Achèvement de travaux et réception des travaux : fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Possibilité d'agrandir le site si un besoin existe.

Fiche projet

Agrandissement de la Maison médicale – Mairie de Montierchaume

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.50
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	Agrandissement de la maison médicale
Partenaires	cabinet territorial
Coût prévisionnel	140000€
Plan de financement	Demandes subventions
Calendrier	2022 -2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Offre de soins

Fiche projet Acquisition d'un système de vidéo protection CRTE- 2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.51
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Maître d'œuvre	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Description de l'action	VIDEO PROTECTION
Partenaires	
Coût prévisionnel	31000 € 00 (1 ^{er} DEVIS)
Plan de financement	A l'étude
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	diminution des délits

Fiche action Installation de la vidéoprotection à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les
	habitants
Action n°	3.52
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre
	Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Villedieu-sur-Indre souhaite
-	procéder à l'installation d'une vidéoprotection.
	La société Netsystem a été retenue pour ces
	travaux.
Partenaires	- Délibération du Conseil municipal en date du
	19 mars 2021
Coût prévisionnel	104 355,80 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés :
	- DETR
	- FIPD
	- FAR et Fonds Vidéo
	- Autofinancement
Calendrier	Mise en service : novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'incidents et de délits

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Orientation n°1 Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions						
Preparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de						
formation	1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais			
Preparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de		Reconversion de l'ancien centre de tri				
formation	1.2	postal	Châteauroux Métropole	2 583 333,00 €	DSIL sollicitée	2023
Preparer les talents et les emplois de			·	·		
demain, moteur de compétences et de formation	1.3	"Artist'Up" Manufacture de proximité	Châteauroux Métropole	900 000 €	A VOS ID à étudier	2021
Preparer les talents et les emplois de	1.0	The distribution of the di	Chaccaaroux Weer opore		71 VOS 1D d etadici	2021
demain, moteur de compétences et de	1.4	Decembers on the site Release	Châtaauraur Mátranala	0 202 775 00 6	AAD Fanda friidaa	2022
formation Preparer les talents et les emplois de	1.4	Reconversion du site Balsan	Châteauroux Métropole	8 392 775,00 €	AAP Fonds friches	2022
demain, moteur de compétences et de		Réaménagement de la Banque de France		3 625 000 €		
formation Preparer les talents et les emplois de	1.5		Châteauroux Métropole		DSIL à solliciter	2022
demain, moteur de compétences et de		Construction d'ateliers-relais Reconversion		1 912 000 €	DSIL	
formation Preparer les talents et les emplois de	1.6	de l'ancienne usine Cérabati	Châteauroux Métropole			2022
demain, moteur de compétences et de		Réhabilitation d'entrepôts Reconversion de		4 093 000 €	DSIL	
formation	1.7	l'ancienne usine Cérabati –	Châteauroux Métropole			2024
Preparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de						
formation	1.8	Reconversion des emprises Sernam	Châteauroux Métropole	6 417 499,66 €	DSIL à solliciter	2023
Preparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de		Extension de la Zone d'Activités des Terres		200.000.5		
formation	1.9	Rouges sur la commune de Saint-Lactencin	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	200 000 €	DETR	2022
Preparer les talents et les emplois de	-	Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val				-
demain, moteur de compétences et de formation	1.10	de l'Indre route de Vendoeuvres sur la commune de Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	350 000 €	DETR	2023
Preparer les talents et les emplois de	1.10		var de l'ilidie Breffile		DEIN	2020
demain, moteur de compétences et de	4.44	Reconversion de la friche industrielle	Communauté de communes			0004
formation Preparer les talents et les emplois de	1.11	Europalu à Buzançais	Val de l'Indre Brenne			2024
demain, moteur de compétences et de			Communauté de communes	377 929 €		
formation	1.12	Réhabilitation de la scierie de Méobecq	Val de l'Indre Brenne		DETR/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les						
centres-villes	1.13	Espace Multi-services	Ardentes	1 000 000,00 €	DETR PVD	2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.14	Création d'un multi-services	Argy	360 563,10 €	DETR/Dpt/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les	1.17	Réaménagement de la rue de la Poste	, "p)	300 303,10 €	DETRY DPU CIGI	
centres-villes Développer une offre commerciale dans les	1.15	(Action cœur de ville)	Châteauroux	1 200 000,00 €	DSIL Coeur de ville à solliciter	2021
centres-villes	1.16	Réhabilitation des Halles	Châteauroux	1 409 300,00 €	DSIL Coeur de ville à solliciter	2023

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Développer une offre commerciale dans les		Réalisation d'une passerelle au sein du			4660.466	
centres-villes	1.17	secteur gare	Châteauroux Métropole	5 747 591,00 €	CPER à solliciter + DSIL	2023
Développer une offre commerciale dans les						
centres-villes	1.18	Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	143 300,00 €	DETR/Dpt/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les						
centres-villes	1.19	Réhabilitation d'un commerce en centre-bourg	Villedieu-sur-Indre	135 000,00 €	DSIL/DETR	2021
A a a mana a manula a duma mainu u a da un intinu a a						
Accompagner les dynamiques touristiques	4.20			40 200 000 00 6	DRAC Centre Val de Loire + Banque des	0000
vers un rayonnement régional et national	1.20	Rénovation Musée Bertrand	Châteauroux Métropole	10 280 000,00 €	territoires + monuments historiques à solliciter	2023
Accompagner les dynamiques touristiques		Création d'un Centre sur la Résistance et La				
	1 21		Châtaaurauy Mátranala		Fonds Dásianous	
vers un rayonnement régional et national	1.21	Déportation	Châteauroux Métropole Communaute de		Fonds Régionaux	
Accompagner les dynamiques touristiques		Création d'un local au plan d'eau de Saint-	communes Val de l'Indre			
vers un rayonnement régional et national	1.22	Genou	Brenne	320 000,00 €	DETR/FDESI/CRST	2021
vers un rayonnement regional et national	1.22	Genou	Breffile	320 000,00 €	DETRYFDESI/CRST	2021
Orientation n°2 Faire de la transition						
écologique un levier de développement						
pour le territoire						
Accompagner et favoriser l'essor des		Réalisation d'un schéma d'aménagement	Buzançais			
mobilités douces et de l'autopartage	2.1	des pistes cyclables	Dazarişa.5	40 000,00 €	CRST	2021
Accompagner et favoriser l'essor des		Création de pistes cyclables	Buzançais			0000
mobilités douces et de l'autopartage	2.2		3			2022
Accompagner et favoriser l'essor des	2.2	Dieta avalable de Ditues	Cla ât a anna ann NA átaga a a la	022.000.00.6	AADAA LIIV	0001
mobilités douces et de l'autopartage	2.3	Piste cyclable de Bitray Prolongement des Pistes cyclables	Châteauroux Métropole	833 000,00 €	AAP Mobilités cyclables - CPER	2021
Accompagner et favoriser l'essor des	2.4	,	Châtaaurau Mátranala	208 200 00 €	A A D A A a bilit to a valable a	2021
mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des	2.4	Boulevard La Valla et St Jean	Châteauroux Métropole	208 300,00 €	AAP Mobilités cyclables	2021
. •	2.5	Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes	Châteauroux Métropole	1 333 000,00 €		2024
mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des	2.5	Voie Verte Forge de Fisie - Ardentes	Chateauroux Metropole	1 333 000,00 €		2024
mobilités douces et de l'autopartage	2.6	Plateforme cyclable	Déols	480 000,00 €	Appel à projet	2022
Accompagner et favoriser l'essor des	2.0	lateroffile cyclable	De013	400 000,00 0	дрреги ргојес	2022
mobilités douces et de l'autopartage	2.7	Itinéraire cyclable sécurisé	Déols	1 434 183,00 €	Appel à projet	2023
Accompagner et favoriser l'essor des				2 .0 . 200,00 0	, the contract	2020
mobilités douces et de l'autopartage	2.8	Création de pistes cyclables	Le Poinçonnet	500 000,00 €	DETR/DSIL - FNADT	2024
Accompagner et favoriser l'essor des		· ,	·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
mobilités douces et de l'autopartage	2.9	Plan de déplacement urbain	Saint-Maur	320 000,00 €	Département	2022
		Départie de continue de la				
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique de la salle des	Argy			
optimiser les consommations énergétiques	2.10	fêtes				2023
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique de l'école	Argy			
optimiser les consommations énergétiques	2.11			125 000,00 €	DETR/Dpt	2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Création d'un groupe scolaire	Arthon	5 200 000,00 €	Ademe/Etat	
optimiser les consommations énergétiques	2.12					2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Création de nouveaux bureaux municipaux	Buzançais			
optimiser les consommations énergétiques	2.13			160 000,00 €		2021

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Favoriser la rénovation énergétique et		Création d'un éclairage public sur le stade				
optimiser les consommations énergétiques	2.14	de rugby	Buzançais	82 811,30 €		2021
Favoriser la rénovation énergétique et				1 066 000 €		
optimiser les consommations énergétiques	2.15	Renouvellement éclairage public	Châteauroux		France Relance Eclairage public - DSIL	2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique école élémentaire				
optimiser les consommations énergétiques	2.16	du Grand Poirier	Châteauroux	583 000,00 €		2023
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation toiture école élementaire Jean				
optimiser les consommations énergétiques	2.17	Zay	Châteauroux	360 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation de l'éclairage public de la ZA	Communaute de communes Val de l'Indre			
optimiser les consommations énergétiques	2.18	Villedieu-Niherne	Brenne	40 000,00 €	CRST	2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Renovation energetique des locaux de la communauté de communes Val de l'Indre	Communaute de communes Val de l'Indre			
optimiser les consommations énergétiques	2.19		Brenne	90 000,00 €		2022
			Communaute de			
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.20	Rénovation énergétique des logements communautaires (5 tranches)	communes Val de l'Indre Brenne	100 000,00 €		2022
	2.20	Rénovation énergétique batiment de	brenne	100 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et	2.21	L'Abbaye	Déols	105 040 22 5	DCII accordée nous 40 00%	2021
optimiser les consommations énergétiques	2.21	,		105 948,32 €	DSIL accordée pour 49,09%	2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Réseau éclairage public	Déols			2001
optimiser les consommations énergétiques	2.22			149 249,09 €	DETR	2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique d'un batiment		384 400,00 €		
optimiser les consommations énergétiques	2.23	communal Paul Langevin	Déols		DSIL accordée pour 50%	2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation de la salle des fêtes	Diors	70 000,00 €	FAR/DETR	
optimiser les consommations énergétiques	2.24					2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Travaux d'isolation énergétique de la mairie	La Chapelle-Orthemale	6 703,63 €	DSIL	
optimiser les consommations énergétiques	2.25	et du logement communal				2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Travaux économies d'énergies dans les	Le Poinçonnet	648 000,00 €		
optimiser les consommations énergétiques	2.26	écoles	, ,		DSIL + DETR	2021
Favoriser la rénovation énergétique et		Travaux économies d'énergies éclairage				
optimiser les consommations énergétiques	2.27	public	Le Poinçonnet	100 000,00 €	DETR - DSIL	2022
Favoriser la rénovation énergétique et		Extension Gymnase Luant	Luant	840 000,00 €	DETR 30 % + DSIL 30%	
optimiser les consommations énergétiques	2.28	Extension Gymnase Luant	Ladiit	0 -1 0 000,00 €	DE11(30 /0 + D3IE 30/0	2022
Favoriser la rénovation énergétique et					EAD EDC DETP	
optimiser les consommations énergétiques	2.29	Isolation thermique du bâtiment scolaire	Mâron		FAR, FDC, DETR	
Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique de bâtiments				
optimiser les consommations énergétiques	2.30		Méobecq	32 874,00 €	DSIL/DETR/FAR	2022

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.31	Rénovation Ecole Jean Moulin	Montierchaume	435 000,00 €	DSIL déposée	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.32	Rénovation énergétique du dojo	Niherne	7 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.33	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Niherne	1 280 041,61 €	CPER/ADEME/CRST/DSIL	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.34	Rénovation de l'éclairage public (3 tranches)	Saint-Genou	100 000,00 €	CRST/DETR	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.35	Rénovation éclairage public	Saint-Maur	250 000,00 €	30 % état	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.36	Réhabilitation des locaux municipaux	Saint-Maur	550 000,00 €		2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.37	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	Sougé	30 000,00 €	1commune-1logement	2024
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.38	Rénovation énergétique du logement de la Gare	Vendoeuvres	52 000,00 €		2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.39	Création d'une nouvelle école élémentaire	Villedieu-sur-Indre	2 175 000,00 €	DETR/DSIL	2024
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.40	Création d'une nouvelle salle des fêtes	Villedieu-sur-Indre	2 560 000,00 €	DETR	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.41	Réhabilitation de la salle des fêtes en restaurant scolaire	Villedieu-sur-Indre	750 000,00 €	DETR/DSIL	2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.42	Rénovation de l'éclairage public	Villedieu-sur-Indre	336 431,00 €	DSIL/CRST	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.43	Rénovation énergétique de la mairie	Villedieu-sur-Indre	42 102,32 €	DSIL	2021
Développer les énergies renouvelables	2.44		Buzançais	3 000 000,00 €	ADEME	2022
Développer les énergies renouvelables Développer les énergies renouvelables	2.45 2.46	Projet HYBER + Aménagement Génie civil Acquisition d'un véhicule électrique	Châteauroux Métropole Montierchaume	5 365 000,00 € 18 000,00 €	DSIL à solliciter CRST	2021 2021
Soigner son alimentation	2.47	Restauration scolaire bio - Rénovation d'un batiment	Sassierges Saint Germain	168 000,00 €	FAR	2021
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.48	Renforcer l'alimentation en eau potable	Buzançais	3 000 000,00 €		2022

	Fishe nº	Duciet	Maîtra diammara	Caût du musiet IIT	Contractualisation envisagée et/ou	Année estima angesées
	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	accordée	Année actions engagées
Préserver le patrimoine naturel et la						
biodiversité	2.49	Réseau pluvial	Châteauroux Métropole	5 000 000,00 €	DSIL + DETR	2022
Préserver le patrimoine naturel et la						
biodiversité	2.50	Plateforme de broyage et de compostage	Châteauroux Métropole	375 000,00 €		2022
Préserver le patrimoine naturel et la		Stockage des eaux pluviales - reconversion		750 000 €		
biodiversité	2.51	du cite CERABATI	Châteauroux Métropole	730 000 0	Agence de l'eau	2022
5			Communaute de			
Préserver le patrimoine naturel et la			communes Val de l'Indre			
biodiversité	2.52	Valorisation des biodéchets	Brenne			2022
Préserver le patrimoine naturel et la	0.50	Réhabilitation de chemins communaux	Sassierges Saint Germain	8 500 €		0000
biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.53					2022
•	2.54		Sassierges Saint Germain	12 400 €	0007	0001
biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.54	Réhabilitation de deux mares	<u> </u>		CRST	2021
· ·	0.55	Irrigation du golf de Villedieu	Syndicat mixte du Golf	569 355 €		0000
biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.55		,			2022
· ·	2.50	Création d'un sentier pédagogique	Vendoeuvres	25 000 00 0		0000
biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.56			25 000,00 €		2022
•	2.57	Création d'une zone humide	Vendoeuvres	100.000.00.0	CDCT	2000
biodiversité	2.57			100 000,00 €	CRST	2022
Orientation n°3 Renforcer la qualité de vie						
pour tous les habitants						
pour tous les nabitants						
Offrir à chacun un habitat accessible et				2 225 222 2		
adapté	3.1	Renouvellement urbain OPAH-RU	Châteauroux Métropole	3 325 000 €	ANAH	2021
		Projet d'individualisation de l'aire				
Offrir à chacun un habitat accessible et		communautaire d'accueil des gens du				
adapté	3.2	voyage de Notz	Châteauroux Métropole	800 000,00	Conseil départemental	2022
Offrir à chacun un habitat accessible et		Projet de résorption de l'habitat insalubre	·	·		
adapté	3.3	Bidonville de la croix Blanche	Châteauroux Métropole			2022
Offrir à chacun un habitat accessible et				624.250.6		
adapté	3.4	Réhabilitation logements	Jeu-Les-Bois	624 350 €	DETR (50%) + DSIL 80%	2021
Offrir à chacun un habitat accessible et						
adapté	3.5	Création d'un lotissement	Niherne	872 600,75 €		2022
Offrir à chacun un habitat accessible et		Création d'un écoquartier				
adapté	3.6	intergénérationnel	Vendoeuvres	860 200,00 €		2022
Revitaliser les centres-bourgs	3.7	Revitalisation du centre-bourg	Ardentes	700 000,00 €		2023
Revitaliser les centres-bourgs						
ventanser les centres-nouigs	3.8	Revitalisation du centre-bourg de Buzançais	Buzançais	1 127 853,00 €	DSIL/CRST	2021
Revitaliser les centres-bourgs	3.9	Requalification du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	500 000,00 €		2025
Revitaliser les centres-bourgs	3.10	Restauration du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	299 948,13 €	DSIL	2021
Revitaliser les centres-bourgs		Opération llot des Trois Marchands à				
ventuiset les celltres-nouigs	3.11	Buzançais	Buzançais	400 000,00 €		2022
Dovitaliser les contres hours		Requalification du centre-bourg de				
Revitaliser les centres-bourgs	3.12	Chézelles	Chézelles			
Revitaliser les centres-bourgs		Requalification du centre-bourg de Saint-				
ventanser les centres-nouigs	3.13	Genou	Saint-Genou	500 000,00 €	DETR, et CRST à étudier pour les places	2022
Revitaliser les centres-bourgs	3.14	Revitalisation du centre-bourg	Saint-Maur	550 000,00 €		2022
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.15	Réfection du plancher de scène Equinoxe	Châteauroux	500 000,00 €		2021
			Communaute de	•		
		Organisation des Microfolies	communes Val de l'Indre			
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.16	_	Brenne	300 000,00 €		2023
-			Page 5 de /	·	•	

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.17	Rénovation et extension de la bibliothèque municipale	Luant	300 000,00 €	Département + Etat	2023
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.18	Création d'un tiers-lieu	Neuillay-les-Bois	260 809,62 €	DSIL/DETR/CRST	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.19	Restructuration services petite enfance et jeunesse	Ardentes	1 000 000,00 €	DETR	2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.20	Création d'une halle des sports	Buzançais	4 000 000,00 €		2024
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.21	Construction d'un centre socio-culturel à Beaulieu	Châteauroux	1 834 000,00 €	ANRU : 175 000 Région : 90 000 CAF : 380 000 Ville 1 189 000	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.22	Construction d'un centre socio-culturel Saint Jean-Saint Jacques	Châteauroux	3 540 000,00 €	ANRU + Région + Conseil départemental + ville	2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.23 Michelet Châteauroux 810 161,00 € FDAU à solliciter		2021			
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.24	Implantation d'un accueil de loisirs sans hébergement (ancien site piscine à Belle Isle)	Châteauroux	2 334 000,00 €		2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.25	Extension Gymnase Jablonski	Châteauroux	175 000,00 €	Agence Nationale du Sport	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.26	Réfection de la couverture gymnase Jablonsky	Châteauroux	183 000,00 €		2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.27	Construction de terrains de football Gaston Petit	Châteauroux	854 177,00 €	Agence de l'Eau	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.28	Relocalisation Foyer des jeunes travailleurs	Châteauroux	4 200 000,00 €		
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.29	Reconstruction de la salle Gaston Papiot	Châteauroux	525 000,00 €		2022
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.30	Rénovation du terrain synthétique Claude JAMET	Châteauroux	540 000,00 €	Département à solliciter	2022
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.31	Construction d'un stade synthétique au complexe Michel GUIGNARD	Châteauroux	790 000,00 €	Département à solliciter	2021
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.32	Poursuite de l'Aménagement de la piste de BMX	Châteauroux Métropole	320 000,00 €	Agence Nationale du Sport	2021
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.33	Agrandissement de la salle communale	Jeu-Les-Bois			2021
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.34	Résidences seniors	Jeu-Les-Bois	1 200 000,00 €	Etat FAR Equipoments specific (Département)	2022
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.35	Création de courts de tennis	Le Poinconnet	1 000 000,00 €	FAR Equipements sportifs (Département) + DETR + DSIL + FFT	2023
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.36	Création d'une maison des associations	Le Poinçonnet	200 000,00 €	ADEME + FAR Equipement + DETR + DSIL	2022
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.37	Création d'une maison commune HRPA	Le Poinçonnet	250 000,00 €	FAR Département + DETR/DSIL	2026
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.38	Création de vestiaires pour le football Création de parkings avec aire de service	Le Poinçonnet	500 000,00 €	DETR + Fond département des équipements sportifs	2021
et aînés	3.39	pour camping-cars	Le Poinçonnet	250 000,00 €	FAR Département Amendes de police Fédération Française de campings cars	2021

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Extension du Centre de Loisirs	Luant	150 000,00 €		
et aînés	3.40			130 000,00 €		2024
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Construction d'une structure de pratique de	Montierchaume	350 000,00 €		
et aînés	3.41	sports sur tapis	Wortherchaume	330 000,00 €		2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'une cantine partagée	Neuillay-Les-Bois			
et aînés	3.42	. •	,	200 000,00 €	DETR/DSIL	
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Réhabilitation et extension des vestiaires du	Saint-Genou			
et aînés	3.43	stade	Same Genou	50 000,00 €	DETR, FAR et FAR Sport	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'un accueil de loisirs sans	Saint-Maur			
et aînés	3.44	hébergement	Janit-iviaui	650 000,00 €	CAF	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création de nouveaux vestiaires au stade	Vendoeuvres			
et aînés	3.45	municipal	Vendocuvies	500 000,00 €	CRST	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'un court de tennis	Villedieu-sur-Indre			
et aînés	3.46	Creation d'un court de termis	Villedied-Sul-IIIdi'e	64 900,00 €	CRST/FAR/FAR Sport	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'un terrain multisport	Villedieu-sur-Indre			
et aînés	3.47	·	villedieu-sui-ilidie	56 550,00 €	DETR/CRST/CNDS	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'un terrain synthétique de	Villedieu-sur-Indre			
et aînés	3.48	football	villedied-sur-ilidre	491 504,68 €	DETR/CRST/Dpt/ANS	2021
Renforcer l'offre de santé	3.49	Maison de santé	Etrechet	166 667,00 €	CAF	2022
Renforcer l'offre de santé	3.50	Agrandissement de la Maison médicale	Montierchaume	140 000,00 €		2022
Poursuivre et accompagner la transition						
numérique						
Améliorer les enjeux de sécurité du		Acquisition de vidéo protection	Montierchaume	31 000,00 €		
territoire	3.51	Acquisition de video protection	ivionitier chaume	31 000,00 €		2022
Améliorer les enjeux de sécurité du		Installation de la vidéoprotection	Villedieu-sur-Indre	104 355,80 €		
territoire	3.52	·		·	DETR/Département Fonds vidéo/FAR/FIPD	2021
			TOTAL	126 236 667 €		

See		Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Section Control Contro	Préparer les talents et les emplois de				, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	, ,,					financement			
Region Control	·													
March 2007 Mar		1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais										
Transmitter Company of the Company o			Reconversion de l'ancien centre de tri											
March Control Assemble March Control Assem		1.2	postal	Châteauroux Métropole	2 583 333,00 €									
The content of the	_ ·				900 000 €									
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1.3	"Artist'Up" Manufacture de poximité	Châteauroux Métropole	300 000 €									
Company Comp			·											
	•	1.4	Poconversion du site Palsan	Châtoauroux Mótropolo	9 202 77E 00 £									
Part		1.4		Chateauroux Metropole	8 392 773,00 €									
Segment of the complete of the	•		-		3 625 000 €									
Description of a constitution of a constitutio		1.5		Châteauroux Métropole										
Security of the company of the compa	·				1 912 000 €									
December 10 Appendix Conference of the Confere		1.6		Châteauroux Métropole										
Part	·		·		4 093 000 €									
Description of the Company of the	formation	1.7		Châteauroux Métropole	4 033 000 0									
Description of the property of														
Security of the company of the compa	•	1 0	Reconversion des emprises sernam	Châteauroux Métropole	6 /17 /00 66 €									
Semonte of the electric fee complete 6th search of the complete 6th search		1.0		Chateauroux Metropole	0417 455,00 €									
Appaire Company Comp	•				200 000 €									
Sealth, morter de completione et de 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	tormation	1.9	Lactencin	Val de l'Indre Brenne										
The second column 1.0 1.			3		3EU 000 €									
Property for Control C	•	4.40			€ 000 UCC									
femon, metals de compériones et de grand particular de compériones et de la compérione et des la compérione et de la compérione et des la compérione et de la compérione et des la compérione et de la compérione et de la compérione et des la compérione et des la compérione et de la compérione et des la compérione et de la comp		1.10	commune de Buzançais	vai de l'indre Brenne										
Figure 1 to United Section (1997) Se	·		Reconversion de la friche industrielle	Communauté de communes										
Sensition for the completences of the Table Sense of the Completence o		1.11	Europalu à Buzançais	Val de l'Indre Brenne										
Tournation of the control of any in a control			Réhabilitation de la scierie de	Communauté de communes	277 020 £									
Accompage to destination on phase area loss. Service year unaffer a commercial data les 1.11	•	1.12			377 323 €									
Franchister (Contingent of the Contingent Co			·											
None page rate of the commercials data to the commercial data to the	•													
Section Section Control Colonia Coloni	granues transitions													
Developer use of the commercial date and to control commercial date and to commercial date														
Content wide		1.13	Espace Multi-services	Ardentes	1 000 000,00 €									
Secretary wills From Expert or of the Commercial data to 1 From		1.14	Création d'un multi-services	Argy	360 563,10 €									
Developes use offer commerciale dans les control of the control of				G! A:										
Contract wells 1.50 Abhabilitation de talles 1.50 Abhabilitation d'un passirelle au selle ni 1.50 Abhabilitation d'un commonce en certice 1.50 Abhabilitation d'un commonce en cer			(Action cœur de ville)	Chateauroux	1 200 000,00 €									
Continue willing Continue wil			Réhabilitation des Halles	Châteauroux	1 409 300,00 €									
Oberlooper use offer commerciale date les centres villes . 1.18 Cestion d'un muis-avvises sinsibilitation d'un commerce en centre centres villes . 1.29 Augustion d'un commerce en centre centres villes . 1.29 Augustion d'un commerce en centre centres villes . 1.20 Augustion d'un commerce en centre centres villes . 1.20 Augustion d'un commerce en centre viele . 1.20 Augustion d'un deux se la répair de la central de national . 1.21 Centre d'un focal au plan d'eau de la centre viele de developpement gradure d'un commerce de developpement gradure de developpement gradure de raisonal . 1.22 Augustion d'un socient de la central d			•	1										
Compagner les dynamiques touristiques vers regional et national vers regional vers regional et national vers regional et n			secteur gare	Chateauroux Metropole	5 /4/ 591,00 €									
Content willing 1.3 Doug Villedities out indice 135 000,00 €			Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	143 300,00 €									
Accompagner les dynamiques touristiques vers un reynomement régional et national 2.12 Crésion d'un Centre sur la Résistance régional et national 2.12 Crésion d'un Centre sur la Résistance régional et national 2.12 et la Déportation d'un Centre sur la Résistance vers un reynomement régional et national 2.12 et la Déportation d'un Centre sur la Résistance de la Déportation d'un restrict sur la Déportation d'un centre sur la Résistance de l'accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Crésion de publicate douces et de l'autopartage 2.3 Pisc cyclables de Starto, de publicate douces et de l'autopartage 2.4 Pisc cyclables de Starto, de publicate douces et de l'autopartage 2.4 Soules de Bertin d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Pisc cyclables de Starto, de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Disciplination d'un schiema de publicate douces et de l'autopartage 2.5 Pisc cyclable sécurité de l'autopartage 2.5 Pisc cyclable sécurité du Valla et Si Nan Chitauroux Métropole 2.5 Disciplination d'un schiema d'un														
vers un rayonnement régional et national 1.20 & Révoration Musée Bertrand Création d'un Centre sur la Résistance Création d'un Centre sur la Résistance Création d'un Centre sur la Résistance Création d'un Ibeal au plan d'eau de sur un rayonnement régional et national 1.21 Création d'un Ibeal au plan d'eau de saint-Genou Saint-G	centres-villes	1.19	bourg	Villedieu-sur-Indre	135 000,00 €									
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national 1.21 de l'abbretation d'un centre sur la Résistance vers un rayonnement régional et national 1.21 de l'abbretation d'un centre sur la Résistance de l'abbretation d'existence de l'abbretation d'existence de l'abbretation d'un schern d'amérique met de de l'abbretation d'un schern d'amérique met de de l'abbretation d'un schern d'amérique met de la Bretation d'un schern d'amérique met de l'abbretation d'un schern d'amérique met de l'abbretation d'un schern d'amérique met de la Bretation d'un schern d'amérique met de de l'abbretation d'un schern d'amérique met de la Bretation d'un schern d'amériqu														
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national 1.22 distriction d'un faire de la transition d'un focal au plan d'eau de Communes Val de l'indre Brevine de développement ou province de de l'autopartage Accompagner et d'avoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.1 d'aménagement des pites cyclables douces et de l'autopartage 2.2 d'réation d'un schéma d'autopartage 3.3 Piste cyclable de Bitray Accompagner et favoriser l'essor des nobilités douces et de l'autopartage 4.3 Piste cyclable de Bitray Accompagner et favoriser et l'essor des nobilités douces et de l'autopartage 4.4 Souleverant d'autopartage 5.5 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes Accompagner et favoriser l'essor des nobilités douces et de l'autopartage 5.7 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 6.8 Souleverant d'autopartage 7.7 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.8 Piste cyclable de Bitray 7.9 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.0 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.0 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.1 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.2 Voie Verte Forge de l'isle - Ardentes 7.3 Piste cyclable de Unite Commune Valle et Si Izen 7.4 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.6 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.7 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.8 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.9 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes 7.0 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardent				a. A.										
vers un rayonnement réglonal et national L2 de La Déportation Chétaeuroux Métropole Création d'un local au plan d'eau de Vers un rayonnement réglonal et national L2 Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Communes Val de l'Indre Brenne 320 000,00 € Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Communes Val de l'Indre Brenne 320 000,00 € Création d'un schéma d	vers un rayonnement régional et national	1.20	Renovation Musée Bertrand	Chäteauroux Métropole	10 280 000,00 €	+				+				
vers un rayonnement réglonal et national L2 de La Déportation Chétaeuroux Métropole Création d'un local au plan d'eau de Vers un rayonnement réglonal et national L2 Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Communes Val de l'Indre Brenne 320 000,00 € Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou Brenne Création d'un local au plan d'eau de Communes Val de l'Indre Brenne 320 000,00 € Création d'un schéma d														
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national 1.22 Saint-Genou 9 création d'un local au plan d'eau de Brenne 320 000,00 € 9		1.21	et La Déportation											
vers un rayonnement régional et national Drientation n² Faire de la transition Coclogique un levier de dévelopment onur le territoire Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et révoriser l'esor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner	Accompagner les dynamiques touristiques		Création d'un local au plan d'eau de											
Crientation n°2 Faire de la transition scologique un levier de développement accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Création de pistes cyclables Buzançais Création de pistes cyclables Buzançais D'arcompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Création de pistes cyclables Buzançais Création de pistes cyclables Buzançais D'arcompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.3 Piste cyclable de Bitray Châteauroux Métropole Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.4 Boulevard ta Valla et Si Lean Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 2.08 300,00 € Métaeuroux Métropole 2.08 300,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 2.08 300,00 € Métaeuroux Métropole 2.08		1.22	-		320 000,00 €									
Secologique un levier de développement Dopur la territoire														
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.1 d'aménagement des pistes cyclables Buzançais 40 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Création de pistes cyclables Buzançais 40 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Piste cyclable de Bitray Châteauroux Métropole 833 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.4 Boulevard ta Valla et St Jean Châteauroux Métropole 208 300,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 1333 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 €														
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.1 d'aménagement des pistes cyclables 2.2 Création de pistes cyclables 3 Buzançais 40 000,00 €	pour le territoire													
Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.2 Création de pistes cyclables Buzançais Création de l'autopartage Buzançais Création de l'autopartage Buzançais Création de l'au	Accompagner et favoriser l'essor des			Buzancais	46									
mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.3 Piste cyclable de Bitray Châteauroux Métropole Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor		2.1		1	40 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.3 Piste cyclable de Bitray Châteauroux Métropole 833 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.4 Boulevard La Valla et St Jean Châteauroux Métropole 208 300,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 1 333 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.6 Plateforme cyclable Déols 480 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 €		2.2	Création de pistes cyclables	Buzançais										
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.4 Boulevard La Valla et St Jean Châteauroux Métropole 208 300,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 1 333 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.6 Plateforme cyclable Déols 480 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Le Poinçonnet	Accompagner et favoriser l'essor des			at A.										
mobilités douces et de l'autopartage 2.4 Boulevard La Valla et St Jean Châteauroux Métropole 208 300,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.5 Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes Châteauroux Métropole 1 333 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.6 Plateforme cyclable Déols 480 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des		2.3		Chateauroux Métropole	833 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des Maccompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des l'autopartage Accompagner et favoriser l'essor des		2.4		Châteauroux Métropole	208 300,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.6 Plateforme cyclable Déols 480 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 €	Accompagner et favoriser l'essor des													
mobilités douces et de l'autopartage 2.6 Plateforme cyclable Déols 480 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des		2.5	Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes	Châteauroux Métropole	1 333 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.7 Itinéraire cyclable sécurisé Déols 1 434 183,00 € Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des le Poinçon de pistes cyclables Le Poinçon net 500 000,00 €		2.6	Plateforme cyclable	Déols	480 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des	Accompagner et favoriser l'essor des													
mobilités douces et de l'autopartage 2.8 Création de pistes cyclables Le Poinçonnet 500 000,00 € Accompagner et favoriser l'essor des Image: Compagner et favoriser l'essor des	mobilités douces et de l'autopartage	2.7	Itinéraire cyclable sécurisé	Déols	1 434 183,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des		2.8	Création de pistes cyclables	Le Poinconnet	500 000.00 €									
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Accompagner et favoriser l'essor des													
Imobilités douces et de l'autopartage 2.9 Plan de déplacement urbain Saint-Maur 320 000,00 €	mobilités douces et de l'autopartage	2.9	Plan de déplacement urbain	Saint-Maur	320 000,00 €									

		T .	T T		1					Autres source de			
	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.10	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Argy										
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.11	Rénovation énergétique de l'école	Argy	125 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.12	Création d'un groupe scolaire	Arthon	5 200 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.13	Création de nouveaux bureaux municipaux	Buzançais	160 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.14	Création d'un éclairage public sur le stade de rugby	Buzançais	82 811,30 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.15	Renouvellement éclairage public	Châteauroux	1 066 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.16	Rénovation énergétique école élémentaire du Grand Poirier	Châteauroux	583 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.17	Rénovation école élémentaire toiture école Jean Zay	Châteauroux Communauté de	360 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.18	Rénovation de l'éclairage public de la ZA Villedieu-Niherne	communes Val de l'Indre Brenne Communauté de	40 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.19	Rénovation énergétique des locaux de la CCVIB	Brenne Communauté de	90 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.20	Rénovation énergétique des logements communautaires Rénovation énergétique batiment de	communes Val de l'Indre Brenne	100 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.21	L'Abbaye	Déols	105 948,32 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.22	Réseau éclairage public	Déols	149 249,09									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.23	Rénovation énergétique d'un batiment communal Paul Langevin	Déols	384 400 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.24	Rénovation de la salle des fêtes	Diors	70 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.25	Travaux d'isolation énergétique de la Mairie et logement communal Travaux économies d'énergies dans les	La Chapelle-Orthemale	6 703,63 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.26	écoles Travaux économies d'énergies	Le Poinçonnet	648 000 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.27	éclairage public Extension Gymnase Luant	Le Poinçonnet Luant	100 000,00 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.28	Extension Gynnase Luant	Luant	840 000 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.29	Rénovation du bâtiment scolaire Rénovation énergétique de bâtiments	Mâron										
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.30	publics Rénovation Ecole Jean Moulin	Méobecq Montierchaume	32 874,00 € 435 000 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.31												
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et		Rénovation énergétique du dojo Rénovation énergétique du groupe	Niherne	7 000,00 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.33	scolaire	Niherne Saint Gangu	1 072 475,24 €									
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.34	Rénovation de l'éclairage public Rénovation éclairage public	Saint-Genou Saint-Maur	100 000,00 € 250 000 €									
Favoriser les consommations energetiques Fouriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.36	Réhabilitation des locaux municipaux	Saint-Maur	550 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.37	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	Sougé	30 000,00 €									

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Filff-i		Décaration é conétions du la conset											
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.38	Rénovation énergétique du logement de la Gare	Vendoeuvres	52 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.39	Création d'une nouvelle école élémentaire	Villedieu-sur-Indre	2 175 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et													
optimiser les consommations énergétiques Favoriser la rénovation énergétique et	2.40	Création d'une nouvelle salle des fêtes Réhabilitation de la salle des fêtes en	s villealeu-sur-inare	2 560 000,00 €									
optimiser les consommations énergétiques	2.41	restaurant scolaire	Villedieu-sur-Indre	750 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.42	Rénovation de l'éclairage public	Villedieu-sur-Indre	336 431,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.43	Rénovation énergétique de la mairie	Villedieu-sur-Indre	42 102,32 €									
Développer les énergies renouvelables	2.44	Réseau de chaleur Projet HYBER + Aménagement Génie	Buzançais	3 000 000,00 €									
Développer les énergies renouvelables	2.45	civil	Châteauroux Métropole	5 365 000,00 €									
Développer les énergies renouvelables	2.46	Acquisition d'un véhicule électrique	Montierchaume	18 000,00 €									
		Restauration scolaire bio - Rénovation											
Soigner son alimentation	2.47	d'un batiment	Sassierges	168 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.48	Renforcer l'alimentation en eau potable	Buzançais	3 000 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.49	Réseau pluvial Plateforme de broyage et de	Châteauroux Métropole	5 000 000,00 €									
biodiversité Préserver le patrimoine naturel et la	2.50	compostage Stockage des eaux pluviales -	Châteauroux Métropole	375 000,00 €									
biodiversité	2.51	reconversion du cite CERABATI	Châteauroux Métropole Communauté de	750 000 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.52	Valorisation des biodéchets	communes Val de l'Indre Brenne										
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.53	Création d'un sentier pédagogique	Vendoeuvres	25 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.54	Création d'une zone humide	Vendoeuvres	100 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.55	Réhabilitation de chemins communaux	Sassierges Saint Germain	8 500 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.56	Réhabilitation de deux mares	Sassierges Saint Germain	12 400 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.57	Irrigation du golf de Villedieu	Syndicat mixte du Golf	569 355 €									
Orientation n°3 Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants	2.37												
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.1	Renouvellement urbain OPAH-RU	Châteauroux Métropole	3 325 000 €									
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.2	Projet d'individualisation de l'aire communautaire d'accueil des gens du voyage de Notz	Châteauroux Métropole	800,000,00									
Offrir à chacun un habitat accessible et	3.2	Projet de résorption de l'habitat		800 000,00									
adapté Offrir à chacun un habitat accessible et	3.3	insalubre Bidonville de la croix Blanch		624 350 €	-								
adapté Offrir à chacun un habitat accessible et	3.4	Réhabilitation logements	Jeu-Les-Bois	02 4 330 €									
adapté Offrir à chacun un habitat accessible et	3.5	Création d'un lotissement Création d'un écoquartier	Niherne	872 600,75 €	-								
adapté	3.6	intergénérationnel	Vendoeuvres	860 200 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.7	Revitalisation du centre-bourg	Ardentes	700 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.8	Revitalisation du centre-bourg de Buzançais	Buzançais	1 127 853,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.9	Restauration du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	299 948,13 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.10	Requalification du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	500 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.11	Opération Ilot des Trois Marchands	Buzançais	400 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs Revitaliser les centres-bourgs	3.12 3.13	Requalification du centre-bourg Requalification du centre-bourg	Chézelles Saint-Genou	500 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.14	Revitalisation du centre-bourg	Saint-Maur	550 000,00 €									
	0.:-	Réfection du plancher de scène	01.0	500 0									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.15	Equinoxe Organisation des Microfolies	Châteauroux Communauté de communes Val de l'Indre	500 000,00 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.16	-	Brenne Commune de Neuillay-les-	300 000,00 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.17	Création d'un tiers-lieu Rénovation et extension de la	Bois	260 809,62 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.18	bibliothèque municipale	Luant	300 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.19	Resttructuration services petite enfance et jeunesse	Ardentes	1 000 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'une halle des sports	Buzançais	4.000.000.00		Page 3 de 4							
et aînés	3.20			4 000 000,00 €	<u> </u>			l	l	l	<u> </u>		

		_	1	,	1		T	T	_			T	T
	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.21	Construction d'un centre socio- culturel à Beaulieu	Châteauroux	1 834 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Construction d'un centre socio-		3 540 000 €									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.22	culturel Saint Jean-Saint Jacques Restructuration du Groupe scolaire	Châteauroux										
et aînés	3.23	Michelet	Châteauroux	810 161 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Implantation d'un accueil de loisirs sans hébergement (ancien site piscine		2 334 000 €									
et aînés	3.24	à Belle Isle)	Châteauroux	2 334 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	2.25	E touris Communitation in	Châter	175 000 €									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.25	Extension Gymnase Jablonski Réfection de la couverture gymnase	Châteauroux										
et aînés	3.26	Jablonsky	Châteauroux	183 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.27	Construction de terrains de football Gaston PETIT	Châteauroux	854 177 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Reconstruction de la salle Gaston	Châteauroux										
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.28	Papiot Relocalisation Foyer des jeunes		525 000,00 €									
et aînés	3.29	travailleurs	Châteauroux	4 200 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.30	Rénovation du terrain synthétique Claude JAMET	Châteauroux	540 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Construction d'un stade synthétique	Châteauroux	,									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.31	au complexe Michel GUIGNARD Poursuite de l'Aménagement de la		790 000,00 €									
et aînés	3.32	piste de BMX	Châteauroux Métropole	320 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.33	Agrandissement de la salle communale	Jeu-Les-Bois										
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse				1 200 000 €									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.34	Résidences seniors	Jeu-Les-Bois										
et aînés	3.35	Création de courts de tennis	Le Poinconnet	1 000 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.36	Création d'une maison des associations	Le Poinçonnet	200 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.37	Création d'une maison commune HRPA	Le Poinçonnet	250 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.38	Création de vestiaires pour le football	Le Poinçonnet	500 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.39	Création de parkings avec aire de service pour camping-cars	Le Poinçonnet	250 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Extension du Centre de Loisirs	Luant	150 000,00 €									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.40	Construction d'une structure de											
et aînés	3.41	pratique de sports sur tapis	Montierchaume	350 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.42	Création d'une cantine partagée	Neuillay-Les-Bois	200 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.43	Réhabilitation et extension des vestiaires du stade	Saint-Genou	50 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.44	Création d'un accueil de loisirs sans hébergement	Saint-Maur	650 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.45	Création de nouveaux vestiaires au stade municipal	Vendoeuvres	500 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse		Création d'un court de tennis	Villedieu-sur-Indre										
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.46	+		64 900,00 €									
et aînés Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse	3.47	Création d'un terrain multisport Création d'un terrain synthétique de	Villedieu-sur-Indre	56 550,00 €									
et aînés	3.48	football	Villedieu-sur-Indre	491 504,68 €									
Renforcer l'offre de santé	3.49	Maison de santé	Etrechet	166 667 €									
		Agrandissement de la Maison	Montierchaume	140 000 €									
Renforcer l'offre de santé	3.50	médicale		140 000 €									
Poursuivre et accompagner la transition													
numérique													
Améliorer les enjeux de sécurité du		Acquisition de vidéo protection	Montierchaume	31 000 €									
territoire Améliorer les enjeux de sécurité du	3.51	 											
territoire	3.52	Installation de la vidéoprotection	Villedieu-sur-Indre	104 356 €									
			TOTAL	126 029 101 €									
											·		





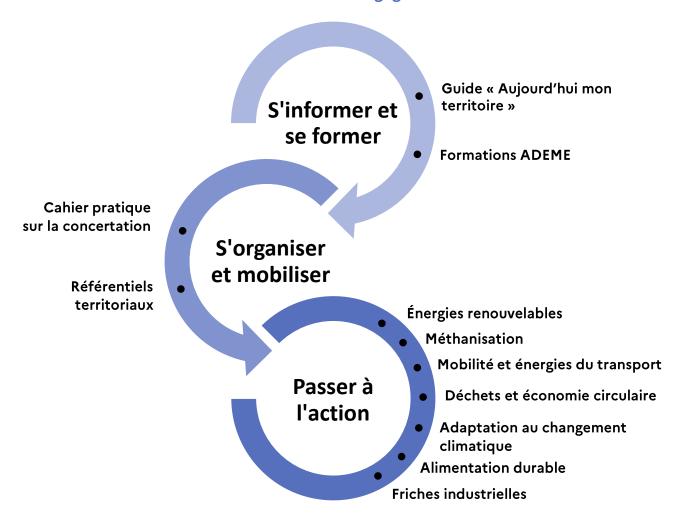
TERRITOIRES EN TRANSITION

L'offre ADEME au service de votre projet de territoire

L'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – soutient les démarches territoriales pour la Transition Énergétique et Ecologique.

Elu·e·s, directeur·trice·s et technicien·ne·s des collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour concrétiser et accélérer les projets de transition écologique de votre territoire.

Outils à destination des collectivités engagées dans la transition







L'ADEME à vos côtés

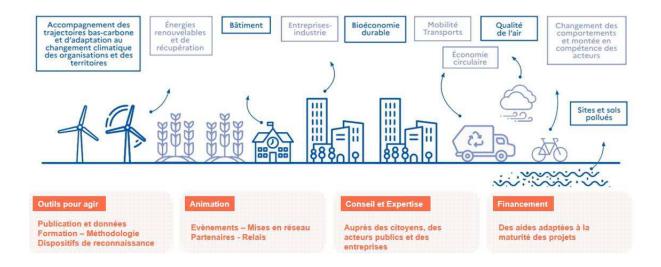
À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'intervention de l'ADEME

L'ADEME accompagne les collectivités en mobilisant les outils techniques et financiers dont elle dispose en matière de soutien à la transition écologique des territoires. Nos modalités d'intervention sont adaptées aux compétences et politiques des collectivités, et concourent toutes à une amplification du déploiement de la transition écologique.

b Les services de l'ADEME aux collectivités engagées dans la transition pour :

- Vous soutenir financièrement*, en mobilisant nos différentes modalités d'aides :
 - o L'aide à la réalisation d'étude,
 - o L'aide au changement de comportement pour des actions spécifiques d'animation et de communication,
 - L'aide à l'innovation et à la recherche,
 - o Les aides à l'investissement pour les installations/équipements.





- **Vous apporter un appui technique** dans la mise en œuvre de vos projets (conseils individuels et collectifs, outils, méthodes...),
- **Vous informer** (guides pratiques et publications),
- Vous former (sessions de formation, ateliers de sensibilisation...),
 Vous mettre en relation avec les autres collectivités et acteurs régionaux engagés dans la transition écologique des territoires, dans le cadre des différents réseaux animés par l'ADEME en région.

Vous retrouverez, dans cette plaquette, le détail de l'ensemble de ces services.

* Les modalités de mise en œuvre des crédits de l'ADEME s'inscrivent dans les systèmes d'aides en vigueur.

🖔 L'ADEME aux côtés de tous les acteurs des territoires :

En tant que collectivité engagée dans la transition, vous agissez comme animatrice des acteurs de votre territoire, en les accompagnant dans leur démarche de transition.

L'ADEME déploie ses aides et ses appuis en direction des associations et des acteurs économiques des territoires. A travers nos différents dispositifs, renforcés par le Plan de Relance, l'ADEME soutient par exemple les projets des entreprises en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, de décarbonation de l'industrie, d'énergies renouvelables...

L'ADEME s'intègre dans le dispositif partenarial des Préfets de département et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le déploiement des CRTE. Elle s'inscrit donc dans l'écosystème qui accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CRTE, aux côtés de l'ensemble des autres partenaires impliqués.

Vos contacts CRTE à l'ADEME en Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.06

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales sarah.drazek@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.02





SOMMAIRE

S	'INFORMER, SE FORMER	5
	Les ressources ADEME	5
	La librairie ADEME	5
	Les actualités ADEME dans votre région	5
	Le guide « Aujourd'hui mon territoire »	5
	Les formations ADEME	5
S	ORGANISER ET MOBILISER	7
	Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »	7
	Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire	7
P	ASSER A L'ACTION	9
	Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME	9
	Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire	9
	Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique	10
	Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation votre territoire	
	Vous souhaitez diversifier les énergies du transport	11
	Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire	12
	Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l' économie circulaire sur votre territoire	
	Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique	14
	Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger be sain et local	
	Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire	15





S'INFORMER, SE FORMER

Vous souhaitez vous informer et vous former sur les enjeux, les opportunités ? Découvrez l'offre ADEME!

Les ressources ADEME

Retrouvez toutes les informations sur l'action et l'actualité de l'ADEME sur notre site internet.

Plus d'informations sur : https://www.ademe.fr/

La librairie ADEME

Consultez la documentation ADEME : de nombreuses publications sur tous les thèmes de la transition écologique répertoriées par thématique.

Plus d'informations sur : https://librairie.ademe.fr/

Les actualités ADEME dans votre région

Retrouvez directement les actualités et les actions de l'ADEME en Centre-Val de Loire sur notre site dédié.

Plus d'informations sur : https://www.centre.ademe.fr/

Le guide « Aujourd'hui mon territoire »

Ce guide pratique, à destination des élus, partage des clés de compréhension et propose des actions concrètes pour accompagner les collectivités à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.



https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amtaujourdhui-mon-territoire-complet-2020-011127.pdf



Les formations ADEME

ADEME Formation accompagne les acteurs de la transition écologique, notamment les élus et agents des collectivités, dans leur montée en compétence sur les thèmes de la transition écologique. Abordant entre autres thématiques, celles liées au climat, à l'action territoriale, et à l'économie circulaire, l'offre de formation de l'ADEME est accessible gratuitement aux collectivités. Les parcours de formation proposés aux élus comme aux techniciens intègrent, selon les modules, des modalités d'apprentissage en distanciel et en présentiel.







ZOOM: Une formation dans VOTRE collectivité

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre CRTE, vous souhaitez initier ou redynamiser votre politique territoriale de transition écologique? Vous voulez mobiliser et impliquer les élus et services de votre territoire dans sa mise en œuvre concrète? L'ADEME vous accompagne et vous propose d'accueillir une formation-sensibilisation dans VOTRE collectivité, réunissant VOS élus et VOS agents!

Deux modules de 1h30 à 2h00 sont à votre disposition gratuitement :

- Pour les collectivités « novices » : <u>Planifier la transition écologique dans mon territoire</u> et agir
- Pour les collectivités déjà engagées dans la transition écologique: <u>Agir pour</u> <u>redynamiser la transition écologique dans mon territoire.</u>

Plus d'informations sur :

https://formations.ademe.fr/

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

MAUD BERAUD

Chargée de communication et formation externe maud.beraud@ademe.fr
Tél. 02.38.24.17.59





S'ORGANISER ET MOBILISER

Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »

Comment mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs de votre territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet territorial de transition écologique?

Vous retrouverez, dans ce Cahier pratique « La concertation dans les Plans Climat » des points de repères, des questions clés et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante de votre démarche territoriale de transition.

Plus d'informations sur :

https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/229-concevoir-et-mettre-enoeuvre-la-concertation-dans-les-plans-climat-energie-territoriaux.html

Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire

• Référentiel Cit'ergie : Air, climat et énergie

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. S'inscrire dans la démarche Cit'ergie permet à la collectivité d'organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et de se doter d'un cadre stratégique et méthodologiques avec des objectifs précis.

Cette démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence, s'articule autour de différents domaines d'actions allant notamment de la planification territoriale au patrimoine de la collectivité, de la mobilité à l'organisation interne et l'animation du territoire.

A ce jour, 11 collectivités en Centre-Val de Loire et près de 220 collectivités à travers la France, EPCI et communes de toute taille, se sont engagées dans la démarche.

Plus d'informations sur : https://citergie.ademe.fr/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.06

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales sarah.drazek@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.02





• Référentiel Economie circulaire

Le Référentiel Economie Circulaire est un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire conduites par les collectivités.

Cet outil en ligne vise à aider les collectivités dans la réalisation d'un état des lieux de la politique économie circulaire, la définition de leur stratégie d'actions, le suivi et l'évaluation de la performance globale de leur politique territoriale économie circulaire.

En s'appuyant sur la méthodologie de ce référentiel, la collectivité sera ainsi guidée pour, à la fois, définir une stratégie et une politique globale et territoriale d'économie circulaire, mais également accentuer ses actions sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire (réduction, collecte et valorisation des déchets, achats et consommation responsables, écoconception, écologique industrielle et territoriale...)

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

AUDREY MARTIEL PASSAMA

Ingénieure Économie Circulaire/déchets <u>audrey.martielpassama@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.17.60

ISABELLE COLLIN-FEVRE

Ingénieure Économie Circulaire/déchets <u>isabelle.collin-fevre@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.00.08





PASSER A L'ACTION

Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME

Vous avez un projet qui participe à la transition écologique et énergétique? Découvrez s'il est éligible, de quels appuis et aides de l'ADEME il pourrait bénéficier grâce à la plateforme « Agir pour la transition ».

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/

Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire

• Les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie. Partout en France, des citoyen·ne·s et des collectivités locales de toute taille se mobilisent pour valoriser ces ressources grâce à des projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices.

Alors que de plus en plus de collectivités territoriales se posent la question de leur implication dans les projets d'ENR divers qui émergent sur leurs territoires, nombreuses sont celles qui franchissent le pas pour en devenir pilotes, ou à défaut y être associées, dans l'objectif d'en faire un vecteur de développement local et d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale.

L'association ENERGIE PARTAGEE est soutenue, notamment par l'ADEME, pour faciliter l'émergence de projets d'ENR participatifs et citoyens. L'animateur régional (Raphaël MERCEY -raphael.mercey@energie-partagee.org) est à la disposition des collectivités pour répondre aux interrogations sur le degré de participation possible des collectivités (du soutien à la facilitation, en passant par l'investissement), leur place dans les instances de décision et leur part dans la répartition des retombées économiques des projets.

• L'animation multi ENR

Vous souhaitez étudier la possibilité de recourir à une solution l'ENR thermique pour chauffer votre bâti ou alimenter un réseau de chaleur? Des animateurs de terrain sont à votre disposition pour accompagner les porteurs de projets.

Plus d'informations:

Sur les chaufferies biomasse : https://www.fibois-cvl.fr/a-la-une/les-etapes-dun-projet-chaufferie-bois-2/

Sur la géothermie: AFPG - Xavier Moch - xavier.moch@afpg.asso.fr - 07 70 00 84 24

• Les Conseillers en Énergie Partagée

Ces techniciens accompagnent les collectivités dans la gestion du patrimoine bâti sur le plan énergétique (notamment dans le cadre de travaux de rénovation), avec pour objectif d'en optimiser la gestion énergétique. Ce service est proposé par différentes structures en région.





Pour en savoir plus, retrouvez selon votre département et votre territoire, la structure pouvant vous proposer ce service :

Cher: Syndicat départemental d'énergie du Cher – 02.48.50.85.40

Eure-et-Loir: ENERGIE Eure-et-Loir - 02.37.84.07.85

Indre: Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre – 02.54.61.59.59

Indre-et-Loire: ALEC37 - 02.47.60.90.70

Tours Métropole – 02.47.80.11.11

Loir-et-Cher: Pays Vendômois – 02.54.89.12.22

Pays des Châteaux – 02.54.46.09.30

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – 02.54.97.78.60

Loiret: ADIL 45-28 - 02.38.62.47.07

• Les Contrats d'Objectifs Territoriaux de promotion des énergies renouvelables

Il s'agit des contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables (ou COT ENR). C'est un programme de développement des EnR à l'échelle d'un territoire (intercommunalité), il est porté par une structure publique dont son périmètre d'action couvre ce territoire. C'est un outil très opérationnel dans la concrétisation d'un Plan climat air énergie territorial et permet d'engager ainsi l'indispensable transition énergétique. Véritable partenariat, le Contrat de développement territorial des EnR permet :

- À l'opérateur territorial, porteur du contrat, de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;
- D'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

Plus d'informations sur :

https://www.centre.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/contrat-dobjectif-territorial-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

THIERRY BARRAS

Ingénieur ENR, Maitrise de l'énergie et géothermie thierry.barras@ademe.fr

Tél: 02.38.24.00.09

DAVID MAGNIER

Coordinateur de pôle david.magnier@ademe.fr

Tél: 02.38.24.09.12

Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique

• Le programme SARE:

Ce dispositif de financement Certificats d'économies d'énergie, en s'appuyant notamment sur les Espaces conseils FAIRE, de développer sur tout le territoire le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.





Plus d'informations sur :

https://www.ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique

Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire

Le réseau des Chambres d'Agriculture, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME, vient en appui des collectivités. Les interlocuteurs Chambres d'Agriculture sont à la disposition des collectivités pour répondre à vos questions sur le suiet.

Plus d'informations sur :

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/methanisation/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

AUDREY MARTIEL PASSAMA

CÉLINE MEYNIEL
Ingénieure biomasse
celine.meyniel@ademe.fr

Ingénieure Économie Circulaire/déchets <u>audrey.martielpassama@ademe.fr</u>

Tél. 02.38.24.17.60

Tél. 02.38.24.09.14

Vous souhaitez diversifier les énergies du transport

Appel à projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène »

Il aide des investissements dans des écosystèmes qui associent les infrastructures de production / distribution et les usages de l'hydrogène. Les collectivités constituent des opératrices territoriales essentielles du soutien de cette filière en permettant le développement de ces nouvelles infrastructures et usages par les différents acteurs. Clôture le 14 septembre 2021

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020165

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

THOMAS BERTHEAU

Chargé de mission Systèmes territoriaux Hydrogène thomas.bertheau@ademe.fr
Tél. 01.49.01.45.62

RUVEN GONZALEZ

Ingénieur Mobilité et Transport <u>ruven.gonzalez@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.00.07





Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire

Différents dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables sont à votre service :

• La cellule régionale d'appui aux territoires peu denses

La cellule Centre-Val de Loire vient en appui aux collectivités en :

- Soutenant et accompagnant les projets des collectivités sur le plan technique, administratif et financier,
- Capitalisant les expériences et constituant un centre de ressources,
- Contribuant à l'animation de l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité.

Pour contacter la cellule par mail : centrevaldeloire@francemobilites.fr

Plus d'informations sur :

https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire

• L'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Expérimentation des Nouvelles MObilités Durables » (TENMOD)

Cet AMI aide les collectivités à la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, et à l'expérimentation de solutions et de services de mobilité et de dé-mobilité innovants.

AAP clos en 2021. Reconduit en 2022 sous réserve.

Plus d'informations sur :

https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelmanifestation-dinteret-france-mobilites-tenmod-edition-2021

L'appel à projets « AVELO 2 »

Il soutient les collectivités volontaires pour construire leur politique cyclable et faire du vélo un mode de déplacement quotidien, notamment dans les territoires péri-urbains/peu denses. Clôture de l'AAP le 16 juin 2021. Deuxième session prévue en 2022.

Plus d'informations sur :

https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelprojets-avelo-2-ademe

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CÉLINE LAMER

Ingénieure Mobilité et Transport <u>celine.lamer@ademe.fr</u> Tél. 02.38.24.09.11





Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire

• La généralisation du tri à la source des biodéchets

Pour généraliser le tri à la source des biodéchets en déployant des solutions de proximité (compostage partagé ou autonome, broyage des déchets verts, etc.) et/ou de collecte séparée et valoriser localement les déchets alimentaires triés à la source (plateforme de compostage), l'ADEME finance l'étude préalable.

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/subvention-a-etude-prealable-tri-a-source-traitement-biodechets-menages-70

• La Tarification Incitative des déchets

Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Un appel à candidature va également être ouvert pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre la tarification incitative pour optimiser le service de gestion des déchets et en réduire la production. Il prendra la forme d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets et pour certains investissements associés.

Délai de dépôt des dossiers : du 04/06/2021 - 12:00 au 15/12/2021 - 18:00

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210526/aac-ti2-cv2021-114

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance :

L'étude préalable :

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dune-etude-prealable-a-mise-place-a-lextension-tarification-incitative

- L'investissement et/ou la mise en œuvre opérationnelle:

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-a-linvestissement-a-mise-oeuvre-tarification-incitative

• Le référentiel économie circulaire

Présenté dans la partie « S'ORGANISER ET MOBILISER », le référentiel sert également d'appui aux collectivités pour optimiser la gestion des déchets.

Voir : Référentiel Economie circulaire page 8





Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique

• L'outil TACCT

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. Avec TACCT et l'accompagnement de l'ADEME: diagnostiquez, préparez une stratégie, montez un plan d'action, suivez et évaluez votre démarche d'adaptation au changement climatique.

Plus d'informations sur : https://tacct.ademe.fr/

• ORACLE: Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement cLimatiquE

ORACLE est un outil à disposition de la recherche, du développement agricole mais également des territoires, capable de produire des indicateurs parlants, qui permettront aux ingénieurs et conseillers de construire les nouvelles pratiques agricoles d'un territoire. L'outil cible à la fois les productions végétales (cultures annuelles et pérennes) ainsi que les productions animales.

Plus d'informations sur :

https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/le-changement-climatique/

Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire:

Cher, Indre et Loiret:

CAMILLE DUBRULLE

Ingénieure Démarches territoriales camille.dubrulle@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.06

SARAH DRAZEK

Ingénieure Démarches Territoriales sarah.drazek@ademe.fr Tél. 02.38.24.00.02

Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local

L'alimentation a des impacts importants sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, sur la consommation d'eau mais aussi sur la biodiversité et la déforestation. De la fourche à la fourchette : comment diminuer les impacts environnementaux liés à notre alimentation ?

L'ADEME peut vous accompagner :

• Au travers d'études de diagnostic ou d'accompagnement permettant d'effectuer un état des lieux du système alimentaire en place et de déterminer la faisabilité d'une solution alternative à moindre impact environnemental

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/subvention-etudes-prealables-a-demarche-projet-dalimentation-durable





• Au travers d'actions de communication, formation, animation destinées à faire évoluer les pratiques d'un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/actions-faveur-transitionecologique

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

PHILIPPE MOINAT

Ingénieur Bioéconomie, systèmes agricole et alimentaire durables philippe.moinat@ademe.fr

Tél. 01 49 01 45 60

Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire

Vous êtes une collectivité de moins de 100 000 habitants et vous souhaitez vous engager dans des démarches d'anticipation à la requalification des friches polluées, afin d'intégrer ces espaces dégradés dans votre planification territoriale, l'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers d'études de diagnostic et d'études à la conduite des opérations d'aménagement des friches, polluées ou non, de votre territoire
- Au travers de son appel à projets « Reconversion des friches polluées » dès son ouverture en 2022, pour lequel vous pourrez bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.

Plus d'informations sur :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-areconversion-friches-a-risque-pollution-polluees

Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

CHRISTOPHE LOUAZE

Ingénieur Friches urbaines et sites pollués christophe.louaze@ademe.fr Tél. 01 49 01 45 67





ADEME - Agence de la transition écologique Direction Régionale Centre - Val de Loire - Orléans

5 Route d'Olivet - CS 50021 45074 Orléans Cedex 2

02.38.24.00.00

ademe.centre@ademe.fr

Pour plus d'informations, contactez la Direction Régionale de l'ADEME et vos interlocuteurs référents,

retrouvez ici leurs coordonnées par thématique et par département :

https://www.centre.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact

Annexe 5 LISTE DES CONTACTS

	A	В	С	D	E	F	G
1	Organisme	Titre	Prénom	Nom	Fonction	Tél	Mail
2	Ademe	Madame	Sarah	DRAZEK	Animatrice de Secteur	02 38 24 00 02	sarah.drazel@ademe.fr
3	Ademe	Monsieur	Mohamed	AMJAHDI	Directeur Régional Adjoint	02 38 24 00 00	mohamed.amjahdi@ademe.fr
4	Banque des Territoires	Madame	Sophie	FERRACCI	Directrice Régionale Centre-Val de Loire	02 38 24 00 00	sophie.ferracci@caissedesdepots.fr
5	Banque des Territoires	Madame	Sylvie	MOSNIER	Directrice Territoriale Centre-Val de Loire	02 54 34 00 00	sylvie.mosnier@caissedesdepots.fr
6	Châteauroux Métropole	Monsieur	Gil	AVEROUS	Président	02 54 34 00 00	
7	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Monsieur	Alexis	CHOUTET	Directeur Général des services	02 54 08 35 60	alexis.choutet@chateauroux-metropole.fr
8	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Madame	Mélanie	KOTTERISCH	Chargée de Mission Politiques Contractuelles	02 54 08 34 03	melanie.kotterisch@chateauroux-metropole.fr
9	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	Madame	Caroline	GAULTIER-PERRAT	Directrice Générale des Services	02 54 26 94 19	caroline.g.perrat@valdelindrebrenne.com
10	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	Monsieur	Nicolas	THOMAS	Président de la CCVIB	06 33 23 89 28	nicolasthomas2505@gmail.com
11	Conseil départemental de l'Indre	Monsieur	Boris	DUSAUSSOY	Directeur de l'Aménagement du Territoire	02 54 08 36 57	bdusaussoy@indre.fr
12	Préfecture	Madame	Nathalie	GUION	Adjointe au chef du bureau de l'appui territorial	02 54 29 51 57	nathalie.guion@indre.gouv.fr